



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Comparez nos prix
au prix de gros
Plus de 500 meubles rustiques
Vaiselliers - crédences - meubles TV
guéridons - tables - chaises - salons,
etc. à notre nouveau département de
meubles à l'emporter
**Trisconi Meubles
Monthey**
Route de Collombey
Tél. 025/4 12 80
Fermé le lundi
La maison n'a pas de succursales

Le n° 60 ct.

Les deux histoires

par Charles Exbrayat

Voir page 7

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Election du Conseil fédéral

Ni suspense ni surprise, de la nuance

Les deux Chambres se sont réunies hier matin en Assemblée fédérale pour l'élection du Conseil fédéral, du président de la Confédération, du vice-président du Conseil fédéral, du chancelier de la Confédération, d'un juge au Tribunal fédéral, du président et du vice-président du Tribunal fédéral des assurances.

Dès le lendemain des élections fédérales du 26 octobre, et tout au long des négociations sur le « contrat de législation », hypothèses et pronostics laissaient envisager un chambardement inhabituel dans la composition du Conseil fédéral. Un bouleversement si formidable même que la « formule magique » en pourrait éclater.

Le parti socialiste, en effet, fort de son avance populaire et de ses gains parlementaires, s'estimait insuffisamment représenté parmi les hauts fonctionnaires de l'administration d'abord, mais encore au sein du collège exécutif. Il ne l'affirmait peut-être pas, mais il le pensait peut-être bien...

Toutefois, à mesure que s'éloignait le 26 octobre, et que se rapprochait le 10 décembre, les revendications socia-

D'emblée, il apparut que tout se déroulerait dans la plus parfaite correction et le plus délicat compromis. Caractéristiques qui sont d'ailleurs éminemment helvétiques.

Selon l'ordre d'ancienneté, les parlementaires fédéraux se prononcèrent donc et d'abord sur le nom de M. Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire, et conseiller fédéral depuis 1965. M. Gnaegi, de par son appartenance partisane, ne devait guère bénéficier des sympathies socialistes. Or, aucune déclaration préliminaire ne précède le vote, et M. Gnaegi est élu par 189 voix sur 218 bulletins valables. Cette élection, qui faisait figure d'épreuve, démontra bientôt qu'il n'y aurait de suspense et de surprise que dans la nuance.

Dès lors, sont élus, comme dans la foulée, MM. Ernst Brugger (211 voix), chef du Département de l'économie publique, et conseiller fédéral depuis 1969; Pierre Graber (177 voix), chef du Département politique, et conseiller fédéral depuis 1969; Kurt Furgler (187 voix), chef du Département de justice et police, et conseiller fédéral depuis 1971; Willy Ritschard (213 voix), chef du Département des transports et de l'énergie, et conseiller fédéral depuis 1973; Hans Hürlimann (206 voix), chef du Département de l'intérieur, et conseiller fédéral depuis 1973; Georges-André Chevallaz (178 voix), chef du Département des finances, et conseiller fédéral depuis 1973.

Face à ces résultats, il reste à dire que MM. Ritschard et Brugger récoltent le plus de voix, alors que MM. Chevallaz et Graber en recueillent le moins. Plutôt que de voir ici quelque réticence suisse alémanique à l'endroit de la représentation suisse romande, peut-être faut-il relever l'impopularité qui s'attache à certains départements... sans omettre de préciser que les derniers élus sont plus exposés aux subtiles « nuances » des partis politiques, puisque leurs collègues et prédécesseurs n'ont plus à craindre ni manœuvre ultime, ni revanche punitive!

En conclusion, cette élection s'inscrit poliment dans la tradition du pays. Elle est plus qu'honorable pour chacun des

« sept sages », même si elle est savamment dosée dans ses effets chiffrés.

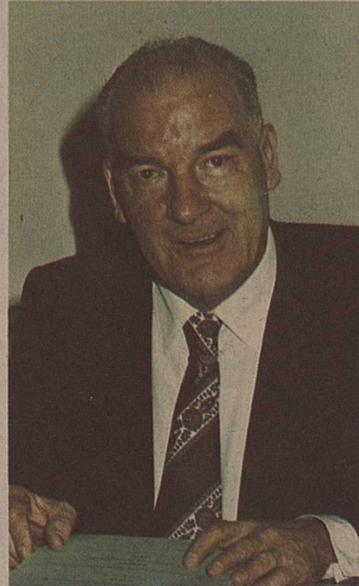
Je le répète : ni suspense, ni surprise... mais ce soupçon de nuance qui fit prétendre naguère de la Suisse qu'elle était une « démocratie témoin ».

Roger Germanier

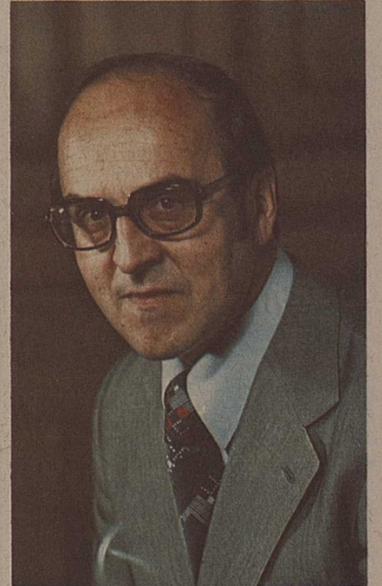
Sérénité

Après l'élection des conseillers fédéraux, les Chambres réunies élisent le président de la Confédération pour 1976 en la personne du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi par 180 voix, alors que la majorité requise était de 104.

C'est ensuite l'élection du vice-président du Conseil fédéral. M. Kurt Furgler est élu par 182 voix pour une majorité absolue de 103 voix. Deux résultats qui démontrent la sérénité avec laquelle les Chambres ont abordé les élections d'hier.



M. Rudolf Gnaegi.



M. Kurt Furgler.

Par Roger Germanier

listes perdaient de leurs humeurs et de leurs exigences. Le « contrat de législation », pour n'avoir pas abouti, se terminait sur une rupture publique aux allures d'entente tacite... et tout s'annonçait soudainement pour le mieux, sinon dans le meilleur des mondes, du moins dans le plus circonspect!

Hier, à Berne, en ouverture de l'élection des conseillers fédéraux, subsistait cependant une ombre d'incertitude qui n'allait pas jusqu'à l'inquiétude. D'une part, il restait en doute l'attitude du parti socialiste, surtout au sujet de M. Rudolf Gnaegi; d'autre part, il persistait le souvenir frondeur des Chambres fédérales qui, en 1973, avaient élu trois conseillers fédéraux qui n'étaient pas les candidats officiels de leur parti respectif... Mais hier, Anne, la sœur Anne, ne vit rien venir, sinon des élections remarquablement semblables et brillantes de résultat.

En effet, sous la présidence de M. Rudolf Etter, l'assemblée fédérale s'est distinguée par sa « bonne humeur », selon l'avis même des commentateurs autorisés de la télévision. En somme, ni suspense ni surprise, seulement de la nuance...

Un nouveau juge fédéral - Election au Tribunal fédéral des assurances

Au terme de sa réunion, l'Assemblée fédérale élit un nouveau juge fédéral en remplacement de M. Werner Dubach, démissionnaire. L'unique candidat est le socialiste zurichois Robert Levi, juge suppléant au Tribunal fédéral et vice-président du Tribunal cantonal de Zurich. M. Levi est élu par 196 voix alors que la majorité requise était de 104. Enfin les Chambres nomment MM. Hans Korner et Artur Winzeler respectivement président et vice-président du Tribunal fédéral des assurances par 160 voix pour le premier et 162 pour le second. Puis M. Etter lève la séance des Chambres réunies.

Tous les résultats détaillés en page 3

A l'écoute du monde

L'assemblée de Nairobi

Oécuménisme politique

Du 23 novembre au 10 décembre, s'est tenue, à Nairobi, la capitale du Kenya, la 5^e assemblée générale du Conseil oécuménique des Eglises (COE). 271 Eglises réformées, de toutes nuances, et orthodoxes, représentant plus de quatre cent millions d'adhérents, ont envoyé leurs délégués à Nairobi. Les grandes religions non-chrétiennes furent également invitées, le bouddhisme et l'islamisme en particulier. L'Eglise catholique, bien que ne faisant pas partie du COE, a dépêché

16 observateurs et invités, chargés de suivre les travaux de cet immense rassemblement de chrétiens. Pour la première fois, le COE se réunissait en Afrique. Aussi les jeunes Eglises d'Afrique, de toute obédience, eurent l'occasion de faire entendre les désirs de cette partie du tiers monde.

Comme catholiques, pour des raisons doctrinales graves, nous devons être réservés à l'égard de cette initiative de nos frères séparés. Nous sommes obligés cependant de reconnaître qu'il se passe là quelque chose de très important et de réjouissant du point de vue religieux chrétien. C'est un grand effort des Eglises chrétiennes, séparées du tronc de l'Eglise primitive, pour essayer de se regrouper au nom de Jésus-Christ.

A vrai dire, la marche de ces Eglises dispersées vers l'unité s'avère difficile, sinon impossible. Il leur manque le service de l'unité institué par le Seigneur sur le fondement de l'apôtre Pierre, seul capable d'assurer l'unité doctrinale et visible de l'Eglise de Jésus-Christ sur la terre. Les communautés chrétiennes dissidentes manifestent une réelle bonne volonté et un vrai désir de communion. Mais à mesure qu'elles se connaissent, des divergences toujours plus nombreuses surgissent. Et l'unité qu'elles désirent s'éloigne toujours plus. Nous en avons une preuve concrète dans les discussions qui se sont déroulées à Nairobi. A tel point qu'un grand quotidien romand déclarait que l'unité souhaitée est un leurre, sinon un luxe inutile!

Dans l'incapacité de faire l'unité sur le plan doctrinal et religieux, le COE a tenté de trouver une orientation commune dans l'engagement politique

et social des Eglises, par lequel il pense répondre à une exigence fondamentale du christianisme. Cet effort paraît aussi voué à l'échec et à la contradiction. D'abord parce qu'un engagement politique ne peut être commun à toutes les Eglises, en raisons des conditions très diverses dans lesquelles elles se trouvent. Comment obtenir une même orientation politique et sociale des Eglises de l'Est et des communautés vivant dans la zone de l'influence améri-

I. D.

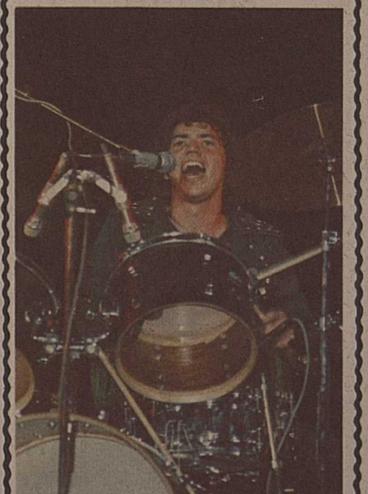
Suite page 25

Anzère au seuil de l'hiver



Au seuil de l'hiver, la station d'Anzère attend de pied ferme la saison qui s'annonce pleine de promesses. Afin d'avoir le plus d'atouts dans son jeu, afin d'offrir le plus de séduction à ses visiteurs, elle a innové tant dans ses pistes, ses installations que dans sa manière de recevoir ses hôtes. Voir en page 19. Photo NF

Page 14, le poster de la semaine



Merrill Osmond

Merrill Osmond, un diable de musicien, qui tire de son instrument des sonorités qui s'insèrent à merveille dans le travail présenté par les célèbres Osmond's Brothers. Plein de fougue - celle de la jeunesse - le groupe continue à susciter un enthousiasme déliant chez ses fans. Et Merrill n'est pas étranger à ce succès...

L'audience du pape

Un fruit de l'Année sainte

Voir page 26

Les abus dans le secteur locatif

Le service cantonal du contrôle des prix communique :

Les demandes de renseignements formulées par les locataires et les propriétaires, concernant l'application de l'arrêté fédéral du 30 juin 1972 et l'ordonnance fédérale du 10 juillet 1972 instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif devenant toujours plus nombreuses, le Service cantonal du contrôle des prix estime utile de rappeler certaines dispositions applicables en la matière

1. Champ d'application

Cet arrêté fédéral concerne toutes les communes de Suisse. Depuis le 1^{er} mars 1975, les chambres indépendantes meublées ou non meublées, les hôtels, restaurants, pensions et autres entreprises de même nature ainsi que les locaux commerciaux d'une surface supérieure à 500 m² sont également soumis à l'arrêté fédéral.

2. Etat de la chose louée et restitution

Le code des obligations prévoit que le bailleur est tenu de délivrer la chose dans un état approprié à l'usage pour lequel elle a été louée et de l'entretenir en cet état pendant toute la durée du bail. Si le bailleur ne satisfait pas à cette obligation, le locataire dispose de divers droits (voir C.O. articles 254, 255 et 256). L'application de ces dispositions ne peut être exclue et on ne peut y déroger par contrat au détriment du preneur. A la fin du bail, le locataire doit restituer la chose louée dans l'état où il l'a reçue. Il ne répond pas des changements et détériorations qui résultent de la jouissance de la chose.

3. Notification des hausses de loyer ou autres prétentions

Toute modification du loyer prévue au bail doit être communiquée au locataire, sous peine de nullité, au moyen d'une formule officielle approuvée par le Gouvernement cantonal. La hausse de loyer ne peut entrer en vigueur qu'à l'échéance du bail et doit être notifiée en respectant le délai de résiliation de celui-ci, plus 10 jours. Cette règle est applicable même si le contrat prévoit la possibilité de modifier le loyer en cours de bail, c'est-à-dire si la majoration découle d'un échelonnement convenu (bail de 3 ans) ou d'un indice (bail de 5 ans).

Le locataire dispose ainsi de la possibilité de résilier le contrat de bail avant l'entrée en vigueur de la majoration de loyer. Si le locataire renonce à faire usage de cette

possibilité, il peut contester auprès du Service cantonal du contrôle des prix à Sion, la majoration de loyer qu'il tient pour abusive dans les 30 jours dès la réception de l'avis.

S'il ne le fait pas, la majoration de loyer est tenue pour acceptée.

4. Charges ou frais accessoires

Les frais accessoires à la charge du locataire, tels que taxes publiques, frais de chauffage, d'eau chaude ou autres frais d'exploitation, doivent correspondre aux dépenses effectives. Ils ne peuvent donc être mis en compte que jusqu'à concurrence de leur montant réel et ne peuvent être comptés à part, que s'ils ne sont pas englobés dans le loyer, en vertu du contrat de bail.

Par ailleurs, le prix d'achat des compteurs de chaleur, les dépenses pour l'entretien, les intérêts, les amortissements et le coût de réfection des installations de chauffage, ne peuvent être considérées comme frais de chauffage et ne doivent par conséquent, pas être mis à la charge du locataire.

Enfin, le bailleur doit, à la demande du locataire, présenter un décompte et permettre de consulter les pièces justificatives.

5. Contestations

Le preneur à un bail portant sur un logement ou un local commercial doit obligatoirement saisir la commission de conciliation pour faire valoir sa contestation. S'il s'agit d'un contrat en cours d'exécution, l'échec de la conciliation a pour conséquence que la majoration du loyer ou la prétention du bailleur sont inadmissibles. Il appartiendra donc au bailleur de saisir l'autorité judiciaire dans le délai de 30 jours après l'échec de la conciliation.

Au cas où le bailleur renonce à faire appel aux autorités judiciaires ou succombe totalement ou pour une partie importante dans la procédure judiciaire, une résiliation de sa part dans les deux ans qui suivent est frappée de nullité.

Le Service cantonal du contrôle des prix a constaté que plusieurs contrats de bail encore en vigueur contenaient des clauses contraires aux dispositions de l'arrêté fédéral du 30 juin 1972 et rappelle aux bailleurs qu'ils ont l'obligation, à l'échéance contractuelle, d'en établir un nouveau qui réponde aux exigences légales. A cet effet, il signale qu'il tient à la disposition des bailleurs des contrats-types.

La navigation du Rhône au Rhin « Ebranler le scepticisme »

LAUSANNE. - Le bureau central de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin a enregistré avec grand intérêt la décision du Gouvernement français de réaliser la liaison navigable du Rhin au Rhône. Il se félicite du retentissement de cette décision sur l'opinion publique suisse.

Cet événement, dit-il dans un communiqué, met en évidence la fonction primordiale du transport par eau et son caractère inoffensif à l'égard de l'environnement. La prise de position française rejoint celle d'autres Etats européens, dont notamment l'Allemagne et l'URSS, qui eux aussi, malgré les importants déficits de leurs chemins de fer, prolongent et modernisent leurs voies d'eau et en construisent de nouvelles. Ainsi se crée un réseau navigable européen homogène en dehors de la Suisse. La réalisation de la liaison Rhin-

Rhin par la France, loin d'être contrairement au projet suisse, en rend l'exécution plus nécessaire. Le prolongement de la navigation rhénane jusqu'aux lacs du Jura est maintenant urgent. De plus, la décision française rend actuelle la préparation de l'aménagement fluvial du Rhône entre Lyon et Genève.

Conformément au mandat impératif qu'il a reçu des Chambres, le Conseil fédéral devrait rechercher avec l'Allemagne les modalités d'exécution de la voie d'eau du Rhin en amont de Bâle.

La décision française, conclut le communiqué, démontre le bien-fondé des efforts incessants déployés depuis longtemps par les protagonistes de la navigation fluviale suisse. L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin souhaite que cette décision ébranle le scepticisme et la passivité auxquels son action s'est heurtée jusqu'ici.

MARCHÉ DES CAPITAUX 1975

Plus de 7 milliards d'argent frais demandés au marché

BERNE. - L'année 1975 peut sans conteste être qualifiée d'année record, indique un communiqué de la Société de Banque Suisse. Jamais encore le marché suisse des capitaux n'aura enregistré un tel volume d'émissions. Les emprunts offerts en souscription publique sur le marché intérieur pendant l'année auront requis à eux seuls plus de 7 milliards de francs de nouveaux capitaux (1974 : 3,6 milliards). Cela, sans tenir compte des nombreuses souscriptions d'obligations à moyen terme libellées en francs suisses.

Cet exceptionnel potentiel de financement a entraîné un recul des taux d'intérêt, qui s'est poursuivi tout au long de l'année. Prononcée durant les six premiers mois, puis plus modérée au deuxième semestre, cette baisse des taux n'a cependant jamais créé d'a-coups préjudiciables au bon fonctionnement du marché. De fin décembre 1974 au début juillet 1975, le rendement moyen des emprunts suisses calculé par la Société de Banque Suisse a fléchi de 7,67 % à 6,73 %.

Au début décembre 1975, il se situait aux alentours de 6,32 %. La baisse progressive du niveau des taux d'intérêt a, paradoxalement, eu pour corollaire un affermissement constant du marché des capitaux, qui devait faire face à des besoins d'investissement accrus. Notamment dans la deuxième moitié de l'année, le marché s'est montré équilibré et stable, ce qui lui a permis d'absorber des émissions plus importantes. Cela a été le cas en particulier pour les emprunts de la Confédération qui, en 1975, ont mis à contribution le marché pour un total de 1,4 milliard de francs nouveaux. La bonne tenue des nouveaux emprunts, qui ont la plupart du temps coté au prix d'émission ou au-dessus, témoigne du sain équilibre du marché. L'intérêt auquel les obligations cantonales et communales de premier ordre étaient assorties a, pour sa part, été réduit plusieurs fois au cours de l'année, ce qui a finalement donné le signal à de nouvelles adaptations des taux d'intérêt au quatrième trimestre.

Le plafonnement des emprunts suisses, dont seuls les montants étaient encore tant soit peu limités, a été levé au quatrième trimestre 1975. Il avait d'ailleurs déjà été abandonné précédemment pour les « notes » de débiteurs étrangers. L'obligation de changer en dollars le produit des emprunts et des « notes » émis par des débiteurs étrangers entraîne un allègement bienvenu du marché des changes, caractérisé par la poussée constante de notre devise.

Les salaires dans les hôpitaux vaudois

ORON (VD). - Une assemblée extraordinaire du Groupement des hôpitaux régionaux vaudois (31 établissements comptant 3000 lits et 4000 employés), réunie mardi à Oron-la-Ville, a décidé de ne pas verser d'allocation de rattrapage pour 1975, mais de consacrer une somme de 3 millions de francs à un ajustement de 3 % de tous les salaires pour 1976. Les différentes allocations restent inchangées.

Ces décisions ont été prises en tenant compte des exigences de la convention vaudoise d'hospitalisation et pour respecter la volonté des hôpitaux régionaux de ne pas augmenter les charges dans des proportions insupportables.

Pour raison de santé à remettre dans station valaisanne de renommée

superbe boutique de confection

possédant exclusivité de grands couturiers.

Conditions intéressantes.

Offres sous chiffre P 36-32566 à Publicitas, 1951 Sion.

AIGLE, Résidence Belyvédère du Golf
A louer tout de suite ou date à convenir

3 p., dès Fr. 470.- + charges
3 1/2 p., dès Fr. 570.- + charges
4 1/2 p., dès Fr. 640.- + charges

Garages et places de parc

Quartier ensoleillé et calme

Pour visiter : **M. Menetrey**, concierge
Immeuble C2, 4e étage, tél. 025/2 35 49

Pour louer :

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE FURER - MONTREUX SA

Av. des Alpes 38, 1820 Montreux, tél. 021/51 63 64

Dès aujourd'hui

OPÉRATION « CAVES OUVERTES »

Venez déguster et choisir, pour votre table et vos cadeaux, les vins que vous aimez



CENTRE DE DÉGUSTATION « BONVIN GRANDS DOMAINES »

en face de la gare de Sion

Entrée libre de 10 à 19 heures
Tous les jours sauf le dimanche

Parking 36-633

OK

GARAGE CENTRAL S.A.
1820 Montreux
Service de vente
CITY-GARAGE
rue de la Paix 8
☎ 021/61 22 46

Rekord D 1900
Luxe, 4 p., 1975
18 000 km

Rekord 1900
Luxe Coupé
1968

Kadett Standard
1100, 4 p., 1969

Kadett Spécial
1200, 2 p., 1974
20 000 km

Kadett Luxe
1100, 2 p., 1969

Kadett Standard
1100, 4 p., 1972
34 000 km

Ascona 1600
Luxe, 4 p., 1971
moteur révisé

Ascona 1600
Luxe, 4 p., 1974
20 000 km

Manta 1600
Luxe, 2 p., 1970

Manta 1900 SR
2 p., 1970

Manta 1900 SR
2 p., 1972

Alfa Romeo
2000 GT Coupé
1973, 24 000 km

VW 411 LE
4 p., 1970

VW 1200, 1970

Vauxhall Viva
Luxe, 2 p., 1971

Ford Cortina XL
4 p., 1972

Renault 4, 1971

Austin 1300

America
4 p., 1969
50 000 km

Bon marché
Ford Corsair
1966

Kadett
2 p., 1966

OUVERT LE SAMEDI

Garantie OK
Reprise
Crédit GM

Vendeurs :
G. LOUTAN
tél. 021/54 31 79

R. GOLAZ
tél. 021/62 09 51

OK

A vendre

Opel Kadett
année 72, 68 000 km
expertisée
Fr. 5500.-

Tél. 026/5 44 64
36-401193

A vendre d'occasion

4 pneus neige Semperit
185 SR 14
Fr. 250.-

Tél. 026/8 14 64
36-4438

A vendre d'occasion

Austin 1300
4 portes
Moteur 30 000 km
depuis révision
Très bon état
Expertisée
Fr. 3600.-
Garantie
Facilités de paiement

Tél. 026/8 14 64
36-4438

A vendre

Taunus 2000 GXL
Année 1973
Expertisée

Prix très intéressant.

Tél. 025/7 50 40
dès 19 heures
36-32554

A vendre

Opel Kadett
modèle 1967
Peinture neuve
4 pneus neige
Expertisée
Fr. 1600.-

Tél. 027/31 25 52
ou 22 92 41
(heures des repas)
36-32535

A vendre

Toyota Corolla
Modèle 1970
Expertisée
Peinture neuve
Fr. 3200.-

Tél. 027/31 25 52
ou 22 92 41
(heures des repas)
36-32535

Audi 100 LS
Voiture d'occasion.
En parfait état

Avec radio
et 4 pneus à clous
montés sur jantes.

A céder à un prix
exceptionnel.

Tél. 025/7 45 16
36-425645

Jeep Austin
1962, état actuel
Fr. 3500.-

Tél. 021/24 13 37
22-309681

A vendre d'occasion

Ford Escort 1300
4 portes
Très bon état
Expertisée
Fr. 3900.-
Garantie
Facilités de paiement

Tél. 026/8 14 64
36-4438

PNEUVAL

Chaînes «Union»
à partir de
Fr. 50.-
SION
Tél. 027/22 27 70
36-5250

A vendre

meubles
une table valaisanne
plus 6 chaises, noyer
massif, tables ronde
et ovale, 6 chaises
Louis XV, bahut,
vaisselier, petite ar-
moire gothique, mor-
bier, 1 série de chan-
nes 17 pièces, ma-
done, vieilles épées
et divers étains
et petits meubles.

Tél. 027/22 06 03
36-303295

A vendre

Opel Kadett
1 très beau lot
d'étains purs et
pointonnés au 95%.
1 collection de chan-
nes, 8 pièces, 1 fon-
taine-lavabo, 1 sou-
pière, 1 plat, 1 bou-
goir, 2 assiettes,
1 cendrier,
le tout Fr. 1100.-

Tél. 027/22 32 93
22-120484

Réparations machines à laver
toutes marques
48 heures maximum !

Tél. 027/22 26 20
22-169

A vendre

machine à laver
4 à 5 kg, neuve
Garantie totale
Cause double emploi
Fr. 600.- de rabais.

Tél. 027/22 22 29
22-309761

A vendre

tuiles plates
env. 30 000 pièces,
pointues,
faites main.

S'adresser : **Entrepr. Guex, Jongny**
Tél. 021/51 96 81
22-16218

Argent frais
Les factures que vos
clients tardent à vous
payer, c'est de l'ar-
gent qui manque à
vos affaires

Nous en confier l'en-
caissement aujour-
d'hui, c'est éviter de
le perdre demain

Tél. tout de suite au:
026/8 41 38
36-100747

A vendre

boxer
tigré, mâle
4 1/2 mois
Pedigree, sans
papiers, Fr. 800.-

Zoo de la place du
Midi
Courtille, Sion
Tél. 027/23 12 66
36-32549

A louer à Sion
Pratofori 29
pour le 1.1.1976

studio
4e étage, balcon,
ascenseur, place de
parc.
Fr. 235.-
plus charges

chambre
Fr. 55.-
plus charges

Gérance Jeanneret
Ch. des Collines 13
1950 Sion
Tél. 027/22 41 21
36-246

A louer
Petit-Chasseur

studio non meublé
6-7 lits
living avec cheminée,
bains, douches, WC,
garage.

Libre dès
le 4.1.1976.

Tél. 027/23 36 05
36-32550

A louer, quartier
tranquille

appartement 2 pièces
avec cave et galetas,
tout confort.
Libre le 1.3.76 ou à
convenir

Tél. 027/22 54 54
heures de bureau
36-32461

Cherche à louer

studio
2 - 3 places
Pour 3 - 4 mois
Hiver 1975-1976

A Haute-Nendaz
Tél. 021/36 92 52
(heures de bureau)
36-32368

Monthey A louer

appartement résidentiel
de 5 pièces dans villa

Tél. 027/22 65 87
(heures de bureau)
36-3820

A louer à St-Léonard

appartement 3 1/2 pièces
4e étage, balcon,
ascenseur, place de
parc.
Fr. 295.- par mois.
Libre tout de suite.
Un mois loyer gratuit

Tél. 027/31 28 44
ou 31 21 37
(la concierge)
36-303292

Montana-Village

A louer

chalet
de 3 chambres
6-7 lits
living avec cheminée,
bains, douches, WC,
garage.

Libre dès
le 4.1.1976.

Tél. 066/56 73 86
14-28281

A louer
à Réchy-Chalais

appartement 4 1/2 pièces neuf
avec garage et jardin

Prix à convenir
Libre tout de suite

Tél. 027/55 30 80
36-32062

A vendre

veaux
de 8 à 10 jours.

Tél. 027/22 63 90
36-32537

A vendre d'occasion

Mazda 1200
Peinture neuve
Equipée pneus neige
plus radio
Très bon état
Expertisée

Fr. 3300.-
Facilités de paiement

Tél. 026/8 14 64
36-4438

Garages préfabriqués
dès Fr. 1980.-
Pavillons de jardin
dès Fr. 995.-
Portes basculantes
dès Fr. 298.-
Portes anti-feu
Fr. 238.-
Portes universelles
Fr. 198.-
Portes d'entrée
Fr. 248.-
Gouttières compl.
Plaques pour toitures, fa-
çades et revêtements.
Etagères. Bacs à fleurs.
Du stock, monté ou non
monté. **Prix dérisoires !**
Tél. 021/37 37 12 tout
de suite

A vendre
à Saint-Léonard

vieille maison
à retaper
3 grandes pièces +
cuisine, grange et
cave à voûte, habita-
ble tout de suite.

Bas prix.

Tél. 027/31 28 37
36-258

Perdu le 5 décembre
région Musot, éven-
tuellement Miège,
Venthône, Veyras

chat tigré
2 ans
Museau, poil trait et
pattes blanches.

Récompense.

Tél. 027/55 77 15
36-32534

A vendre

30 000 points
N.P.C.K.
valant comme points
Mondo
Fr. 14.- le mille.

S'adresser à
Mme Maguy Favez
1896 Vouvy
Tél. 025/7 43 54
36-32544

Les carrières des président et vice-président de la Confédération



Peu après son accession à la présidence de la Confédération, M. Gnaegi a été fleuri, dans les couloirs du palais, par de jeunes Bernoises en costume.

M. Rudolf Gnaegi

Le président de la Confédération pour 1976, M. Rudolf Gnaegi, est né le 3 août 1917 à Schwadernau, dans le canton de Berne, d'où il est également originaire et où il a fait ses classes primaires. Après avoir obtenu le diplôme de maturité à Bienne, il a étudié le droit à l'université de Berne qui lui a décerné le brevet d'avocat en 1943. Après avoir travaillé dans une étude d'avocat, il est entré au secrétariat du parti des paysans, artisans et bourgeois (anciennement PAB, aujourd'hui UDC), dont il est devenu secrétaire en 1946. En 1952, il a été élu membre du Conseil exécutif bernois où il a assumé la direction de l'économie publique.

M. Rudolf Gnaegi est devenu conseiller national en 1953 à l'âge de 36 ans. Il y est resté douze ans. Le 8 décembre 1965, l'Assemblée fédérale l'a nommé conseiller fédéral pour succéder à M. Wahlen, qui avait démissionné. D'abord chef du Département des transports et communications et de l'énergie, il est passé le 1^{er} juillet 1968 au Département militaire fédéral qu'il dirige encore. Il a été une première fois président de la Confédération en 1971. Au Département militaire on lui doit le rapport sur la politique de sécurité de la Suisse et le plan directeur de l'armée des années 80. Dans le domaine de l'instruction, il a suscité les travaux préparatoires pour un nouveau règlement de service et pour la révision de la procédure pénale militaire. Sur le plan de l'armement, il a voué tous ses soins à l'organisation des troupes mécanisées et de l'artillerie dotée d'obusiers blindés, ainsi qu'à l'évaluation d'un nouvel avion de combat. L'adoption d'un nouveau casque figure également parmi les acquisitions faites sous sa direction.

M. Rudolf Gnaegi est marié, il a quatre fils. Au militaire, il est major d'artillerie.

M. Kurt Furgler

M. Kurt Furgler, vice-président de la Confédération pour 1976 est né le 24 juin 1924, à Saint-Gall. Il est originaire de Valens/Pfäfers. Gymnase à Saint-Gall. Etudes de droit aux universités de Fribourg, Zurich et Genève et à l'Institut de hautes études internationales à Genève. Doctorat en 1948. Avocat à Saint-Gall dès 1950. Conseiller national de 1954 à 1971. Au militaire: brigadier, en dernier lieu commandant d'une brigade frontière. Elu conseiller fédéral le 8 décembre 1971, il est chef du Département de justice et police.

Les Chambres fédérales élisent

Résultats détaillés

Rudolf Gnaegi

Bulletins délivrés : 233
rentrés : 233
blancs : 15
valables : 218
majorité absolue : 110
est élu : 189 voix

Hans Hurlimann

Bulletins délivrés : 238
rentrés : 238
blancs : 11
valables : 227
majorité absolue : 114
est élu : 206 voix

Ernst Brugger

Bulletins délivrés : 237
rentrés : 236
blancs : 15
valables : 221
majorité absolue : 111
est élu : 211 voix

Georges-André Chevallaz

Bulletins délivrés : 237
rentrés : 237
blancs : 17
valables : 220
majorité absolue : 111
est élu : 178 voix

Pierre Graber

Bulletins délivrés : 239
rentrés : 239
blancs : 27
valables : 212
majorité absolue : 107
est élu : 177 voix

Président de la Confédération

Bulletins délivrés : 234
rentrés : 233
blancs : 27
valables : 206
majorité absolue : 104

Kurt Furgler

Bulletins délivrés : 239
rentrés : 239
blancs : 22
valables : 217
majorité absolue : 109
est élu : 187 voix

Vice-président du Conseil fédéral

Bulletins délivrés : 233
rentrés : 233
blancs : 28
valables : 205
majorité absolue : 103
est élu M. Kurt Furgler, par 182 voix

Willy Ritschard

Bulletins délivrés : 239
rentrés : 237
blancs : 8
valables : 229
majorité absolue : 115
est élu : 213 voix

Réélection du chancelier et prestation de serment

Après l'élection des conseillers fédéraux, l'Assemblée en vient à la réélection du chancelier de la Confédération. M. Karl Huber obtient 194 voix pour une majorité absolue de 108. Agé de 60 ans, M. Huber est chancelier depuis 1967. On passe alors à la prestation de serment des sept conseillers fédéraux et du chancelier. Le président de l'Assemblée fédérale, M. Etter, félicite les huit magistrats et rappelle brièvement leur tâche avant qu'ils ne prêtent serment.

Chancelier de la Confédération

Bulletins délivrés : 234
rentrés : 234
blancs : 20
valables : 214
majorité absolue : 108

est élu M. Karl Huber, par 194 voix

Dîner du groupe DC LE PLUS FORT DES CHAMBRES

Le traditionnel dîner du groupe démocrate-chrétien des Chambres fédérales a réuni, au terme de la séance de l'assemblée fédérale de mercredi, magistrats, juges fédéraux, parlementaires, hauts fonctionnaires et officiers supérieurs. Le président du groupe, le conseiller national A. Huerlimann, s'est félicité de ce que son parti est redevenu le groupe le plus fort des Chambres fédérales, ce qui nécessite toutefois aussi davantage de responsabilités.

Les deux conseillers fédéraux démocrates-chrétiens, MM. K. Furgler et H. Huerlimann, ont été félicités pour leur

réélection. Des félicitations qui ont été adressées également au conseiller fédéral Furgler pour son élection comme vice-président du Conseil fédéral, au chancelier de la Confédération, M. Karl Huber, au président du Tribunal des assurances, M. Hans Korner et au vice-président du Conseil national, M. Hans Wyr. Prenant la parole, le conseiller fédéral Huerlimann a souligné que le Gouvernement fédéral et le chancelier de la Confédération sont conscients des problèmes particulièrement de notre temps et ont la volonté de contribuer pleinement à leur solution.

Dîner du groupe radical Un «ballon d'essai» dégonflé

Les conseillers fédéraux Ernst Brugger et Georges-André Chevallaz, ainsi que le vice-président du Conseil des Etats, M. Hans Munz, ont été au centre du dîner traditionnel du groupe radical des Chambres fédérales. Après avoir félicité les deux conseillers fédéraux radicaux pour leur réélection, le président du groupe, le conseiller national Luigi Generali, a relevé que le parti socia-

liste a laissé se dégonfler le «ballon d'essai» qu'il avait lancé avant les élections de renouvellement du Conseil fédéral. De l'avis de M. Generali, la «formule magique» permet de tenir compte dans la composition du gouvernement des réalités actuelles.

Les deux conseillers fédéraux radicaux ont pris la parole pour exprimer leurs remerciements à la suite de leur réélection. M. Brugger a souligné qu'il est important à l'heure actuelle que s'instaure la collaboration pour traiter les grands problèmes. Quant à M. Chevallaz, il a déclaré que s'ils deux conseillers suisses romands ont obtenu les petits scores, cela est dû à leur caractère et à leur tempérament, mais aussi à leur «épineuses fonctions».

Le groupe libéral et évangélique a pris part également au dîner du groupe radical.

L'année UDC 1976

«Pas de révérence à gauche, ni à droite»

Le groupe UDC des Chambres fédérales s'est réuni mercredi à Berne en présence de nombreux hôtes de l'administration et de l'économie pour fêter le début de «l'année UDC 1976».

Deux de ses membres occuperont des fonctions importantes en 1976, puisque M. Rudolf Etter a été nommé président du Conseil national et que M. Rudolf Gnaegi sera président de la Confédération. Prenant la parole devant ses amis, M. Gnaegi a affirmé que les élections au Conseil fédéral n'avaient donné lieu à aucune démonstration. Cela est dû, a-t-il estimé, à l'intérêt porté à la capacité de fonctionnement du Gouvernement fédéral. Il a souhaité, malgré l'échec des pourparlers sur les buts de législature, qu'une bonne et étroite collaboration aura lieu entre le gouvernement et le Parlement.

D'autre part, à la suite des résultats des élections fédérales, le conseiller fédéral Gnaegi a rendu son parti attentif au fait qu'il ne doit faire de révérence «ni à gauche ni à droite». Toutefois, il estime nécessaire une réforme, dans une optique d'organisation et de programmation, de son parti.

ZURICH

Pétition contre l'augmentation des franchises des caisses-maladie

ZURICH. - Une pétition sera adressée au Conseil fédéral pour lui demander de renoncer à la hausse des franchises des caisses-maladie décidée le 27 août dernier. C'est l'Association des médecins indépendants de la région zurichoise, fondée en octobre de cette année, qui est à l'origine de cette pétition. L'association a indiqué, au cours d'une conférence de presse tenue à Zurich, que la récolte des signatures allait débiter immédiatement.



Entourés de deux huissiers et face au président de l'Assemblée fédérale, les sept conseillers fédéraux et le chancelier vont prêter serment. De gauche à droite : MM. Rudolf Gnaegi, Kurt Furgler, Ernst Brugger, Pierre Graber, Willi Ritschard, Hans Hurlimann, Georges-André Chevallaz et le chancelier de la Confédération, M. Karl Huber.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Zen Ruffin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage de service. - Garage du Nord, Sion. Tél. jour : 22 34 13, nuit : 22 82 87.
Grène. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Buchs, tél. 22 10 30.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage du Nord, Sion. Tél. jour : 22 34 13, nuit : 22 82 87.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.
Service de dépannage du 0,8 % - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures
A l'Ecoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.
Patinoire. - 8 h. 30 - 11 h. 30, public et écoles; 14 h. - 16 h. 30, public et écoles; 20 h. 30 - 22 h., Curling-Club.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96. Dimanche de 9 h. 30 à 12 h., et de 17 à 19 h. pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52
Dépannage de service. - Garage des Nations, tél. 2 22 22.
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2. Clé des champs.
Groupe A.A. « Octodure » - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les lles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, dès samedi à 17 h., tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 28 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleur du Simphon du TCS. - Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
 Carottes râpées
 Boudin aux pommes
 Fromage
 Mousse au citron

Que d'époux ne sont séparés que par le mariage
 (Alfred Capus)

LE PLAT DU JOUR

Mousse au citron

Pour quatre personnes : deux œufs, deux yaourts veloutés, un citron non traité, deux cuillerées à café d'édulcorant liquide (sucaryl). Laver le citron. Casser les œufs en réservant les blancs. Batta les jaunes avec les yaourts, le jus de citron et d'édulcorant. Monter les blancs en neige très ferme et les ajouter à la préparation (sans trop les battre pour ne pas les « casser »), ainsi que le zeste gratté avec un couteau à dents de scie. Disposer la mousse dans des coupes et tenir une heure au réfrigérateur. Pour une part : 66 calories.

Le boudin aux pommes, c'est très bon et pas cher, mais voilà, il faut tout préparer à la dernière minute ! Pelez vos pommes, coupez-les en gros morceaux et plongez-les dans de l'eau légèrement salée et acidulée de jus de citron ; elles attendront sans noircir.

POUR DIMANCHE

Aspic de poulet en gelée

Pour quatre personnes : quatre ailes de poulet, un sachet de gelée au madère, une tomate, 200 g de carottes tendres, une branche d'estragon. Réserver quatre ailes prélevées sur des poulets rôtis ou faire sauter à la poêle dans un peu d'huile quatre ailes découpées (vendues en barquettes en supermarchés). Essuyer les morceaux cuits pour les dégraisser. Gratter les carottes, les laver et les couper en rondelles et en bâtonnets. Etuver pendant quinze minutes en casserole couverte avec deux cuillerées d'eau. Laver la tomate et l'estragon. Préparer la gelée selon le mode d'emploi du fabricant et la laisser tiédir. Dans un moule à savarin à revêtement antiadhésif, verser un peu de gelée, puis disposer les blancs de volaille, quelques feuilles d'estragon, rondelles de tomates et de carottes contre les parois du moule. Verser encore un peu de gelée. Finir de remplir avec la chair de poulet désossée, les légumes, et enfin, le reste de gelée. Faire prendre deux heures au réfrigérateur. Pour une part : 280 calories et 30 g de protides.

VOTRE LIGNE
 Ah ... maigrir. Vous aimez prendre l'apéritif, très bien, lisez la suite et vous allez, vous ou votre mari, ou tous les deux, avoir des sœurs froides... en apprenant que : 2 whisky, et une bonne poignée de cacahuètes salées correspondent à 360 calories d'alcool et 800 calories de cacahuètes. C'est presque autant qu'un repas normal (en général 1200 calories).

VOTRE MAISON

Les produits classiques à ne pas oublier.
L'acide muriatique (ou acide chlorhydrique). Vous le connaissez sous le nom d'esprit de sel. C'est un acide très fort, décapant remarquable. Vous pouvez l'utiliser efficacement pour :
Détartrer les appareils sanitaires : Dans un récipient en verre ou en faïence, versez un mélange d'eau et d'acide dans les proportions suivantes : dix parties d'eau (à verser en premier) pour une partie d'acide. Nettoyez avec ce mélange à l'aide d'un tampon de chiffon bien serré autour d'un bâton. Frottez rapidement. Rincez tout de suite et abondamment. Evitez absolument de toucher les parties métalliques.
Enlever les taches noires sur le bois, en particulier celles qui proviennent du contact prolongé de métal, en milieu humide. Préparez un mélange par moitié d'eau et d'acide. Tamponnez soigneusement les taches. Rincez abondamment. Votre bois sera sans doute décoloré à cet endroit : reintentez-le avec les colorants habituels du commerce ou avec du brou de noix.
Les précautions : La force même de cet acide rend sa manipulation dangereuse. Mettez des gants : l'acide ne doit pas être en contact avec votre peau. Conservez-le dans un flacon fermé par un bouchon de verre, les bouchons en liège seraient détruits.



D' CLAUDETTE



L'agence «UNA» enquête



L'amour c'est...



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : irrégulière.
 A l'exception de certains compartiments, la bourse a enregistré peu de changements.
FRANCFORT : en baisse.
 La cote s'est sensiblement repliée au fil des compartiments dans un marché maussade.
AMSTERDAM : affaiblie.
 Seuls les secteurs bancaire et des assurances ont fait preuve de résistance.

BRUXELLES : en baisse.
 Dans un marché réduit, tous les compartiments ont cédé du terrain.
MILAN : en hausse.
 Dans un volume d'affaires actif, toutes les subdivisions de la cote ont clôturé sur une note haussière.
LONDRES : bien orientée.
 La plupart des compartiments ont généralement fait preuve d'une bonne disposition.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 160
 dont traités 78
 en hausse 28
 en baisse 30
 inchangés 20

Tendance générale bien soutenue
 bancaires inchangées
 financières meilleures
 assurances inchangées
 industrielles soutenues
 chimiques soutenues
 obligations suisses bien soutenues
 obligations étrangères bien soutenues

Le marché zurichois a traversé une période calme, le volume a été modéré mais la tendance est soutenue à bien soutenue. Chez les bancaires, on note la bonne tenue des titres nominatifs de la SBS et du CS. Chez les assurances, les bons Winterthur se sont mis en valeur. Aux chimiques, seuls le bon Ciba-Geigy et la porteur de Sandoz ont progressé. Parmi les autres industrielles, les Nestlé ont répété les cours de la veille au début de la séance et se sont améliorés par la suite.
 Les certificats nord-américains ont été échangés dans la majeure partie en dessus de la parité de Fr. 2,64 pour un dollar. Les internationales hollandaises sont irrégulières, Unilever a même perdu du terrain. Les allemandes sont légèrement plus faibles.
 Bonne tenue du marché des obligations.

CHANGE - BILLETS

France	58.25	60.50
Angleterre	5.20	5.50
USA	2.58	2.68
Belgique	6.35	6.65
Hollande	96.75	99.25
Italie	35.—	36.50
Allemagne	99.—	101.50
Autriche	14.10	14.50
Espagne	4.20	4.50
Grèce	6.25	7.75
Canada	2.54	2.64

PRIX DE L'OR

Lingot	11725.—	11900.—
Plaque (100 g)	1170.—	1205.—
Vreneli	112.—	122.—
Napoléon	127.—	137.—
Souverain (Elisabeth)	108.—	118.—
20 dollars or	560.—	590.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	9.12.75	10.12.75
Brigue-Viège-Zermatt	91 D	91 D
Gonergratbahn	625 D	625 D
Swissair port.	435	433
Swissair nom.	400 off.	398
UBS	3230	3230
SBS	472	473
Crédit Suisse	2745	2740
BPS	1915	1910
Elektrowatt	1730 off.	1720
Holderbank port.	401	400
Interfood port.	2500	2575
Juvena port	440	440 off.
Motor-Columbus	890	900 off.
ERlikon-Bührle	1285	1280
Cie Réassurances port.	4025	4050 off.
Winterthur-Ass. port.	1800	1810
Zurich-Ass. port.	9600 off.	9625
Brown, Boveri port.	1480	1480
Ciba-Geigy port.	1630	1615
Ciba-Geigy nom.	648	650
Fischer port.	568	567
Jelmoli	1130	1130
Héro	3300	3310
Landis & Gyr	480 d	500
Losinger	850	830
Globus port.	2400	2400 off.
Nestlé port.	3245	3250
Nestlé nom.	1565	1565
Sandoz port.	4550	4600
Sandoz nom.	1860	1860
Alusuisse port.	970	955
Alusuisse nom.	377	380
Sulzer nom.	2440	2450

USA et Canada	9.12.75	10.12.75
Alcan Alumin.	54 1/2	55 3/4
Amex	118 off.	118
Beatrice Foods	63	62 1/2
Burroughs	217	220 1/2
Caterpillar	174 1/2	178
Dow Chemical	234	236 1/2
Mobil Oil	123	122
Allemagne		
AEG	87 1/2	85 3/4
BASF	152	150
Bayer	127	127 1/2
Demag	185	182 off.
Hoechst	147	146
Siemens	287 1/2	285 1/2
VW	134	132
Divers		
AKZO	40 1/4	40
Machines Bull	19 3/4 off.	19 1/2
Courtaulds	8 off.	8 off.
De Beers port.	9 1/2	9 1/2
ICI	16 1/2	16 3/4
Pechiney	61	60 1/2
Philips' Gloeil	26 1/2	26 1/2
Royal Dutch	102	101
Unilever	117	116 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	415	425
Anfos 1	117	118
Anfos 2	106 1/2	107 1/2
Foncipars 1	1950	1970
Foncipars 2	1110	1130
Japan Portfolio	350	360
Swissvalor	190 3/4	193 3/4
Universal Fund	84.85	86 3/4
Universal Bond	73	74 3/4
AMCA	32	33 3/4
Bond-Invest	70 1/4	71 1/4
Canac	82 1/2	87 1/2
Denac	66 1/2	67 1/2
Espac	235	237
Eurit	109	111
Fonsa	80 1/2	81 1/2
Germac	102 1/2	104 1/2
Globinvest	60	61
Helvetinvest	95.30	—
Pacific-Invest	68 1/2	69 1/2
Safit	193	203
Sima	169	174
Canada-Immobil	705	730

Bourses européennes

	9.12.75	10.12.75
Air Liquide F	—	352 1/2
Au Printemps	—	65 1/2
Rhône-Poulenc	—	106.80
Saint-Gobain	—	141.20
Finsider Lit.	266 3/4	272
Montedison	513	532
Olivetti priv.	960	961
Pirelli	784	791
Daimler-Benz DM	345 1/2	346
Karstadt	432 1/2	431
Commerzbank	212 1/2	205 1/2
Deutsche Bank	332	331 1/2
Dresdner Bank	258 1/2	256.90
Gevaert b.Fr.	1158	1152
Hoogovens filh.	56.20	55.60

Bourse de New York

	9.12.75	10.12.75
American Cyanam.	23 1/8	23
American Tel & Tel	50	50
American Tobacco	36 1/2	36 3/4
Anaconda	17 1/8	17 1/8
Bethlehem Steel	31 1/8	32
Canadian Pacific	13 1/8	13
Chrysler Corporation	9 3/4	9 3/4
Dupont de Nemours	124 1/4	124 1/2
Eastman Kodak	103 3/4	104 5/8
Exxon	85 1/4	86 1/4
Ford Motor	42 1/8	42 1/2
General Dynamics	34 5/8	35 1/2
General Electric	46 1/2	47
General Motors	54 3/8	55 3/8
Gulf Oil Corporation	19 1/8	19 7/8
IBM	215 7/8	217 1/2
International Nickel	23 3/8	24
Int. Tel & Tel	21	21 3/8
Kennecott Cooper	27 5/8	27 7/8
Lehmann Corporation	10 3/4	10 1/2
Lockheed Aircraft	7 7/8	7 5/8
Marcor Inc.	28 1/8	28 7/8
Nat. Dairy Prod.	41 1/2	42
Nat. Distillers	16	15 7/8
Owens-Illinois	48 5/8	49 1/2
Penn Central	1 3/8	1 3/8
Radio Corp. of Am	18 3/8	19
Republic Steel	25 7/8	26 1/8
Royal Dutch	38 3/4	38 1/2
Tri-Contin Corporation	10 7/8	11
Union Carbide	57 1/4	58 1/4
US Steel	61 1/2	63
Westing Electric	13 3/4	13 7/8
Tendance meilleure.	Volume : 15.660.000	
Dow Jones :		
Industr.	824.15	833.99
Serv. pub.	80.65	81.03
Ch. de fer	162.53	165.07
Canasec	488	500
Crédit Suisse Bonds	65 3/4	66 3/4
Crédit Suisse Intern.	59 3/4	60 3/4
Energie-Valor	71	72
Intervalor	59 3/4	60 3/4
Swissmobil 61	1065	1075
Ussec	570	580
Automation-Fonds	67 1/2	68 1/2
Eurac	271	272
Intermobilfonds	69 1/2	70 1/2
Pharmafonds	149	150
Poly-Bond int.	68.30	69.30
Siat 63	1055	1060
Valca	69	71

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir jeudi, deux programmes
Horaires spéciaux
A 20 heures - 16 ans
Un film d'actualité
LES NOCES DE CENDRES
avec Elizabeth Taylor, Henri Fonda
A 22 heures - 18 ans
LE SEXE FOU
avec Laura Antonelli, Giancarlo Giannini

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
La grande rencontre Michèle Morgan-Serge Reggiani dans un film de Claude Lelouch
LE CHAT ET LA SOURIS
Ne manquez pas les cinq premières minutes...

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir jeudi à 17 et 21 heures
FELLINI 8 1/2
avec Marcello Mastroianni, Claudia Cardinale et Anouk Aimée

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir jeudi RELÂCHE sauf mardi et vendredi

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 heures
Dimanche matinée à 14 heures - 16 ans
LE PARRAIN N° 2
Un film de Francis Ford Coppola
Le film aux 6 Oscars. Le film de l'année.
Faveurs suspendues

SION Capitale
Tél. 027 22 20 45

Dès ce soir jeudi et jusqu'à lundi - 16 ans
Soirée à 20 h. 30.
Dimanche matinée à 15 heures
FUNNY LADY
avec Barbra Streisand, Omar Sharif
Si vous avez aimé Funny Girl, vous adorerez Funny Lady

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
CARAVANE POUR VACCARES
avec Marcel Bozzuffi et Charlotte Rampling

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir jeudi : RELACHE
Vendredi, samedi et dimanche
GROSS PARIS

FULLY Michel

Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Un formidable concert « pop »
PICTURES AT AN EXHIBITION
Dès demain vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Louis Jovet dans le « policier » de H.-G. Clouzot
QUAI DES ORFÈVRES

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Un « western » plein d'action et d'humour
DÉPÊCHE-TOI SARTANA,
JE M'APPELLE TRINITA
avec Robert Widmark et Harry Baird

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Burt Lancaster dans le nouveau chef-d'œuvre de Luchino Visconti
VIOLENCE ET PASSION
ou « Le portrait d'une famille »
avec Helmut Berger et Silvana Mangano

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir jeudi à 20 h. 30 - 14 ans
William Holden et Alec Guinness dans
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
A voir... à revoir... à revoir...

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Dès ce soir jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Un super-film comique !
SOLDAT DUROC... ÇA VA ÊTRE TA FÊTE
Des rafales de gags
avec Pierre Tornade, Galabru, Jacques Duby
Un énorme éclat de rire !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Sidney Poitier et Michael Caine dans un
super-film d'aventures de Ralph Nelson
LE VENT DE LA VIOLENCE
De l'action à vous couper le souffle !

BEX Rex

Ce soir jeudi, soirée à 20 heures - 16 ans
Alain Delon et J.-P. Belmondo dans le célèbre
film de Jacques Deray
BORSALINO
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
Strictelement pour adultes
J'AI DROIT AU PLAISIR

la maison du tricot



grand choix de pulls, gilets, chemisiers, jupes et pantalons coordonnés

Lausanne
26, rue de Bourg
30, rue de l'Ale

magasins à Lausanne - Genève - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Fribourg

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riendel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau) ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 52,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 francs le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 20 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



météo

En dépit des stratus

Prévisions jusqu'à ce soir :
Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : sur le Plateau, la nappe de stratus, dont la limite supérieure se situe entre 1200 et 1400 mètres, ne se dissipera que partiellement cet après-midi. Au-dessus de cette couche ainsi que dans les autres régions, le temps sera ensoleillé.
En plaine, la température sera comprise entre -5 et +1 degré en fin de nuit, entre 2 et 5 degrés l'après-midi. Vent faible.

TELEVISION

tv Suisse romande
Emissions en noir et blanc

12.00 ■ Ski. Coupe du monde. Slalom dames (1^{re} manche). En différé d'Aprica
12.30 ■ Ski. Coupe du monde. Slalom dames (2^e manche)
17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 TV-Jeunesse. Chronique montagne. Aujourd'hui : les barrages anti-avalanches

18.30 Courrier romand. Genève
18.50 Aglaé et Sidonie. Pour les petits : une dernière histoire avant de s'endormir
18.55 Arpad le tzigane. 11^e épisode
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.20 Temps présent. Le magazine de l'information

21.20 Splendeurs et misères des courtisanes
22.20 L'antenne est à vous. Ce soir, c'est la Société théosophique qui expose en toute liberté sa conviction profonde
22.35 Téléjournal

tv Suisse alémanique
Emissions en noir et blanc

12.00 ■ Ski-Weltcuprennen
15.30 Da capo
17.00 Kinderstunde
17.30 Das alte Aegypten
18.10 Geschichte 26
18.40 De Tag isch vergange
18.50 Tagesschau
18.55 Blickpunkt Region
19.05 Sportkalender
19.35 Bericht vor acht
20.00 Tagesschau
20.15 ■ Kommentar aus Bern
20.25 Und sie bewegt sich noch
21.25 Schweizer im Spanischen Bürgerkrieg
22.50 Tagesschau

tv Suisse italienne

8.40 Télévision scolaire
10.20 Télévision scolaire
12.00 ■ Ski
18.00 Pour les enfants
18.50 Autoreport
18.55 Hablamos español
19.30 Téléjournal
19.45 ■ Ici Berne
20.15 Passez la balle
20.45 Téléjournal
21.00 Reporter
22.00 Ciné-club
Les aventures du brave soldat Schweik
23.15 Téléjournal

tv France 1
Toutes les émissions en noir-blanc

10.00 Coupe du monde de ski. Slalom dames (première manche), à Aprica
12.15 Réponse à tout
12.57 ITI journal
13.35 Magazine régional
14.05 Télévision scolaire
17.45 Télévision scolaire

18.15 A la bonne heure. Avec : Annik Beauchamps, Evelyne Dhéliat. La réforme du divorce
18.45 Reinefeuille. Le robot du Père Noël
18.55 L'île aux enfants. Les poupées folkloriques
19.20 Actualités régionales
19.40 Une minute pour les femmes. La ménopause, ça existe et c'est important, informez-vous
19.47 Le renard à l'anneau d'or (21)
20.00 ITI journal
20.30 Spéciale. Le bicentenaire des Etats-Unis d'Amérique. Avec : Joe Dassin, Mireille Mathieu, Yves Simon, Mort Shuman, Guy Marchand. Une évocation de Al Johnson, Michel Fugain, Nicolas Peyrac. Extrait du show de Barbra Streisand, Enrico Macias, Aimable. Un groupe folklorique breton. Orchestre Marc Laferrière.
21.45 Shaft. 4. La justice, de Ken Kolb
22.55 Allons au cinéma. « Le sauvage », interview de Jean-Paul Rappeneau, « Monty Python », interview de Yves Robert, « La ville bidon », interview de Bernadette Lafon et Robert Castel, « Le retour de la 7^e compagnie », interview de Jean Lefebvre.
23.25 ITI journal

tv Antenne 2

13.35 Magazine régional
14.30 Flash journal
Aujourd'hui Madame. Les grandes religions : 5. l'orthodoxie
15.30 ■ Les incorruptibles. 21. L'antidote
16.20 Les après-midi d'Antenne 2. Jeux, magazines. Journal, des journaux et des livres. Aujourd'hui, le cinéma. 17.30 Jammot garde l'Antenne. 18.00 Actualités d'hier.
18.30 Journal
18.42 Le palmarès des enfants. Avec : le père Lippette et Sacripan
18.55 Des chiffres et des lettres. Jeu avec Le compte est bon et Le mot le plus long
19.20 Actualités régionales
19.44 Y'a un truc. Un jeu avec le concours de Majax
20.00 Journal de l'A2
20.20 D'accord, pas d'accord
20.30 Les violons du bal. Film de Michel Drach. Avec : Marie-José Nat, Gabrielle Doucet, Michel Drach, David Drach, Christian Rist, Nathalie Rousset, Paul Le Person, etc.
22.15 Vous avez dit bizarre. Une émission de Michelancelot
23.30 Journal de l'A2
Astrament vôte

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs
18.58 FR3 actualités
19.00 Histoire des enfants. Deux enfants sous la Renaissance
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre. Académie de Bretagne
19.55 FR3 actualités
20.00 Altitude 10 000. Jeu d'Alain Jérôme et Pierre Vignal
Un fil, un auteur
20.30 Les proies. Un film de Don Siegel. Avec : Clint Eastwood, Géraldine Page, Elizabeth Hartmann, Pamela Fernin, Jo Ann Harris, etc.
22.15 FR3 actualités

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
6.00 Le journal du matin
6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
7.30 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.30 La puce à l'oreille
12.00 Le journal de midi
12.15 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
13.10 env. Magazine d'actualité
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton :
Madame Scarron (4)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Paroles...
20.05 Contact
22.05 Baisse un peu l'abat-jour

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 A votre service
10.00 Entretien
10.15 Radioscolaire
Un barde de la terre océane
10.45 U.R.I.
50^e anniversaire du premier manifeste du surréalisme
11.00 Suisse-musique
Le Groupe instrumental romand
11.30 Interprètes romands
12.00 Midi-musique.
14.00 Informations
14.05 Rêves et voyages
16.00 Rencontres
16.30 Suisse-musique
17.30 Redilemele
18.00 Informations
18.05 Rhythm'n pop
18.30 Jazz-live
19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Jazz en réédition
20.00 Informations
20.05 Scènes musicales
Rigoletto
20.30 L'œil écoute
Troisième quart du siècle
22.00 Pari pour demain
22.30 Les raisons de la folie
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Fanfare militaire. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Musique pastorale italienne. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique populaire. 16.05 Théâtre. 17.20 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Consultation : Education - Chamalleries entre frères et sœurs. 22.05 Chansons. 23.05-24.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 18.30, 22.15.
6.00 Musique. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Deux notes. 13.15 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.35 Sonate pour trompette, cordes et clavecin, Albinoni. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Table ronde. 20.40 XI^e Concert symphonique du Radio-Orchestre. 21.45 Chronique musicale. 22.00 Chœurs. 22.20 Jazz. 22.45 Musique légère. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Notre sélection du jour

TV-Jeunesse

Chronique montagne : « La lutte contre les avalanches ». Une émission de Pierre Simoni.
De nombreuses techniques, certaines très anciennes, sont employées traditionnellement pour lutter contre les risques de déclenchements d'avalanches.
Lors de précédentes émissions, les skieurs et alpinistes ont été rendus attentifs aux dangers de ce fléau qui, chaque année, fait de nombreuses victimes.
Ce soir c'est un autre aspect de la protection contre les avalanches que « Chronique montagne » se propose de montrer : la protection des villages, des voies de communication et des ouvrages.
Cette lutte contre les avalanches est bien sûr, indispensable à la protection des populations de montagne : le facteur doit pouvoir distribuer le courrier, le médecin doit se rendre rapidement au chevet du malade, le lait doit être apporté chaque jour à la laiterie, les enfants doivent pouvoir se rendre sans danger à l'école, sans compter les nombreux habitants de ces hautes vallées qui travaillent chaque jour en plaine. Bref, tout ce monde est fréquemment exposé au danger.
Mais il y a aussi la protection des touristes, des skieurs et alpinistes qui se rendent souvent dans ces villages de montagne pour pratiquer leur sport favori. Il faut donc protéger aussi les installations mises à leur disposition : télési, téléphérique, pylônes, voies de communication, l'hôtel ou le chalet particulier.
En compagnie d'André Roch, grand spécialiste des avalanches, qui fut pendant plus de vingt-cinq ans chef de la section « génie paravalanche », à l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluhjoch sur Davos, l'équipe de la Télévision romande s'est rendue dans la vallée de Conches, dans le Haut-Valais, où plusieurs ouvrages typiques de protection ont été mis en place.
Chacun se souvient de la récente catastrophe de Reckingen, où en février 1970 l'avalanche a fait plus de trente victimes et a détruit toute une partie du village. Qu'a-t-on fait depuis lors pour mieux protéger ce village ? A quoi reconnaît-on une zone avalancheuse ? Comment choisir le genre d'ouvrage qui conviendra ? Toutes ces questions, furent posées à André Roch et les meilleurs exemples ont été filmés sur place... lors de la première chute de neige dans cette vallée.

Pavillons de jardin
Grand choix - 25 000 constructions livrées !
Renseignez-vous - visitez notre exposition !
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus !
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12



Rip Kirby

STOGIE NASH N'A PAS BESOIN D'ALLER LOIN POUR TROUVER SON PROSPECTEUR...

EST-CE POSSIBLE ?

JE NE SERAI PEUT-ÊTRE PAS OBLIGÉ D'ALLER JUSQU'EN VILLE, APRÈS TOUT, VOILÀ UN CORNICION AVEC UN COMPTEUR GEIGER...

BONJOUR, MONSIEUR ! QUE FAITES-VOUS AVEC CE TRUC ?

AVEC CE COMPTEUR GEIGER ? EH BIEN, JE CHERCHE DE L'URANIUM, MON AMI...

URANIUM, HUM ? J'AI ENTENDU DIRE QU'ON EN TROUVE PAR LÀ, EST-CE PRÉCIEUX ?...

EXTRÊMEMENT. UN BON FILON, ET VOUS ÊTES RICHE EN UN CLIN D'OEIL !

JOHN TRENTICE 6-14 distribué par opera mundi

métraiiller SA

Asphaltages - Etanchéités - Isolations - Linoléums - Sols plastiques Tapis

VENTE DE COUPONS

NOUVEAUTÉS : Novilon sols et murs

Dépôt : rue de l'Industrie 48 - Grand parc **Tél. 027/22 24 04**

Ouvert tous les samedis matin de 7 h. 15 à 12 h. 45

SION

Vente aux enchères publiques

Les hoirs de feu Théodore ZUFFEREY, de Joseph-Marie, de son vivant à Vissoie, exposeront en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront

vendredi 12 décembre 1975 à 18 h. 30

au café de la Noble-Contrée, à Veyras le mas constitué par les immeubles suivants :

- Sur Veyras**
 Art. 4214, fol. 3, No 183, Zandinand, vigne, 307 m²
 Art. 3163, fol. 3, No 184, idem, demi-vigne, 76 m²
 Art. 3163, fol. 3, No 184, idem, demi-vigne, 75 m²
 Art. 432, fol. 3, No 185, idem, demi-vigne, 80 m²
 Art. 432, fol. 3, No 185, idem, demi-vigne, 80 m²
 Art. 2122, fol. 3, No 169, idem, demi-vigne, 94 m²
 Art. 2122, fol. 3, No 169, idem, demi-vigne, 95 m²

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

p.o. **Simon Epiney**
 notaire, Sierre
 36-32555

Pêche sportive de la Fula

Pêcheurs, action décembre !

Le poisson sera vendu à Fr. 12.- à la place de Fr. 14.-

Ouvert tous les jours, sauf le mardi.

Venant du Bas-Valais, à Gampinen, prenez à gauche.
 Venant du Haut-Valais, traversez le Rhône, à Tourtemagne.

Tél. 027/63 15 84 le soir

A louer sur la colline de Lentine (Ormône-Savièse)

appartements

- 4 1/2 pièces dès 331.- + charges
 3 1/2 pièces dès 272.- + charges
 2 1/2 pièces dès 236.- + charges

Gérance Jeanneret
 Chemin des Collines 13, 1950 Sion
 Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer à Sion

appartement 4 1/2 pièces

Tout confort

Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 38 48

36-2840

Inscrivez-vous à l'

Ecole valaisanne d'accordéon

Direction Frédy Balta

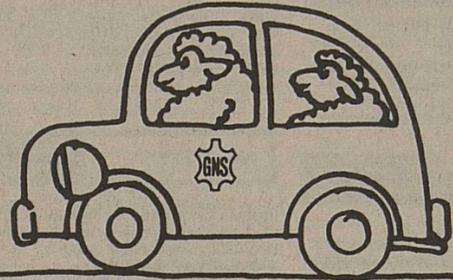
(producteur de l'émission « Les mordus de l'accordéon »)

Cours pour débutants et tous degrés. Enseignement du solfège inclus dans les leçons.
Les professeurs ne prennent que 2 élèves à la fois.

Inscriptions chez
Jean-Edouard Dubuis, tél. 027/22 49 44
Jean-Yves Sixt, tél. 027/22 38 64

36-32564

A des prix de fabrique:



Peaux pour sièges de voiture

«Fauna» (avec 30 mm de laine) ou «Carlana» (18 mm). La meilleure qualité de peaux de mouton, tannées au chrome, donc lavable jusqu'à 60° C. Proposées en blanc, jaune, beige, brun ou gris. Modèles pour tous les types de voiture, avec ou sans calotte. Modèles spéciaux pour sièges à dossier surélevé, avec appuie-tête intégré, ou sur mesure.

Peaux décoratives

Utilisées comme décoration au mur, tapis, couvre-lit ou coussin: peaux de lapin, mouton, chèvre, veau, vache, cheval, chamois, chevreuil, zèbre, ours etc. Une très vaste gamme de pièces très belles ou rares, sous forme brute ou façonnée.

Venez faire votre choix directement au dépôt de l'usine!
 (lu-ve 8 h-12 h/14 h-18 h, sa 8 h-12 h/13 h-17 h)

G. Neuenschwander Fils S.A. (près du centre de Protection Civile)
 3960 Sierre tél. 027 550265

A vendre

Jusqu'au 15 décembre pour fin de stock à vendre services argenterie

- 12 couteaux
- 12 fourchettes
- 12 cuillers
- 12 cuillers à moka
- 1 louche
- 1 grande fourchette
- 1 grande cuiller (argentés) de style classique, pour cause de rénovation des modèles

TOTAL 51 pièces

au prix d'occasion de

Fr. 150.-

Envoi contre remboursement.

Demandez prospectus

VALENTINI UGO ARTICLES D'ARGENTERIE

Case postale 126
 Av. Torricelli 23
 6904 Lugano (TI)

24-313963

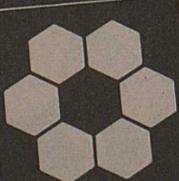
Placette lutte contre la viande chère

Ragoût de porc 1er choix le kg **11.-**

Rôti de porc, épaule 1er choix le kg **12.50**

Tranches de porc, jambon 1er choix le kg **14.50**

Lard fumé, maigre le kg **6.90**



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon



DISCOUNT DE TAPIS A. BURGNER SA

Rue du Simplon 26, 3960 Sierre
 Tél. 027/55 03 55
 Gérant : W. Biaggi

Tapis mur à mur

Qualité	Prix Netto-Discount
Salvador	14.- m ²
Dungel-gins	19.- m ²
Bernina	28.- m ²
Canadian	28.- m ²

et beaucoup d'autres qualités et motifs.

Immense choix de coupons

Presque toutes les dimensions et qualités. 50 à 90 % au-dessous du prix normal, même pour des chambres entières...
 Par exemple :

Grandeur	Prix normal	Net discount	Grandeur	Prix normal	Net Discount
395 x 420	810.-	390.-	380 x 425	840.-	420.-
378 x 400	756.-	427.-	295 x 400	600.-	300.-
313 x 370	602.-	330.-	400 x 420	934.-	450.-
380 x 420	1033.-	430.-	420 x 430	900.-	450.-
290 x 318	618.-	257.-	365 x 400	703.-	350.-
405 x 420	990.-	490.-	355 x 410	950.-	450.-
395 x 390	850.-	425.-			

- Tours de lit** dès Fr. 149.-
- Milleux 170 x 240 cm** dès Fr. 337.-
- 200 x 300 cm** dès Fr. 435.-
- Garnitures WC** dès Fr. 28.-
- Descentes** dès Fr. 18.-
- Tapis d'Orient (un grand choix)**

Profitez de nos véritables prix discount et des conseils donnés par un magasin spécialisé !

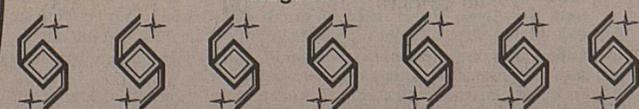
Une visite vous convaincra



Livraison gratuite à domicile
 Selon désir, installation

DISCOUNT DE TAPIS A. BURGNER SA

D'autres magasins à Lucerne, Bienne, Soleure, Regensdorf



LES DEUX HISTOIRES

Depuis que les hommes ont entrepris de noter la succession des événements, pour l'édification des générations suivantes, il y a toujours eu deux histoires : celle des faits et la seule valable, celle des pronostics et commentaires, toujours fautive parce que partisane. Ce qu'il vient de se passer dans la péninsule Ibérique apporte la preuve de la remarque précédente.

Si l'on avait dû en croire les commentateurs occidentaux, Franco était haï de toute l'Espagne et, par voie de conséquence, Juan Carlos - parce qu'il lui succéderait - devait connaître la même hostilité. Depuis trente-six ans pour Franco, six ans pour Juan Carlos, la presse de gauche se gargarise des mêmes commentaires. Or, qu'avons-nous vu à Madrid ? Pour les obsèques du caudillo, une foule énorme venue saluer la dépouille de Franco, pour le couronnement de Juan Carlos, un demi-million d'Espagnols acclamant le nouveau souverain. En bref, je dirai que ce à quoi l'on a assisté ne correspondait en rien à ce que l'on nous annonçait. Les commentateurs, dépités, nous affirmèrent que cet enthousiasme d'un jour ne durerait pas et que le jeune roi allait se heurter à de tels problèmes qu'il ne pourrait que retourner au fascisme ou s'en aller. MM. Marchais et Mitterrand, en compagnie des leaders de la gauche, ont feint de s'indigner de la présence du président de la République française au couronnement de Juan Carlos I^{er}. Que M. Marchais ignore les règles essentielles de la courtoisie internationale, n'est pas pour nous surprendre, mais on aurait cru plus d'élégance d'esprit à M. Mitterrand. Indécemment - a dit le leader communiste - de la présence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Dans ce cas, l'indécence était partagée par des gens de qualité : le président de l'Allemagne

fédérale, Philippe d'Edimbourg, le prince Albert de Belgique, les rois de Suède et de Norvège, l'héritier du trône marocain, les Arabes, etc. Enfin, pourquoi ne pas souligner que l'amitié espagnole entre, comme élément premier, dans la politique méditerranéenne de la France ? Il est bon pour elle d'avoir une armée solide prête à l'aider à défendre une mer sur laquelle ses riverains doivent régner sans partage sous peine d'hypothéquer leur avenir. Et puis, est-il plus indécent d'aller assister au couronnement d'un

CHRONIQUE INTERNATIONALE par Charles Exbrayat

jeune roi que de se rendre au Kremlin pour féliciter les dirigeants soviétiques d'avoir écrasé la liberté à Prague ? Quant au Portugal, contrairement aux prédictions de la gauche occidentale, Carvalho et ses amis ne l'ont pas emporté lors de la dernière tentative armée pour s'emparer du pouvoir à Lisbonne. Pourquoi en avons-nous été surpris ? Parce que nous avions été plus ou moins intoxiqués par les zélés de la gauche ne cessant de nous vanter la force des communistes portugais, les dissensions profondes de l'armée, la puissance du chef du Copcon,

Otelo de Carvalho placé à la tête des troupes d'élite dont la seule apparition devait faire s'effondrer un pouvoir désavoué par l'extrême gauche et les communistes. En vérité, que s'est-il passé ? Les régiments rouges se sont emparés, sans coup férir, de trois aérodromes tandis que des parachutistes faisaient prisonnier le grand patron de l'aviation et que la police se rangeait sous la bannière des insurgés. En bref, tout semblait aller le mieux du monde pour l'extrême gauche et Carvalho. Mais...

... mais les Portugais ne sont pas les Espagnols. Ils ne partagent pas avec leurs voisins ce goût profond de la mort, de la souffrance qui les pousse au pied des autels et les jette, le cas échéant, dans les plus atroces excès. Le Portugais est beaucoup plus attaché aux plaisirs de la vie et ses corridos ne sont pas sanglants. La mort ne se mêle pas aux jeux de l'arène sauf pour les *rejoneadores*, sortes de toreros à cheval qu'on nomme encore *caballeros en plaza*. Or, à Lisbonne, le doux, le paisible Costa Gomez, ne s'est pas laissé effrayer. S'appuyant sur la loi, il est devenu le chef du Portugal tout entier et il a suffi, qu'à son appel, les régiments du Nord fassent mouvement, pour que les aérodromes soient évacués, le commandant de l'aviation libéré, Otelo de Carvalho destitué. Toutefois, ce qui m'apparaît le plus significatif dans cette mini-crise, c'est que lorsque les militaires révoltés ont appelé à l'aide la population rouge de Lisbonne, il n'est venu que trois cents personnes. On conviendra que c'est peu. Moralité : l'énergie paie toujours. Nos gouvernements devraient y penser.

Chronique en chrétienté

DU RENOUEAU DANS LA JEUNESSE D'ACTION CATHOLIQUE EN ITALIE

Une rencontre récente des responsables diocésains des groupements de la jeunesse d'Action catholique a démontré clairement que la crise des années soixante est vaillamment surmontée.

Dans son discours, le président de l'association, M. Mario Agnes, a exprimé sa totale et joyeuse confiance qu'il a rapportée des très nombreuses visites que lui et ses camarades du comité central ont faites durant ces trois derniers mois. Ces visites leur ont permis d'approcher trente mille jeunes, à l'occasion de centaines de réunions, de camping-écoles, nationaux, régionaux, diocésains.

« Au début de cette nouvelle année sociale, disait Mario Agnes, la confiance dans l'avenir renaît ; nous constatons le renouveau et l'enthousiasme des jeunes. Il s'agit bien d'un nouvel élan et d'un approfondissement du sentiment religieux et de la vocation de conquête qui nous pousse à remplir pleinement notre rôle historique, exigé par la situation actuelle de notre pays. »

Il y a de quoi se réjouir, vraiment : tant de jeunes gens réunis pour prier, pour étudier et pour élaborer des plans d'action !

Les efforts de l'association vont tendre, cette année prochaine, dans trois directions.

Avant tout, la mise en pratique du concile dans la vie et la mentalité de nos communautés locales.

Ensuite, créer des conditions de disponibilité et d'accueil, pour que le programme du congrès des catholiques italiens qui se tiendra en automne 1976 avec le mot d'ordre : « évangélisation et promotion humaine », trouve une attitude résolue chez les chrétiens et surtout de la part des membres de l'Action catholique des jeunes. L'apport de ces derniers sera vigoureux et intelligent non seulement dans le domaine culturel mais sur le plan des services et celui du travail dans l'opinion publique.

Enfin, déclare Mario Agnes, l'Action catholique des jeunes se

propose d'offrir à la société italienne des exemples valables, des modèles authentiques de fidélité chrétienne dans la cohérence et l'unité.

Dans ce but, l'association que préside excellentement Mario Agnes, lancera dans l'Eglise et dans la société un triple mouvement :

Un mouvement d'intense spiritualité, centré sur le Christ, la Vierge ; orienté vers la pénitence et la vie ecclésiale.

Un mouvement de fidélité catholique.

Un mouvement de témoignage collectif de l'association en tant que telle, et non plus seulement individuel.

Donc un programme qui rejoint celui que l'épiscopat s'est fixé depuis trois ans, à savoir l'évangélisation.

Est-il nécessaire de remarquer ici que cette mission dont se chargent les jeunes catholiques italiens d'Action catholique est un défi lancé aux jeux décevants de la politique actuelle, dans la Péninsule ?

De façon concrète, la politique, pour cette Association d'action catholique, devient un engagement exigeant en faveur de la famille, de l'école et du travail.

« De notre part, ajoute le président Agnes, ce sera un engagement bien articulé et permanent, dont le motif inspirateur et fondamental est la commune participation dans une société qui se trouve en contradiction avec les idéaux qu'elle affirme et tend de plus en plus à mettre en marge l'homme de notre temps qui devient de moins en moins l'artisan de son sort. »

« Pour nous la politique signifiera un engagement pour ceux que la pape (dans « Octogesima adveniens ») appelle les « nouveaux pauvres », c'est-à-dire tous ceux que la fameuse « culture » d'à présent met à l'écart : l'homme qui ne produit pas, l'isolé, le malade, l'émigré. »

Et Mario Agnes de conclure : « Ce choix révolutionnaire de civilisation, nous l'accomplirons avec des gestes significatifs. »

F. Rey

La vaccination antivariolique s'impose

BERNE. - Pour la première fois en Suisse, où la vaccination, rappelons-le, relève des compétences cantonales, un groupe de scientifiques est en train d'établir une liste de recommandations en matière de vaccination baptisée officiellement « calendrier de vaccinations » et qui doit être ensuite publiée dans diverses revues médicales suisses. Constitué sur l'initiative du professeur Schaer, de Zurich, ce groupe a consulté par ailleurs les instances fédérales en matière de recherche scientifique ou de santé, notamment la commission pour la santé du Fonds national suisse de la recherche scientifique, ainsi que divers autres milieux intéressés.

Un point intéressant, dans cet ensemble de recommandations : celui qui traite de la vaccination contre la variole. On sait en effet que l'Organisation mondiale de la santé espère venir à bout prochainement de cette maladie, à l'échelle mondiale, lorsqu'auront été supprimés les cas isolés du Bangladesh ainsi que les quelques foyers subsistant en Ethiopie. Or, la vaccination antivariolique - encore obligatoire dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Valais et Tessin - n'est plus imposée par exemple aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, où l'on a jugé sans doute que le risque d'une épidémie était trop faible, et qu'il ne compensait pas les risques de complication inhérents à la vaccination, et d'encéphalite

en particulier.

Pourquoi, dans ces conditions, continuer à recommander, au niveau suisse, la vaccination contre la variole ? Le directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, le Dr Frey, l'expliquait récemment sur les ondes de la Radio suisse romande.

« Tant qu'il restera ne serait-ce qu'un seul cas de variole dans le monde - a déclaré le Dr Frey à notre confrère Eric Schaerlig - je crois qu'il sera sage de maintenir notre recommandation, surtout pour cette plaque tourmente qu'est la Suisse. D'autant que si l'on vaccine les enfants entre une année et deux ans, les risques de complication sont vraiment infimes, mais nos recommandations mentionnent explicitement - a poursuivi le Dr Frey - que nous pouvons très bien envisager d'évoluer rapidement si la situation nous y invite et si nous pouvons être vraiment sûrs que la variole a été entièrement éliminée de la planète. »

Il faut donc attendre les résultats définitifs, et sur quelques années, de la campagne d'éradication qu'achève l'OMS (dont on peut dire toutefois qu'elle constitue une entreprise, unique, absolument remarquable) avant de songer à modifier sensiblement nos habitudes en matière de vaccination antivariolique.

(Cedoss)

Un film couleur sur saint Thomas d'Aquin

Parmi les initiatives prises pour le septième centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin figure un film en couleurs, qui sera projeté prochainement sur les écrans de la télévision. Il a pour metteur en scène Leandro Castellani et pour acteur principal Paolo Lombardi. Le film a été tourné en grande partie à Sermoneta, village de la province de Latina, au sud de Rome, non loin de l'abbaye de Fossanova, où le saint mourut le 7 mars 1274, alors qu'il se rendait au concile oecuménique de Lyon. Leandro Castellani s'est proposé de présenter « le visage et le temps de saint Thomas d'Aquin ».

Equipes internationales

Des revues de théologie et de philosophie italiennes ont consacré des numéros entiers à saint Thomas, avec le concours de collaborateurs étrangers. Citons entre autres la *Scuola cattolica* du grand séminaire de Milan, *Divus Thomas*, du collège Alberoni de Plaisance, *Sapienza*, de la maison d'études des dominicains de Naples, *Sacra Doctrina* des dominicains de Bologne, *Divinitas* de l'université pontificale du Latran, *Ephemerides carmeliticae*, de la faculté de théologie des carmes déchaux de Rome, enfin, la *Revue de philosophie néo-scholastique* de l'université catholique de Milan.

Dans *Ephemerides carmeliticae*, par

exemple, un théologien français, le père Philippe de la Trinité, souligne « le thomisme de Thérèse de l'Enfant-Jésus qui, sans l'avoir pourtant jamais lu, se rencontre admirablement sur plus d'un point avec le grand docteur du Moyen Age ». Mettant en parallèle, sur la justice et la miséricorde de Dieu ainsi que sur la vertu d'espérance, d'une part l'enseignement de saint Thomas, et de l'autre les vues de sainte Thérèse, le père Philippe de la Trinité nous fait constater une merveilleuse convergence de pensée. Rien d'étonnant à cette rencontre entre le géant de la pensée médiévale et la frêle carmélite du XIX^e siècle, puisque l'un et l'autre saint tiraient leur sagesse d'une même Source.

Un génie prophétique

De tous les périodiques publiés en Italie, c'est la *Revue de philosophie néo-scholastique* de l'université catholique de Milan qui semble avoir fait l'effort le plus considérable pour commémorer dignement saint Thomas par la publication de mélanges (I). Elle a mobilisé une quarantaine de collaborateurs, domiciliés la plupart à l'étranger.

Signalons enfin la parution d'un quatrième tome de *Mélanges thomistes*, par les soins de l'Académie pontificale de saint Thomas et de la maison d'édition *Città Nuova* (Rome). Alors que les trois premiers volumes avaient pour objet respectivement les sources et le rayonnement de la pensée de saint Thomas (I), le thomisme et les problèmes théologiques (II) et les problèmes philosophiques d'aujourd'hui (III), le

quatrième volume est consacré entièrement à « Saint-Thomas et la philosophie du droit aujourd'hui » (2). Ainsi Jean Darbellay (Fribourg) étudie « les prolongements thomistes de la notion aristotélicienne de nature et de droit naturel » ; Mgr Philippe Delhaye (Louvain) analyse la « loi nouvelle » dans l'enseignement de saint Thomas, le père Joseph de Finance S. J. (Rome) marque les rapports du droit naturel et de l'histoire, Mgr M. Schmaus (Munich) met en parallèle la loi naturelle et la loi évangélique. Plusieurs auteurs étudient la doctrine du saint sur la politique.

Les nombreuses et riches publications italiennes à l'occasion du septième centenaire de la mort de saint Thomas montrent bien que, selon la remarque du pape, « la voix de saint Thomas n'a pas résonné comme une voix d'outre-tombe ». Le centenaire a fourni l'occasion de reconnaître, mieux peut-être encore que dans le passé, la perpétuelle actualité du « plus savant des saints, et du plus saint des savants », objet de la lettre magistrale *Lumen Ecclesiae* de Paul VI au maître général des dominicains.

Il en a été des initiatives pour le septième centenaire de la mort de l'Aquinat comme des manifestations de l'Année sainte : le succès a dépassé les prévisions même optimistes.

Qui donc eût pensé, il y a quelques années seulement, qu'on présenterait sur les écrans de la Télévision italienne un maître à penser apparemment si éloigné de notre temps et de ses problèmes, et en réalité pourtant si proche de lui et si actuel ?

Georges Huber

(1) *Studi su San Tommaso d'Aquino e la fortuna del suo pensiero*, 900 pages, université catholique de Milan, Largo Gemelli 1, 20123 Milan.

(2) *San Tommaso e la filosofia del diritto oggi ; saggi*, 298 pages, édit. *Città Nuova*, 67, Viale Vaticano, 00165 Rome.

Un peu... d'un grand nom

Bisquit COGNAC

Bisquit

COGNAC

*** VSOP

BULLETIN D'ABONNEMENT

au

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an: Fr. 106.-

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» des ce jour, au prix de

106.-

(Jusqu'au 31 décembre 1976)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

JEUDI MUSICAL

DISQUES A OFFRIR

Comme nous l'avions annoncé la semaine passée, nous donnons ici quelques suggestions pour ce qui concerne les disques à offrir. Laissez-vous guider par vos goûts, mais ne vous attardez pas : au dernier moment, chez votre disquaire habituel, vous pourriez ne plus trouver ce que vous désirez, bien que, en cette période, ils prévoient d'importantes réserves.

Nous donnons quelques idées, en les groupant sous des titres de catégories. Tous les disques dont il est fait mention ici, nous les avons écoutés avec minutie et nous pouvons vous les recommander.

Opéras

Le choix est grand dans l'opéra. Remarquons que la musique lyrique revient de plus en plus à la mode et ce n'est que lui rendre justice. La DGG nous semble être l'édition qui offre un des meilleurs choix, encore que Decca et Philips ne sont pas à négliger.

1. **Verdi : Rigoletto.** Avec R. Scotto, F. Cossotto, C. Bergonzi, D. Fischers, Diskau, le chœur et l'orchestre de la Scala de Milan. Direction : Rafael Kubelik.

Un prodigieux enregistrement où tout est parfaitement soigné. Les solistes sont de qualité et le chœur et l'orchestre montrent une étonnante maîtrise sous la direction d'un chef extraordinaire. Pas étonnant que cette gravure ait obtenu le grand prix du disque, Paris.

- Coffret de 3 disques avec livret - DGG 138 931-933.

2. **Donizetti : Don Pasquale.** Avec A. Macciantini, A. Frati. Orchestre et chœur du « Maggio Musicale Fiorentino ». Direction : E. Gracias.

Nous avons déjà présenté cette gravure lors du passage de cette œuvre à Saint-Maurice. Nous la rappelons ici pour confirmer l'intérêt de cet enregistrement.

- Coffret 2 disques avec livret - DGG « Privilège » 2538 252-253.

3. **Bizet : Carmen.** Avec R. Crespin, J. Pulou, G. Py, J. van Dam, etc. Orchestre philharmonique de Strasbourg, chœurs de l'opéra du Rhin. Direction : Alain Lombard.

Il vous souvient sans doute que cette gravure fut présentée ici même à l'occasion du centenaire de la mort de Bizet. Depuis nous l'avons écoutée avec plaisir renouvelé.

- Coffret 3 disques avec livret - Erato STU 70 900/903.

4. **Verdi : La Traviata.** Avec P. Lorengar, G. Aragail, D. Fischer-Diskau, chœur et orchestre de l'opéra allemand à Berlin. Direction : L. Maazel. Cet opéra, nous l'approchons ici par les meilleurs extraits présentés sur un seul disque de l'intéressante collection « Oper de Welt ».

Le disque donne un bon aperçu de la qualité de l'intégrale.

- 1 disque Decca 6.41856.

5. **Berlioz : Les Troyens.** J. Vickers, J. Veasey, B. Lindholm, I. Partridge, P. Glossop, D. Wicks, etc.

Chœurs et orchestre du Royal Opera House, Covent Garden. Direction : C. Davis. Œuvre prodigieuse gravée avec toute la délicatesse de Philips. Enregistrement plusieurs fois retenu par des distinctions internationales. Colin Davis s'y montre extraordinaire.

- Coffret 5 disques avec livret - Philips 6500 029-033.

autre enregistrement qui nous a déjà à plusieurs reprises étonné en bien :

4. **Beethoven :** musique de chambre pour instruments à vent. Une intégrale avec les solistes d'instruments à vent de Londres (Jack Brymer).

Quintette, octette, et autres formations pour rondos, marches et autres formes. Un disque Decca « Meister de Musik » 6.41859 AN.

Musique d'ambiance

Nous songeons ici à l'« ambiance » créée par une musique divertissante pouvant servir de fond sonore ou évoquer l'époque de Noël. Ces gravures se vendent beaucoup en cette époque. Mais il ne faut pas se laisser prendre par une certaine commercialisation.

1. **Mozart :** musique de ballets. Avec le « Wiener Mozart Ensemble » sous la direction de Willy Boskovsky.

Une gravure fort divertissante comportant notamment les célèbres *Petits riens* ainsi que des extraits (musique de ballet) de l'opéra *Idomeneo*. Le charme mozartien nous est restitué par un Boskovsky que j'admire beaucoup parce qu'il sait trouver et nous faire partager le charme et la gaieté dans la musique.

- Un disque Decca « Meister de Musik - SMD 1120.

2. **Offenbach et Gounod :** orchestre de l'opéra royal Covent Garden, Londres. Direction : G. Solti.

Encore une qui réjouit par son ambiance. La *Gaieté parisienne* vous invite à sourire, les extraits des ballets du « Faust » vous créent un climat de généreux enthousiasme. Solti, à la tête d'un excellent orchestre, se montre dynamique et charmant.

- Un disque Decca « Meister de Musik » - SDM 1344 AN.

3. **Ravel :** Boléro, la Valse, Daphnis et Chloé.

L'Orchestre philharmonique de Strasbourg est placé ici sous la direction d'Alain Lombard, lequel nous restitue ces célèbres pages avec un caractère fort bien adapté aux intentions « divertissantes » de ces trois partitions. Outre le célèbre Boléro, la gravure nous donne la suite N° 2 de Daphnis et Chloé, la plus longue œuvre orchestrale de Ravel.

- Un disque Erato DC 04 A.

4. **Taragot et orgue :** les plus belles mélodies roumaines improvisées par Dumitru Farcas et Marcel Cellier. On se souvient des intéressantes gravures réalisées par Cellier en compagnie de G. Zamfir (entre autres les improvisations sur disque PLD 617). Ici, l'excellent organiste s'associe à Farcas pour nous présenter le taragot, instrument parent du hautbois, mais aussi de la clarinette. Très pastoral, puissant, capable d'innombrables coloris, le taragot tend à disparaître. Cellier nous le ressuscite ici, le temps d'un enregistrement qui plait par la spontanéité et par la qualité artistique. Une merveille !

- Un disque HI-FI 007, Cellier.

6. **Mozart : La Flûte enchantée, Les Noces de Figaro, Don Giovanni.**

Avec les plus grands solistes de notre temps. Sous la direction exceptionnel d'un K. Böhm incomparable. Voici une remarquable trilogie rassemblée en un magnifique coffret contenant onze disques. Nous avons déjà présenté ces trois gravures. Nous pouvons vivement les recommander à ceux qui désirent offrir quelque chose d'exceptionnel !

- Coffret 11 disques avec tous les livrets. - DGG 2740 108.

7. **Schoenberg : Moses und Aron.** G. Reich, L. Devos, E. Csapo, W. Mann, etc., chœur et orchestre de la Radiodiffusion autrichienne ; direction M. Gielen.

Le dernier opéra ? Peut-être, mais remarquable à tous points de vue. Schoenberg traite ici le sujet d'une manière si étonnante qu'il passionne tout auditeur même celui qui pense ne pas être friand de musique moderne.

- Coffret 3 disques avec livret - Philips 6500 836/837.

Musique de chambre

Pour notre sélection portant essentiellement sur la musique de chambre pour instruments à vent, nous abandonnons les grandes marques pour présenter à nos lecteurs l'édition Claves de Thoune, excellentement bien enregistrée par Jakob Stämpfli que nous connaissons si bien en Valais.

Trois superbes gravures retiennent ici notre attention :

1. **Bach :** sonates pour flûte. Avec Peter-Lukas Graf (flûte), M. Sax (basson), J.-E. Dähler (clavecin). Deux disques Claves LP 30401/402.

2. **Bach, Couperin, Lotti, Quantz :** sonates pour flûte (P.-L. Graf), hautbois et hautbois d'amour (I. Goritzki), violoncelle (J. Goritzki) et clavecin (J.-E. Dähler).

3. **Händel, Vivaldi, Telemann, Boismortier, Marcello :** sonates et concerto pour orgue et trombone à coulisse. B. Slogar (trombone) et H. Gurtner (orgue). Un disque Claves D 507.

Si nous n'avons pas de place ici pour entrer dans le détail de ces trois gravures, soulignons qu'elles nous ont vivement impressionné par leur haut intérêt aussi bien musicologique que musical. Tout y est fort bien équilibré et les jeunes artistes étonnent par leur superbe fusion dans cette musique de chambre qui m'a révélé l'excellence de l'Édition Claves. Je la recommande vivement parce que je la sais sérieuse et fort bien dirigée par un musicien que je tiens en haute estime.

A ces trois gravures, nous ajoutons un

A vendre à 4 km de la ville de Sierre

maison de campagne

de 2 appartements de 3 pièces, cuisine, salle de bains, WC, deux caves, chauffage central au mazout et 160 toises de vigne.

Prix de vente : Fr. 96 000.-

Offre sous chiffre P 36-32567 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre ou à louer dans petit immeuble, centre de Savlièse

appart. modernes

de 4 1/2 pièces
cheminée de salon, loggia, 2 pièces d'eau.

Crédit à disposition.
Vente : Fr. 140 000.-
Locat. : Fr. 480.- par mois sans charges
Tél. 027/22 40 34 36-32563

Particulier vend à Sion

appart. 4 p., 95 m2

balcon 5 m2
Situé au 1er étage, dégagement assuré, environnement déjà construit.

Zone tranquille et de verdure à proximité poste de Sion et piscine, place de parc privée, cuisine : banc d'angle ; séjour : parquet ; chambres : moquettes ; dégagement et cuisine : dallage ; 1 bain plus 1 WC séparés. Fr. 155 000.-, reprise d'hypothèque possible.
Tél. 027/22 02 13

ou écrire sous chiffre P 36-32556 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Itravers

appartement 4 pièces

Fr. 65 000.-
Nécessaire pour traiter :
Fr. 40 000.-

Régie Antille
Route de Sion 4, 3960 Sierre
Tél. 027/55 88 33

A vendre

monoaxe Aebi AM 70

avec remorque à prise de force, entièrement révisé

Au prix de Fr. 4500.-

Voutaz, machines agricoles
Sembrancher
Tél. 026/8 84 48 atelier
ou 8 83 85 privé 36-32548

A vendre d'occasion

transporter Bucher TR 2000

22 CV, moteur diesel, avec pont et échelle à foin, garantie.

Tél. 027/63 14 60 36-13203

«XL» (Existing Light)

Se dit d'une caméra possédant un angle d'obturation agrandi pour assurer un meilleur passage de la lumière

Une caméra **Canon XL** vous garantit alors : un sommet de performance et de perfection, la possibilité de filmer où d'autres n'ont déjà plus assez de lumière, soir, intérieur, bougies, etc.



- Canon 310 XL (zoom grossissant 3 fois) Fr. 495.-
- Canon 514 XL (zoom grossissant 5 fois) Fr. 695.-
- Canon 512 XLE (zoom grossissant 5 fois + électronique) Fr. 898.- (étui compris)

Canon Votre investissement photo en sécurité.

Les normaliens chantent

Pour permettre à ses élèves de parfaire leur formation vocale, Oscar Lager, professeur à l'École normale des instituteurs, leur offre régulièrement la possibilité de se produire devant un public.

C'est ainsi que jeudi 11 décembre, le chœur de la section haut-valaisanne sera à Viège (Maison d'école). Le lendemain, vendredi 12, le même programme sera interprété à Sion dans la salle de l'école normale (20 h. 15) : chant grégorien, chants de Noël, airs de

soprano, madrigaux de la Renaissance, cantate de Mozart et autres pièces pour piano.

Les solistes sont Denise Theler (soprano) et Jean-Jacques Balet (piano).

Programme de choix ; interprètes enthousiasmants. Voici une soirée qui sera agréable à tout mélomane soucieux de connaître ce que les futurs maîtres de nos enfants sont capables d'offrir sur le plan du chant et de la musique. N.L.

à Martigny :
Michel Darbellay
Place Centrale 3

à Sion :
Fardey Discount
Place du Midi 32

à Sierre :
Gérard Salamin
Av. du Général-Guisan 30

à Monthey :
André Pot
Crochetan 2

Huitième de finale de la coupe UEFA (matches retour)

Ajax Amsterdam éliminé aux penalties

Stal Mielec - Inter Bratislava	0-1	2-0 (0-0)
Torpedo Moscou - Dynamo Dresde	0-3	3-1 (2-0)
AS Roma - FC Brugeois	0-1	0-1 (0-0)
FC Porto - SV Hambourg	0-2	2-1 (1-1)
Spartak Moscou - AC Milan	0-4	2-0 (0-0)
Levski Spartak Sofia - Ajax Amsterdam	1-2	2-1 (1-0)
Vasas Budapest - FC Barcelone	1-3	0-1 (0-1)
FC Liverpool - Slask Wroclaw	2-1	3-0 (2-0)

Les équipes en caractère gras sont qualifiées pour les quarts de finale.

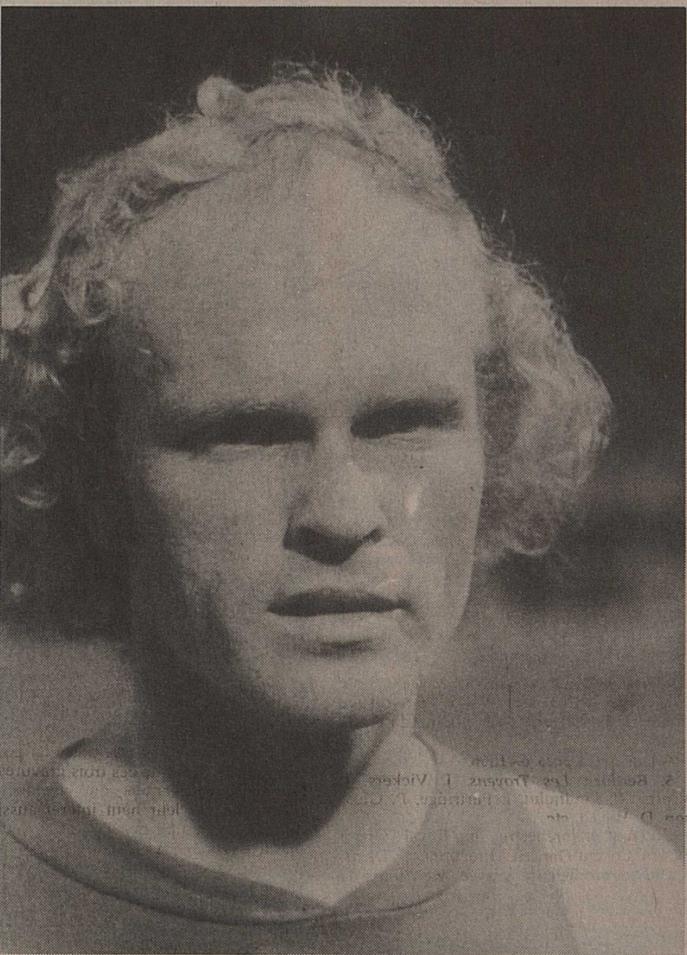
Aller	Retour
0-1	2-0 (0-0)
0-3	3-1 (2-0)
0-1	0-1 (0-0)
0-2	2-1 (1-1)
0-4	2-0 (0-0)
1-2	2-1 (1-0)
1-3	0-1 (0-1)
2-1	3-0 (2-0)

SPARTAK SOFIA - AJAX 2-1

Trois fois vainqueur de la coupe d'Europe des champions, Ajax Amsterdam est la grande victime du troisième tour de la coupe UEFA.

A Sofia, les Hollandais ont été éliminés aux penalties face à Levski/Sofia. A l'issue du temps réglementaire, 1 score était de 2-1 en faveur des Bulgares. Panov avait inscrit deux buts (33^e et 65^e) pour

Sofia et Geels (63^e) un pour Ajax. Comme le match aller avait donné un score identique en faveur de l'équipe d'Amsterdam, il fallut recourir aux prolongations puis aux penalties. Alors que seuls Geels, Krol et Notten transformaient leur coup de réparation, les cinq Bulgares en lice battaient le portier néerlandais. Ainsi Levski/Sofia se qualifiait par 5-3 aux penalties.



Le Hollandais Geels, auteur d'un but inutile face aux Bulgares de Sofia.

Spartak Moscou - AC Milan 2-0

A Sotchi, sur les bords de la mer Noire, l'AC Milan a préservé la marge de sécurité acquise lors du match aller à San Siro (4-0). Les Moscovites ont eu le mérite de marquer deux buts à une défense qui n'a été battue que quatre fois en huit matches du championnat d'Italie.

Vainqueur par 2-0, Spartak Moscou a attendu la fin de la première heure pour que le gardien Albertosi capitule une première fois sur un essai de Papaev (61^e minute). A quatre minutes de la fin, le demi Lovtchev inscrivaient le numéro deux. Mais les Lombards, préoccupés surtout par leur match de championnat contre Torino, avaient relâché

leur concentration une fois la qualification pour les quarts de finale virtuellement acquise.

Longtemps, un renvoi sembla probable. Une pluie continue, ces derniers jours, avait mis en triste état le terrain en terre battue de la station balnéaire. Finalement, M. Matthewson (Angl) donna le coup d'envoi. Vingt mille spectateurs étaient présents. Ils n'eurent pas la satisfaction de voir Gianni Rivera à l'œuvre. Le célèbre footballeur-dirigeant, qui souffre d'une sciaticque, préféra s'abstenir comme d'ailleurs l'international Chiarugi.

AS Roma - FC Brugeois 0-1

Nils Liedholm, l'entraîneur suédois de l'AS Rome, a été le dernier surpris par ce nouvel insuccès de ses attaquants. En championnat d'Italie, cinq buts ont été réalisés en huit rencontres.

Le FC Brugeois manifeste une plus grande efficacité. Leader du championnat de Belgique, le club flamand a obtenu 32 buts en 15 matches. A ce match retour de la coupe UEFA, les Belges se contentèrent du minimum. L'avant-centre international Raoul Lambert a trompé une seule fois (58^e minute) l'excellent gardien Conti. Ce dernier

avait multiplié les pirogues lors du match aller qui s'était terminé sur un score identique de 1-0.

Le FC Brugeois se qualifie donc pour les quarts de finale de la coupe UEFA avec le score total de 2-0. Les 35 000 spectateurs s'irritèrent une fois de plus au spectacle du jeu offensif bien mièvre de ses favoris. Ceux-ci multipliaient les passes latérales, conservaient le ballon, mais ne provoquaient aucun élément de surprise. A leur décharge, il faut tenir compte de l'absence de l'international Morini, suspendu.

Torpedo Moscou - Dynamo Dresde 3-1

Ce huitième de finale de la coupe UEFA s'est déroulé à Simferopol, en Crimée, pour des raisons climatiques. Malgré les encouragements de 20 000 spectateurs, les Soviétiques n'ont pas réussi à remonter entièrement le handicap de trois buts (3-0) concédé au match aller.

Dikhtarev à la 82^e minute, mais c'était insuffisant pour remettre en question la qualification des Allemands de l'Est.

● **ATHLÉTISME.** - 360 athlètes de 28 pays participeront aux 7^es championnats d'Europe d'athlétisme en salle, les 21 et 22 février 1976 à Munich. L'URSS et la Pologne délégueront 40 athlètes, la RFA 35, la France 31 et la Bulgarie 30.

● **TAUPLITZ.** - Fond 15 km : 1. Gert-Dietmar Klaus (RDA) 39'57"33 ; 2. Gerhard Grimmer (RDA) 40'02"56 ; 3. Axel Lesser (RDA) 40'39"89 ; 4. Dieter Meinel (RDA) 40'59"93 ; 5. Juergen Wolf (RDA) 41'31"86. - Dames (5 km) : 1. Barbara Petzold (RDA) 14'34"83 ; 2. Siegrun Krause (RDA) 15'06"02.

● **TENNIS DE TABLE.** - En championnat suisse interclubs féminins, Elite Berne ne s'est pas déplacé à Genève, ce qui lui a valu une défaite par w.o. face au Rapid. Résultat des matches joués en semaine :

Uster - Young Stars Zurich 2-6 ; Elite Berne - Silver Star Genève 6-2 ; Basilisk - Rapid Genève 2-6 ; Rapid Genève - Elite Berne 6-0 w.o.

Autres résultats

Angleterre. - Finale de la coupe écossaise, match retour : Fulham - Middlesbrough, 0-1. Middlesbrough vainqueur sur le score total de 1-0.

Francis Lee suspendu

L'international anglais Francis Lee a été suspendu pour quatre matches par la commission de discipline de la fédération anglaise. Il en était venu aux mains avec Norman Hunter lors du match Derby County - Leeds United du 1^{er} novembre dernier. Les deux joueurs avaient alors été expulsés du terrain. Lee a écopé de ces quatre matches de suspension supplémentaires parce qu'il s'était à nouveau attaqué à Hunter en fois revenu dans les vestiaires.

FC Vevey-Sports transfert confirmé

M. Christian Imbach, directeur sportif de Vevey-Sports, a confirmé l'engagement, pour deux ans, de l'Allemand Ludwig Bruendl (29 ans) d'Eintracht Brunswick.

CYCLISME

Des amateurs belges à Montréal

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé au lendemain des décevants championnats du monde de Liège et Mettet, la Ligue vélocipédique belge enverra des amateurs aux Jeux olympiques de Montréal. La Belgique ne sera toutefois représentée que pour la route : 100 km et individuelle. D'ores et déjà 16 concurrents ont été présélectionnés : Ronny Bossant, Etienne de Beule, Emile de Haes, Alphonse de Wolf, Dirk Heirwegh, Frank Hoste, Bernard Lecocq, Dirk Ongena, Dirk Roose, Eddy Schepers, Ludo Schurgers, Ludo Theunis, Guido Van Valster, Eddy van Haerens, Erwin van Kerschaver et Daniel Willems.

AUTOMOBILISME

James Hunt chez McLaren

James Hunt courra pour McLaren la saison prochaine en formule un. La nouvelle a été annoncée à Londres par le fabricant américain de cigarettes, qui patronne l'équipe britannique.

Hunt, qui était chef de file de l'équipe Hesketh, maintenant en faillite, succède au Brésilien Emerson Fittipaldi comme numéro un de l'équipe fondée par le Néo-Zélandais Bruce McLaren.

Fittipaldi, ancien champion du monde, a rompu son contrat pour 1976 et s'est engagé avec l'équipe brésilienne de Copersucar.

Hunt (28 ans) aura l'Allemand Jochen Mass comme copilote.

FC Liverpool - Slask Wroclaw 3-0

Une formalité pour les Britanniques. En foulant la pelouse du Anfield Road, les Polonais de l'Ancien Breslau allemand savaient qu'ils n'avaient rien à attendre de ce match retour des huitièmes de finale de la coupe UEFA.

Tout s'était joué sur le terrain même de

Slask Wroclaw. Grâce à Kennedy et Toshack, les Anglais avaient pris le meilleur 2-1. Cette fois, ils ont bâti leur succès en première mi-temps par deux buts qui les plaçaient hors d'atteinte. Un troisième suivait en seconde mi-temps. Les deux équipes occupent la cinquième place dans leur championnat national respectif.

Matches d'entraînement à Berne Suisse juniors - NE Xamax 2-2

Avec l'aide de Bernard Perrier, l'équipe suisse des juniors et Neuchâtel Xamax ont fait match nul 2-2 en match d'entraînement au stade du Neufeld à Berne. A la mi-temps, le score était de 2-0 pour Neuchâtel Xamax.

Trois Valaisans figuraient au sein de l'équipe suisse des juniors, placée sous la direction de Charles Rubli (Berne). Comme centre-avant, Bernard Perrier (FC Sion) s'est montré très actif : « Vraiment, le Sédunois m'a laissé une excellente impression », expliquait Charles Rubli, au terme du match. Les deux autres Valaisans présents à Berne ont également joué un rôle intéressant face à la mixture neuchâteloise, qui comprenait quand même cinq joueurs de ligue nationale A, trois de ligue C et des juniors. Georges Bregy (FC Rarogne) s'est signalé par une intervention rapide sur la balle, en tant qu'arrière latéral droit. Remplacé par le Bullois Bapst en seconde mi-temps, il revint sur le terrain (2 x 40') à la place d'Erlachner (Olten). au milieu du jeu. Là également, le Haut-Valaisan se signala par sa vitesse.

Quant à Freddy Darbellay (FC Sion), il remplaça Bruno Andrey (Minerva Berne) après la pause. Au cours de cette période, les juniors dominèrent leurs adversaires, et le Sédunois s'intégra bien dans le jeu offensif des juniors. Assurés de se rendre à la fin de

l'année en Israël, à un tournoi international, les juniors présents au Neufeld se bornèrent à présenter un jeu collectif. La recherche d'automatismes était leur souci principal.

Neuchâtel Xamax a servi de partenaire idéal à l'équipe suisse junior. Très rapides sur la balle en première mi-temps, les Neuchâtelois cédèrent sous les véritables coups de boutoir donnés par Elia (Lugano), Bucher (Bâle) et Perrier (Sion).

Neuchâtel Xamax : Wuthrich (Tillmann) ; Claude (Savoy), Wick, Lusenti (Jeckelmann), Rébétéz ; Zaugg, Richard ; Bassi (Merlo), Guillaume, Decastel, Jabares.

Equipe suisse junior : Mondada (Bellinzona), Liniger (CS Chênôis) ; Bucher (Bâle), Andrey (Minerva Berne) ; Bregy (Rarogne), Thoma (Zurich), Weber (Aarberg), Kaufmann (Lucerne) ; Andrey (Minerva), Darbellay (Sion), Elia (Lugano), Erlachner (Olten), Bregy (Rarogne) ; Zwygart (La Chaux-de-Fonds), Bapst (Bulle), Perrier (Sion), Luethi (Bienne).

Arbitre : M. Macheret (Ruèyres-Saint-Laurent).

Buts : 2^e Bassi (1-0) ; 9^e Richard (2-0) ; 60^e Erlachner (2-1) ; 80^e Elia (2-2).

Michel Bordier

Stal Mielec - Inter Bratislava 2-0 (0-0)

Devant 10 000 spectateurs et sous la direction de l'arbitre belge Dudine, Stal Mielec a assuré sa qualification pour les quarts de finale de la coupe UEFA en remportant le match retour sur son terrain par 2-0 (mi-temps 0-0) face à Inter Bratislava.

Classés à la 3^e place de leur championnat national, les Polonais s'imposèrent dans la dernière demi-heure par des buts de Sekulski et Karas. Les Slovaques (6^e place en championnat) n'ont donc pas préservé le maigre avantage du match aller (1-0).

Vasas-FC Barcelona 0-1

Les 35 000 spectateurs du Népstadion ont rapidement déchanté. Après quinze minutes, sur travail préparatoire de Cruyff, Fortes ouvrait la marque pour Barcelona. Le club catalan, qui avait déjà enlevé le match aller de ce huitième de finale de la coupe UEFA par 3-1, possédait ainsi un avantage confortable.

Vasas Budapest se lançait dans un baroud d'honneur au cours de la seconde mi-temps. Les Magyars, qui auraient mérité l'égalisation, échouaient devant le brio du portier espagnol. Ainsi les poulains de Weisweiler, qui connaissent quelques infortunes en championnat, se qualifiaient pour les quarts de finale avec cette victoire à l'extérieur, acquise sur le score de 1-0 au coup de sifflet final de M. Delcourt (Belgique).

FC Porto - SV Hambourg 2-1 (1-1)

SV Hambourg doit à la grande forme de son gardien Rudi Kargus d'avoir préservé au Portugal l'avantage acquis au match aller (2-0) de ce huitième de finale de la coupe UEFA.

Le FC Porto jouait à guichets fermés. Quarante mille spectateurs apporlaient leur soutien. En début de partie, les Allemands maintenaient habilement la balle dans leurs rangs. Ils ouvraient même le score à la 29^e minute par l'intermédiaire de l'avant-centre Willi Reimann. Deux minutes plus tard, l'ailier gauche Julio, parti à la limite du hors-jeu, égalisait. En seconde mi-temps, la pression des Portugais se faisait très vive. A la 71^e minute, le Péruvien Cubillas donnait la victoire à ses couleurs d'un coup de tête acrobatique. L'arbitre français Wurtz sifflait la fin du match sur ce score de 2-1 en faveur du FC Porto.

AVFA

Juniors Inter. A I Groupe I

Communiqué officiel N° 15

1 RÉSULTATS DES MATCHES DU 7 DÉCEMBRE 1975

Etoile Carouge - Chaux-de-F.	2-1
Sion - Fribourg	7-2
Servette - Neuchâtel-Xamax	R

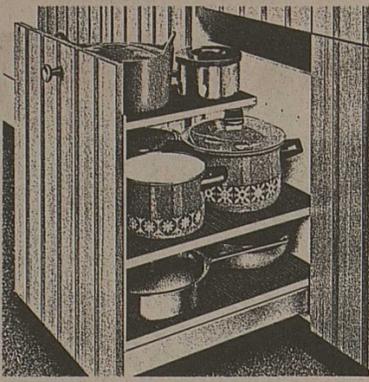
2 AVERTISSEMENTS

Gruter Eric, FC Etoile Carouge, Manzoni Cyrille, Chaux-de-Fonds.

3 CLASSEMENT

1. Sion	12	10	1	44	8	21
2. N. Xamax	11	8	1	23	16	17
3. Chênôis	13	6	4	3	26	19
4. Fribourg	12	6	3	3	29	23
5. Lausanne	12	5	3	4	30	27
6. Etoile-C.	12	5	3	4	18	13
7. Martigny	13	6	1	6	35	37
8. Bern	12	4	4	4	24	23
9. Grenchen	13	6	0	7	28	12
10. Delémont	13	4	4	5	30	36
11. Servette	12	3	5	4	23	12
12. Nyon	12	3	3	6	24	27
13. Ch.-de-Fds	11	2	1	8	16	35
14. Young B.	12	0	1	11	14	45

Le comité central de l'AVFA
Le président : René Favre
Le secrétaire : Michel Favre



Les poêles doivent toujours se trouver à portée de la main! Solution astucieuse et pratique: l'élément-tiroir TROESCH! Vous pouvez tout y ranger. Depuis la grande marmite à spaghetti jusqu'à la plus petite casserole, en passant par la poêle à frire et la marmite à vapeur.

Visitez notre exposition de cuisines!

Allez chez Troesch et-voilà!



Sierre, route de Sion 44-46
Tél. 027/55 37 51

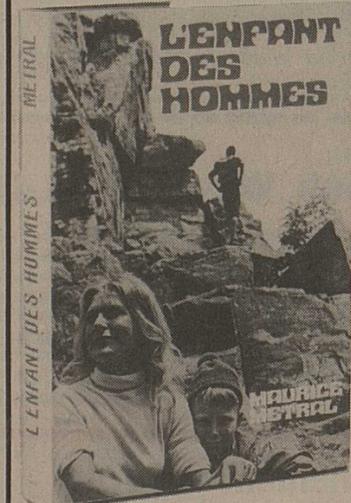
Propre fabrication - qualité suisse

Le célèbre

Pierre
parapsychologue
reçoit à Lausanne

Sentiments, affaires, avenir
Tél. 021/27 88 26

Le livre cadeau 1975



Fr. 19.50

Vente aux Editions de la Matze, Pré-Fleuri 12, 1951 Sion
(Une simple carte postale suffit)
ou en librairie et dans les kiosques Naville.

36-2232

Erika Werner chirurgienne

par **Heinz G. Kosalik**



Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Lorsqu'elle dut quitter la salle avec les autres témoins elle tenait la tête baissée. Elle attendait en silence dans une petite pièce, tandis que dans la salle du tribunal on lirait l'acte d'accusation et que l'accusé serait interrogé.

Elle suivit l'appariteur, muette, lorsque le procureur la fit appeler. Rumboltz et Plattner qui attendaient dehors, assis sur un banc, lui firent des signes d'encouragement. Elle s'en aperçut à peine. Ce ne fut que devant le tribunal qu'elle leva la tête et regarda en face le président. Elle fit sa déposition avec précision, comme si elle discutait un cas avec un collègue. Personne ne se serait douté de la terrible tension qu'elle endurait.

Le plus âgé des défenseurs de Bornholm se leva :
— Mademoiselle Werner, — commença-t-il du ton bienveillant dont on use avec les malades, et les enfants têtus, — vous vous rendez compte que tout ce que vous dites actuellement est en opposition complète avec vos précédentes déclarations.
Erika regarda le président, il fit un signe d'acquiescement : elle devait répondre.
— Oui, dit-elle à voix basse.
— Vous avez été condamnée précédemment en raison de votre déclaration, continua l'avocat.
— Oui, certifia-t-elle.
— Vous avez fait cette déclaration en son temps, bien que vous sachiez qu'elle vous conduirait en prison ?
— Oui.
— Vous venez de dire le contraire de ce que vous avez prétendu alors dans des circonstances si aggravantes. Est-ce exact ?
— Oui, répondit Erika en hésitant. Elle ne comprenait pas où il voulait en venir, mais elle pressentait un danger.
— Si le tribunal admettait votre nouvelle déclaration, poursuivit l'avocat, cela signifierait que vous seriez libérée.
— Je... commença-t-elle.

— Répondez à ma question, je vous prie.
— Oui, je crois...
— Vous avez dit précédemment : C'est moi qui l'ai commis, bien que cela vous conduisit en prison. Aujourd'hui vous dites : « C'est lui qui l'a commis », parce que vous espérez ainsi vous faire libérer, n'est-ce pas ?
Erika hésitait. Avant qu'elle ait pu répondre, le procureur se leva.
— Je fais objection. La question est tendancieuse. En outre, c'est imputer au témoin une action punissable.
— L'objection est retenue.
Le défenseur s'inclina et se rassit, le visage satisfait. Il avait obtenu ce qu'il cherchait : rendre le témoin suspect. Son collègue se leva :
— Est-il vrai, demanda-t-il à Erika, qu'en prison vous avez eu une prostration nerveuse lorsque vous avez appris que le Dr Bornholm s'était marié ?
Erika fit un signe affirmatif. Ses lèvres s'agitèrent mais on n'entendit aucun son.
— Veuillez parler plus haut, dit le président.
— Oui, finit-elle par articuler. Sa voix était voilée d'émotion.

(A suivre.)



L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS

Prix avantageux durables



Suchard Express 7.70
Boisson instantanée au cacao
1000 g



Saint-Saphorin
Premier Choix
1974
7 dl

6.95



Dôle
Les Romains
1974
7 dl

6.20



Epresses
1974
Union Vinicole,
Cully
7 dl

6.35



Châteauneuf-du-Pape
Appellation contrôlée
Cuvée du Ballage
1973
La Cigalière,
Châteauneuf-du-Pape
Mis en bouteilles dans
la région de production
7 dl

5.95



Fleurie
Appellation contrôlée
1974
R. Sarrau,
St-Jean d'Ardières
Mis en bouteilles dans
la région de production
7 dl

4.95



Comtes de Chartogne Bourgogne
Appellation contrôlée
1973
Jaboulet-Vercherre,
Beaune
Mis en bouteilles en
Bourgogne
7 dl

5.45



Brouilly
Appellation contrôlée
1974
R. Sarrau,
St-Jean d'Ardières
Mis en bouteilles dans
la région de production
7 dl

4.50



Saint-Estèphe
Appellation contrôlée
Château Moutinot
1973
Cave Coopérative de
Saint-Estèphe Mis en
bouteilles à la
propriété
7 dl

4.45



RAST express
Boisson instantanée
au cacao
pour lait chaud ou froid
400 g

Prix d'essai
1.70
(100 g = .43)
au lieu de ~~2.40~~



Pointes d'asperges Formosa MAJESTIC
Prix spécial
1.40
200 g



Bourgogne
Appellation contrôlée
Pierre Oliver, Nuits-Saint-Georges
Mis en bouteilles dans
la région de production
7 dl
prix d'action
4.50
au lieu de ~~5.75~~

KISS Bâtonnets de chocolat au lait
fourrée de crème candy et de caramel

3 Bâtonnets
Prix d'essai
1.60
au lieu de ~~1.95~~



Salami Citterio
au prix spécial de seulement
26.90
le kilo



Jambon roulé fumé
au prix spécial de seulement
14.50
le kilo



Palette fumée
au prix spécial de seulement
13.70
le kilo

VISION DENNER
tous les mercredis

dans les flashes publicitaires
● de 19.10 heures
● et après le téléjournal de 19.40 heures



N'oubliez pas:

que pour tout achat de cartouche de cigarettes au nouveau prix, vous obtenez un bon de tabac DENNER d'une valeur de 85 centimes.

Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

- | | | | | | | | | | |
|---|--------------------------------------|---|---|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---|------------------------------------|
| Genève
— 36, rue Prévost-Martin (Plainpalaïs)
— 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
— 81, rue de Lyon (Charmilles) | Carouge
15, avenue Praille | Lausanne
— 4, chemin d'Entre-Bols (Bellevaux)
— 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
— 80, rue de Genève (Sébellion) | Corsier s/Vevey
42, avenue Reller | Sion
7, rue des Cèdres | Martigny
51, route de Fully | Fribourg
55, Pérolles | Yverdon
8, rue des Remparts | Bienne
— 44, rue de la Gare
— 49, rue du Moulin
— place de la Croix (avec produits frais) | Moutier
2, rue du Moulin |
|---|--------------------------------------|---|---|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---|------------------------------------|
- La Chaux-de-Fonds**
— place de la Gare

Fédération motorisée valaisanne Nouvelle répartition des charges

Mardi dernier, le nouveau comité directeur de la FMV, récemment élu par la dernière assemblée des délégués de Savisè, s'est réuni à Martigny pour se partager les différentes fonctions. André Pahud succède à Freddy Tagan, président sortant, après dix ans d'activité, et les autres charges se répartissent comme suit : Pierre Saudan, vice-président ; M^{me} Lucienne Pahud, secrétaire ; Georges Lattion, trésorier ; François Dorsaz, protocole. Olivier Fracheboud, commissaire sportif national, se voit attribuer la présidence de la commission sportive de la FMV, alors qu'Alois Theytaz et André Salamin sont membres de cette même commission. Jacques Tonossi est nommé responsable de la presse : les présidents de chaque section sont cordialement invités à lui faire parvenir leurs différents communiqués, à l'adresse suivante : case postale 304, 3960 Sierre.



A l'occasion de cette assemblée, les membres du comité directeur ont pris connaissance des directives pour l'année 1976. Les cotisations annuelles se montent dorénavant à Fr. 21.—, dont Fr. 18.— vont à la FMS. Depuis longtemps, le calendrier sportif n'a pas été aussi chargé : motoskiing de Montana (8 février 1976), Sembrancher - Chamaille (25 avril 1976), Monthey-Les Giettes (2 mai 1976), motocross de Sierre (23 mai 1976), trial de Fully (22 août 1976), trial de Turtmann (4 septembre 1976) et rallye FMV dont la date reste à fixer.

Par ailleurs, il a été rappelé qu'une réduction substantielle était accordée aux membres FMV sur le prix d'abonnement du NF, organe officiel de la fédération. JAY

André Pahud, nouveau président de la FMV, est également responsable du bureau FMS de Sion.

GOLF

Les championnats du monde n'auront pas lieu en France

M. Pierre-Etienne Guyot, président de la Fédération française de golf, a annoncé au cours d'une conférence de presse que les championnats du monde amateurs masculin et féminin, prévus sur la côte basque, du 15 septembre au 2 octobre, n'auront pas lieu en France, pour des raisons politiques.

En tant que membre de l'organisation des Nations unies, la France ne peut accorder des visas aux membres d'une délégation de la Rhodésie du Sud. Or, en 1974, le Conseil mondial de golf amateur a décidé que le gouvernement du pays organisateur devait s'engager à recevoir tous ses membres... dont la Rhodésie du Sud, Taiwan et la Corée du Sud.

Le Conseil mondial a pris la décision de confier à l'Afrique du Sud l'organisation du championnat du monde amateur 1976. Ce choix ne facilitera pas les choses, les pays scandinaves ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils refuseront de se rendre en Afrique du Sud.

LUGE

Accident mortel à Berchtesgaden

L'italien Alois Craffonara (20 ans) a été victime d'une chute mortelle sur la piste de Koenigsee, près de Berchtesgaden, au cours de la semaine internationale d'entraînement.

Sa mort survient après le décès du skieur français Michel Dujon, le second accident mortel de la préparation des Jeux olympiques d'Innsbruck.

Craffonara, originaire du Tyrol du Sud, participait à la semaine internationale d'entraînement, rassemblant 70 participants de 11 pays, en vue des Jeux olympiques d'hiver.

Craffonara se trouvait dans le virage précédent l'arrivée quand, après le témoignage de son entraîneur Sepp Mayr, il est brusquement sorti de la courbe, sa luge s'envolant. Bloqué par les filets de protection, l'athlète italien est ensuite retombé sur la

piste, qu'il a durement heurtée. Transporté à l'hôpital de Salzbourg, il mourait hier des suites d'un enfoncement de la boîte crânienne.

Conférence de M. Henchoz président de la FSS Tout savoir sur le ski

La Ligue suisse de la représentation commerciale du Valais organise, ce soir, au buffet de la Gare à Sion (salle du 1^{er} étage), à 20 heures, une conférence de brûlante actualité. Le conférencier sera M. Philippe Henchoz, président de la Fédération suisse de ski. Il traitera des problèmes actuels de ski suisse. Cette conférence est ouverte à tous. Souhaitons qu'un nombreux public réponde à cette invitation.

Avant les JO d'Innsbruck les nordiques suisses se préparent

La première épreuve nationale de la saison, à Splügen, a confirmé la valeur des « anciens » : Edi Hauser, Alfred Kaelin et Albert Giger, à nouveau, formeront l'ossature de l'équipe suisse de fond en cet hiver olympique. Celle-ci a retrouvé avec plaisir Lennart Olsson. Après la mauvaise expérience faite avec Ueli Wenger, la FSS a incontestablement eu la main heureuse en provoquant ce « come back » de l'entraîneur suédois.

Le retour d'Olsson était judicieux sur le plan psychologique. Depuis une décennie bientôt, son travail en profondeur n'a cessé de porter ses fruits. Mais les temps ont changé depuis Sapporo. Il n'empêche que les responsables nationaux ont pris conscience de la valeur de l'équipe suisse qui se doit, désormais, de faire honneur à une réputation qu'elle s'est taillée un peu partout.

Les Jeux d'Innsbruck étant l'objectif numéro un de la saison, le programme de préparation a été étudié et établi de façon à ce que le sommet de la forme soit atteint vers la mi-février. Les Suisses, pour la première fois depuis bien longtemps, n'ont toutefois pu aller s'entraîner en Suède où la neige fait défaut. A la place, ils ont multiplié les tests et les camps en Suisse (Saint-Moritz, Oberwald, Splügen, Davos) après le traditionnel stage en altitude au glacier de la Plaine-Morte (3000 m).

Le coupe du monde de fond n'ayant pas encore un caractère officiel - on peut le regretter - les rendez-vous internationaux ont été limités au maximum afin de conserver le plus de ressources et d'influx : Davos (mi-décembre), Castelrotto, Le Brassus, Reit im Winkl. Le tour d'horizon est vite fait. Samedi toutefois, les coureurs helvétiques seront à nouveau aux prises entre eux à la Gerschnialp (Engelberg).

Cette tactique sera vraisemblablement aussi celle des autres nations qui nourrissent de grandes ambitions. Après Sapporo, Norvégiens, Suédois, Finlandais, Soviétiques et Allemands de l'Est (mais aussi Polonais, Tchécoslovaques, Italiens et Français) ont voulu retrouver leur suprématie. D'importants efforts ont été entrepris sur le plan de la préparation. Et déjà à Falun (1974), les résultats sont tombés, pleins de signification.

La Suisse n'est guère demeurée en retard bien que la progression de ses éléments ait visiblement marqué le pas l'an passé (Gehler, Loetscher, Renggli, Hauser). Mais la concurrence est de plus en plus vive sur le plan international et la relève se fait incontestablement attendre. Renggli, Pfeuti, Kreuzer (qui souffre d'une inflammation et d'un refroidissement), Gehler, Egger, Loet-

scher lutteront pour la ou les quelques places disponibles. Une saine rivalité qui peut susciter des satisfactions malgré les critères sévères de sélection pour les JO. (La récession touche aussi la FSS.)

La 4^e place au combiné de Karl Lustenberger lors des pré-olympiques de Seefeld, l'hiver précédent, était une réelle promesse d'avenir. Le jeune Lucernois (23 ans) a fait des progrès absolument remarquables aussi bien en fond qu'en saut. Néanmoins, il a subi au début de l'été une opération et il a pris du retard dans sa préparation. Avec application, il s'efforce de combler le fossé. Son retour en forme est assurément un gage de succès. Une médaille est même à sa portée à Innsbruck, ce qui ne manquerait pas de revaloriser une discipline qui en a bien besoin.

STEINER ET SCHMIDT : UN RÔLE IMPORTANT

En saut, Walter Steiner et Hans Schmid porteront encore une fois tous les espoirs de la FSS. Le Saint-Gallois et le Soleurois, complètement remis de leurs blessures de la saison écoulée, appartiennent à l'élite mondiale et ils ont un rôle important à jouer. Jamais encore leur entraînement automnal sur tremplins en plastique n'avait laissé entrevoir d'aussi belles promesses. Avec Ernst von Gruenigen, le champion national, ils constituent un trio redoutable sur le plan international. Et on attend d'eux qu'ils effacent brillamment leur leur surprenant échec de Falun.

Erwald Roscher est également satisfait de la progression des jeunes (Moesching, Egloff). Une confirmation leur est toutefois déjà demandée lors de la tournée austro-allemande du Nouvel-An. L'une des préoccupations de l'entraîneur de l'équipe suisse demeure pourtant le

règlement par la FIS de la question des tenus. L'an passé, le culot et la ténacité des jeunes Autrichiens avaient jeté le trouble dans les esprits et dans une discipline où la technique de base reste encore primordiale.

Cette fois, les sauteurs de Baldur Preiml ne bénéficieront plus de l'effet de surprise malgré de nouvelles améliorations apportées en soufflerie à leurs combinaisons. Chaque équipe a fait provision de tenues, plus sophistiquées les unes que les autres, et connaît les effets de chacune d'elles. Les Suisses ont également été prévoyants dans ce domaine en attendant que le comité de la FIS daigne mettre un peu d'ordre dans la maison. Il en va de l'avenir du saut. C'est du moins l'avis d'Erwald Roscher.

Les cadres

Saut. - Gr. 1 : Walter Steiner (Wildhaus/1951), Hans Schmid (Mulliswil/1948), Ernst von Gruenigen (Gstaad/1950), Josef Bonetti (Andermatt/1949), Robert Moesching (Gstaad/1954). - Gr. 2 : Joerg Sumi (Gstaad/1959), Marius Schmid (Mulliswil/1959), Reinhard Poellinger (Saint-Moritz/1957). - **Retraits** : Eric Aubert (Le Locle/1953) et Bruno Schoeni (Bienne/1954). - **Retour aux ass. régionales** : Patrick Besançon (Le Locle/1955), Jean-Pierre Cornuz (Sainte-Croix/1956), Fredy Guignard (Le Brassus/1951) notamment.

Fond. - Gr. 1 : Edi Hauser (Obergoms/1948), Alfred Kaelin (Einsiedeln/1949), Albert Giger (Saint-Moritz/1946), Christian Pfeuti (Sangerboden/1950), Hansueli Kreuzer (Obergoms/1950), Franz Renggli (Splügen/1952). - Gr. 2 : Heinz Gehler (Hérisau/1952), Venanz Egger (Plasselb/1954), Kurt Loetscher (Marbach/1952), Alois Oberholzer (Einsiedeln/1953), Konrad Hallanbarter (Obergoms/1953) et Urs Bieri (Plasselb/1953). - Gr. 2/B : August Broger (Herisau/1954) et Bruno Heinzer (Hausen/1954). - **Groupe 3 avec les juniors romands** : Albasini, Henchoz, Mercier, Rey et Jacot. - **Éliminés pour performances insuffisantes** : Herbert Geeser (Arosa/1952), Hansruedi Staempfli (Langnau/1953) et Erwin Wallimann (Giswil/1950).

Combiné nordique. - Gr. 1 : Karl Lustenberger (Marbach/1952).



ATHLÉTISME

7^e Course de Noël

Samedi 13 décembre à Sion

S'il est un sport qui connaît aujourd'hui un essor considérable parmi les mass media, c'est bien la course sur route ou plus simplement la course à pied. Cet engouement pour un sport individuel dont les satisfactions ne le sont pas moins réjouit tous les organisateurs d'épreuves de course à pied (route, montagne ou cross-country), qui voient particulièrement d'un bon œil cette prolifération des coureurs au départ. Si il y a quelques années encore les organisateurs se contentaient d'une centaine d'inscriptions, aujourd'hui ils n'affichent un large sourire que si le nombre atteint les cinq cents athlètes. La course de Noël, qui se déroule traditionnellement une dizaine de jours avant la fête de la Nativité est un parfait exemple de cet enthousiasme général de la masse populaire pour ce sport.

557 inscriptions en 1974, 700 cette année, indiscutablement, la course de Noël mise sur pied par Sion-Olympic fait maintenant partie intégrante des « grandes courses » organisées en Valais sinon en Suisse. Cette qualité ne lui est d'ailleurs pas attribuée en seul regard de la quantité mais bien aussi en regard de la qualité puisque plus de quinze athlètes font partie des cadres nationaux et ont à plusieurs reprises représenté notre pays lors de compétitions internationales. La présence au départ de la totalité du cadre d'entraînement dirigé par Jean-François Pahud, avec notamment Kurt Hürist, Markus Ryffel, Jean-Pierre Berset et Blaise Schull en élite, et celle de Guido Ryhn et Pierre Déleze en juniors, assure à la 7^e course de Noël un niveau que seules quelques autres épreuves en Valais atteignent ou dépassent. Si l'on ajoute encore les noms de Toni Feldmann, d'Albrecht Moser et de François Vuilleumier, on en est encore que plus persuadé.

C'est d'ailleurs l'extraordinaire popularité de la course de Noël parmi les coureurs qui a incité les organisateurs à prévoir un nouveau challenge qui sera attribué au club le plus fortement représenté le jour de la course. Nous reviendrons plus en détail sur cette épreuve dans une prochaine édition, mais il est d'ores et déjà certain que la 7^e course de Noël ne sera pas inférieure aux précédentes au niveau du spectacle qui sera offert aux Sédunois, samedi prochain, 13 décembre, dans les rues de la capitale. Rappelons que le départ et



Albrecht Moser n'est guère à l'aise sur le parcours de la septième course de Noël, à Sion. En ira-t-il autrement samedi soir ?

l'arrivée sont jugés dans la rue de Lausanne à la hauteur de la bijouterie Titzé. Voici l'horaire de la manifestation :

Écoliers I (départ 16 h. 30), écoliers II (16 h. 40), minimes (16 h. 50), écolières I et II (17 heures), cadettes (17 h. 10), cadets (17 h. 20), dames (17 h. 20), juniors (17 h. 35), licenciés (17 h. 50), vétérans (17 h. 50), populaires (18 h. 25).

G. Joris

BASKETBALL

Ce soir à Sion : Wissigen - Sion en coupe

Qualifié aux dépens de Monthey, pourtant une équipe de ligue supérieure, Wissigen (deuxième ligue) reçoit ce soir le BBC Sion en match de coupe suisse ! Le coup d'envoi de la rencontre sera donné à 20 heures dans la salle du collège des Dames-Blanches ; l'exiguïté de la salle et l'enthousiasme du club de série inférieure pourraient causer quelques difficultés à la formation de ligue B qui part pourtant favorite.

Ce match sera également celui des « retrouvailles » puisque la plupart des joueurs de Wissigen ont porté les couleurs du BBC Sion avant de tenter la grande aventure dans un autre club (Wissigen vise l'ascension en première ligue) : les de Kalbermatten, Fauchère, Stauder, Mudry et Rotten retrouveront donc leurs anciens coéquipiers. On aura ainsi l'occasion de se « replonger » quelques années dans le passé, d'autant plus que la salle de Wissigen ressemble étrangement à celle dans laquelle les Sédunois évoluaient auparavant (Saint-Guérin) : elle permet une certaine « communion » entre les joueurs et les spectateurs qui surplombent l'aire de jeu ; l'ambiance ne manquera pas ce soir dans la petite salle sédunoise ! meq

BOXE

Meeting de Genève Forfait de Mateo

Par un coup de téléphone de Jean Bretonnel, les organisateurs du meeting pugilistique de Genève ont appris que Jean Mateo, atteint d'un virus, déclarait forfait. Le puncheur basque devait affronter le poids moyen argentin Jose Luis Duran. Un certificat médical suivra et indiquera aux promoteurs genevois la nature exacte de la maladie dont souffre le Français. Tout sera mis en œuvre afin que Mateo honore ses engagements dès qu'il sera rétabli. L'idée d'un combat Mateo-Duran à Genève est donc maintenue.

La réunion de vendredi soir (12 décembre) au pavillon des sports subsiste. Les prix des places sont abaissés de moitié. Deux combats professionnels, en 8 x 3, sont à l'affiche : François Fiol (Morges) contre Fernand de Ruyter (Gand) chez les milieux, Vincenzo Ungaro (Morges) contre Fernand Bancaert (Gand) en survelter.

Sport-Handicap Valais

La section de Sion est rattachée à l'Association valaisanne de sport handicap. Son but est de promouvoir le sport en faveur des handicapés qui peuvent pratiquer les disciplines suivantes : le basketball sur fauteuil roulant, l'athlétisme, la gymnastique et la natation, le tir à l'arc, le ski alpin et le ski de fond. Les entraînements ont lieu selon le programme suivant :

Basketball : mardi de 19 h. 30 à 21 h. 30, salle de gymnastique de l'école secondaire des garçons, Sion.

Athlétisme : Ancien-Stand et salle de gymnastique, mardi de 19 h. 30 à 21 h. 30.

Gymnastique et natation : jeudi de 17 h. 45 à 20 h. 15, salle de gymnastique de l'école commerciale des filles, Saint-Guérin.

Tir à l'arc : jeudi à Saint-Léonard et Sion de 18 à 20 heures.

Comité. - **Président** : Eloi Dayer, avenue de la Gare, 1964 Conthey, téléphone 36 16 35. **Vice-président** : Daniel Revaz, Mayennets 10, 1950 Sion, téléphone 22 57 74. **Secrétaire** : Françoise Baudin, 1912 Leytron, téléphone 86 27 86. **Cassier** : Antoine Chevrier, rue de Mazerette 23, 1950 Sion, téléphone 21 55 47. **Chef technique** : Marcel Dubuis, av. Maurice-Troillet 35 A, 1950 Sion, téléphone 22 44 41. **Membre** : Jean-Claude Devaud, place du Midi 50, 1950 Sion, téléphone 22 31 29.

Activité de Sport-Handicap

Sur le plan national, signalons l'organisation de journées sportives pour handicapés ainsi que le championnat suisse de basketball. Cette année a eu lieu un tournoi international à Uster. En 1974, les championnats suisses ont été organisés à Sion. Les handicapés ont la possibilité de participer aux Jeux internationaux. Sur le plan cantonal mentionnons les championnats valaisans auxquels la section sédunoise a participé.

Un cadeau intelligent

VÉLO

Profitez des avantages
saison creuse



Sierre, rue du Bourg 65
Tél. 027/55 52 22
Sion, Grand-Pont 16
Tél. 027/23 18 31
Monthey, rue Reconfière 1
Tél. 025/4 35 29



Aprica: retour en force des Autrichiennes en descente

GRANDE PREMIÈRE POUR TOTSCHNIG

B. Zurbriggen 4^e; M.-Th. Nadig chute violemment

A Aprica (Italie), les descendues autrichiennes ont fait mieux que les Suissesses à Val-d'Isère. Ce n'est pas peu dire. Au double exploit de Bernadette Zurbriggen (1^{re}) et de Marie-Thérèse Nadig (3^e), l'Autriche a répondu du tac au tac par la victoire de Brigitte Totschnig (21 ans), par la seconde place d'Elfi Deufl et la cinquième de Nicola Spiess. Ce retour en force est plus qu'impressionnant lorsque l'on sait que Deufl et Spiess n'accusent que 17 printemps.

Sur la piste bleue de Val-d'Isère Brigitte Totschnig n'avait raté que pour 19 centièmes le troisième rang qui revint finalement à Marie-Thérèse Nadig. Pour son second coup d'essai, l'Autrichienne a donc réussi un coup de maître en remportant cette deuxième descente de la coupe du monde devant sa compatriote Elfi Deufl (à 36 centièmes) et Cindy Nelson (à 42 centièmes). C'est la première fois à Aprica que l'Autrichienne a gravi la plus haute marche du podium. En effet, il faut remonter à 1973 (3^e à Saalbach et 3^e à Grindelwald) pour déceler des résultats qui parlent en faveur de ses grandes qualités. A franchement parler, les noms de Irène Epple ou de Cindy Nelson avaient plus de crédit face à l'épouvantail que représentaient les deux Suissesses Bernadette Zurbriggen et Marie-Thérèse Nadig.

A Aprica, nos deux championnes n'ont pas renouvelé leur brillante performance de Val-d'Isère. La Valaisanne (partie en 8^e position) après avoir soulevé l'admiration en réalisant le meilleur temps intermédiaire (41''89), ne parvint pas à maîtriser son sujet dans la partie plus technique qui faisait suite au tronçon de glisse du début de parcours. Sur la bosse qui fut fatale à Marie-Thérèse

Nadig, elle perdit la ligne idéale, glissa et dilapida bien involontairement l'avance récoltée sur le premier kilomètre de cette descente qui comprenait un total de 2350 m et une dénivellation de 645 mètres. Marie-Thérèse Nadig pouvait plus que jamais prétendre à la victoire. On savait, comme les courses d'entraînement l'avaient laissé supposer, que la championne de Flums perdrait un peu de temps sur la partie initiale. Son retard sur B. Zurbriggen s'est chiffré à 78 centièmes, à 35 centièmes sur Deufl (2^e au temps intermédiaire) et à 10 centièmes seulement sur B. Totschnig qui allait finalement s'imposer. Or, Marie-Thérèse Nadig pouvait combler son retard sur une seconde partie de parcours très technique qui convenait parfaitement à son tempérament. Hélas, la championne olympique fut victime d'une piste plus rapide que la veille et chuta lourdement.

La Suisse n'a pas connu une journée aussi faste qu'à Val-d'Isère. Toutefois la quatrième place de Bernadette Zurbriggen (en tenant compte de plusieurs erreurs commises sur le second tronçon) demeure valable. Mais en cette journée noire pour nos deux meilleures descendues, la compensation a été fournie par la représentante de Godingen, Marlies Oberholzer. Comme Deufl et Spiess, la Suissesse a 17 ans et cette promesse prend de l'importance au moment où le vide, derrière B. Zurbriggen et M.-Th. Nadig, se faisait terriblement sentir.

A Aprica, la Suisse n'a donc pas tout perdu, bien au contraire.



Première grande victoire internationale pour l'Autrichienne Brigitte Totschnig à Aprica. Un résultat qui laisse les Suissesses songeuses... Photo ASL

LES TECHNICIENNES REVIENNENT

Derrière le trio Zurbriggen, Deufl et Totschnig (l'ordre du classement au temps intermédiaire), Marlies Oberholzer a réalisé l'exploit en venant s'installer au 4^e rang. Absolument sensationnel puisqu'elle devançait des descendues de renom telles que Nadig, Drexel, Nelson, Epple, R. Mittermaier ou Hanny Wenzel.

Pour les techniciennes comme Nicola Spiess (Aut), Cindy Nelson (USA), Monika Kaserer et bien sûr Brigitte Totschnig, les difficultés (virages en forme de S) de la partie inférieure ont constitué une motivation. C'est ainsi que C. Nelson passa de la 7^e à la 3^e place, que N. Spiess remonta du 14^e rang au 5^e et que M. Kaserer de 12^e passa finalement en 7^e position.

La jeune Suissesse souffrit évidemment sur cette partie terriblement meurtrière. Elle ne fut pas la seule.

CINQ MÈTRES POUR LISE-MARIE

C'est encore une jeune de 17 ans, Doris de Agostini qui se classa 3^e des descendues helvétiques. Elle prend



De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

une 23^e place qui n'a rien de déshonorant. Il en est de même pour Evelyne Dirren (19 ans) que l'on retrouve en 27^e position. Germaine Michelet par contre a énormément de peine à se remettre dans le coup : 19^e à Val-d'Isère elle se classe 34^e avec un retard de 4''46 sur Brigitte Totschnig. La forme de la Valaisanne sera-t-elle au rendez-vous un peu plus tard ? On le souhaite vivement à cette Nendette qui hier, à Aprica, fêtait ses 20 printemps. (Tous nos vœux Germaine).

Lise-Marie Morerod n'a pas été gâtée par la chance pour son premier essai en descente cette saison. Au moment où elle prenait le départ son bâton resta planté dans la neige et elle le perdit sur place avec son gant. Au bout de quelque 5 mètres de course tout se terminait déjà pour la brillante gagnante du géant de Val-d'Isère.

Tous les classements

Classement de la descente féminine d'Aprica (2350 m, 645 m de dénivellation, 34 portes de direction) :

1. Brigitte Totschnig (AUT) à 1'47''49 ; 2. Elfi Deufl (AUT) à 36/100^e ; 3. Cindy Nelson (EU) à 42/100^e ; 4. Bernadette Zurbriggen (S) à 67/100^e ; 5. Nicola Spiess (AUT) à 72/100^e ; 6. Irène Epple (RFA) à 98/100^e ; 7. Monika Kaserer (AUT) à 1'38 ; 8. Jacqueline Rouvier (FR) à 1'43 ; 9. Wiltrud Drexel (AUT) à 1'61 ; 10. Rosi Mittermaier (RFA) à 1'72 ; 11. Abigail Fisher (EU) à 1'76 ; 12. Laurie Kreiner (CA) à 1'85 ; 13. Irmgard Lukasser (AUT) à 1'94 ; 14. Marlies Oberholzer (S) à 2'17 ; 15. Edith Peter (AUT) à 2'36 ; 16. Michèle Jacot (FR) à 2'50 ; 17. Betsy Clifford (CA) à 2'52 ; 18. Ingrid Eberle (AUT) à 2'61 ; 19. Gabi Hauser (AUT) à 2'66 ; 20. Maria Epple (RFA) à 2'66 ; 21. Gail Blackburn (EU) à 2'75 ; 22. Martina Ellmer (AUT) à 2'76 ; 23. Doris de Agostini (S) à 3'11 ; 24. Kathy Kreiner (CA) à 3'14 ; 25. Elena Matous (Iran) à 3'43. Puis : 27. Evelyne Dirren (S) à 3'75 ; 34. Germaine Michelet (S) à 4'49 ; 37. Marianne Jaeger (S) à 4'74 ; 38. Marianne Roemmel (S) à 4'86 ; 43. Brigitte Briand (S) à 6'16. 62 partantes, 55 classées. Ont notamment chuté : Hanny Wenzel (LIE), Marie-Thérèse Nadig (S), Paola Hofer (S). Abandon : Lise-Marie Morerod (S).

Bernadette se fâche et Marie-Thérèse souffre

Battue par B. Totschnig, partie quatre minutes avant elle avec le dossard N° 4, Bernadette Zurbriggen ne monta pas sur le podium, car par la suite Elfi Deufl et Cindy Nelson réalisèrent, elles aussi, un meilleur temps. La Valaisanne acceptait la défaite, mais s'expliquait furieuse : « Comment, sur une piste déjà aussi

rapide, peut-on se permettre d'arroser certains virages la veille de la compétition. C'est de la folie. Je savais que j'étais désavantagée sur la seconde moitié de l'épreuve et j'avais pris de l'avance dans la partie de glisse. Mais dans ces virages glacés, j'ai dérapé et perdu des dixièmes de secondes. J'ai commis des erreurs, mais une partie à cause des modifications de conditions dans plusieurs virages ».

A l'arrivée, quelques minutes après sa chute, Marie-Thérèse Nadig souffrait terriblement. Elle avait infiniment de peine à supporter sa douleur et à expliquer sa chute : « Avant la forêt, sur une bosse, j'ai perdu la ligne, car la piste était plus rapide qu'aux entraînements. L'un de mes skis s'est planté dans la neige et la chute a été inévitable. J'ai très mal à la nuque et au dos ».

Quelques instants plus tard, Marie-Thérèse Nadig quittait l'aire d'arrivée en ambulance pour subir un contrôle. Aux dernières nouvelles, il n'y aurait rien de grave, mais le mal demeure tenace.

« Je savais que je glissais bien dans la partie supérieure, à la suite des entraînements. Par ailleurs, ma 15^e place dans la descente de Val-d'Isère était un encouragement pour moi. Certes, je m'attendais à perdre du temps dans les virages, mais ce résultat me fait plaisir. C'est mon meilleur rang en coupe du monde ». C'est évidemment Marlies Oberholzer qui tenait ses propos après avoir franchi la ligne d'arrivée, avec le dossard N° 37.

Quant à Germaine Michelet, elle aurait espéré mieux pour son anniversaire : « Constamment en déséquilibre, je ne pouvais pas m'attendre à une grande performance. J'ai très mal skié en bas et je ne suis pas contente du tout de mon résultat. Pour être satisfaite, j'aurais dû descendre en moins de 1'50'', c'est-à-dire en gagnant deux secondes environ. J.M.

Premiers entraînements à Madonna di Campiglio

LES SUISSES DÉPASSÉS, MAIS...

Les Autrichiens Klaus Eberhard et Franz Klammer ont été crédités des meilleurs temps respectivement dans les première et seconde descentes d'entraînement chronométrées, à Madonna di Campiglio dans le cadre classique des « 3 tre » dont la descente et le slalom géant comptent pour la coupe du monde.

Cette descente est longue de 2666 m, assez rapide mais ne comporte que peu de sérieuses difficultés. Elle convient à ceux qui glissent bien. Les deux premières séances d'entraînement ont été courues par beau temps mais froid (-7 à l'ombre).

Les Suisses ont utilisé d'anciennes combinaisons datant de trois ans. Celles-ci, qui offrent plus de résistance à l'air, expliquent les performances modestes, qui, sauf Horat, sont semblables à celles des Français... La guerre des combinaisons n'est pas terminée.

Voici les temps réalisés par les Suisses : Bernard Russi (1'46''54 et 1'44''52), René Berthod (1'46''98 et 1'45''76), Philippe Roux

(1'48''18 et 1'46''53), Reto Beeli (1'48''06 et 1'45''93), Horat (1'43''62 et 1'44''53), Martin Berthod (1'47''81 et 1'46''59).

Voici les meilleurs temps : 1^{er} manche : 1. Klaus Eberhard (Aut) 1'42''37 - 2. Dave Murray (Can) à 15 centièmes - 3. Franz Klammer (Aut) à 52 centièmes - 4. Ernst Horat (S) à 1'25 - 5.

Werner Griessmann (Aut) à 1'43 - 6. Karl Cordin (Aut) à 1'71.

2^e manche : 1. Franz Klammer (Aut) 1'40''83 - 2. Jim Hunter (Can) à 39 centièmes - 3. Dave Murray (Can) à 83 centièmes - 4. Klaus Eberhard (Aut) à 1'36 - 5. Ken Read (Can) à 1'44 - 6. Ernst Winkler (Aut) à 1'82.

Collombin: danger éliminé

Le médecin traitant et le médecin de l'équipe nationale de ski alpin ont publié un ultime communiqué sur l'accident dont a été victime Roland Collombin à Val-d'Isère.

« Le transport aérien par Air-Glaciers de Roland Collombin de Bourg-Saint-Maurice à Bâle s'est effectué dimanche après-midi sous la surveillance médicale du médecin chef du Centre suisse de paraplogie et à l'aide du matériel le plus moderne pour ce genre de blessures. Ce vol s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Au Centre suisse de paraplogie à Bâle, Roland Collombin a immédiatement été placé dans un lit spécial et dans une position adéquate permettant un repos optimal des vertèbres fracturées. Les importantes douleurs des premiers jours ont fortement diminué. Le risque de paralysie peut aujourd'hui être considéré comme dépassé.

Sauf modification inattendue de l'état de santé de Roland Collombin, ce communiqué de la Fédération suisse de ski sera le dernier publié sur cet accident ».

Annulation du géant d'Oberstdorf

Le slalom géant masculin FIS d'Oberstdorf a été annulé en raison de l'enneigement insuffisant. Il devait avoir lieu samedi. L'incertitude subsiste quant au déroulement du slalom spécial prévu pour dimanche.

Championnat suisse de ligue nationale B

Tour de promotion : CP Zurich - Arosa 3-5 (1-4, 1-0, 1-1). - Classement : 1. Zoug, 2 matches / 4 points (17-4) ; 2. Arosa 2/4 (9-6) ; 3. Genève-Servette 2/2 (13-5) ; 4. CP Zurich 2/2 (7-6) ; 5. Lausanne 2/2 (7-7) ; 6. Fleurier 2/2 (10-12) ; 7. Langenthal 2/0 (9-20) ; 8. Lugano 2/0 (4-16).

Publicitas 21 21 11

JOS. CLIVAZ-MUDRY S.A.

Menuiserie - SION

Tél. 027/23 33 63

A votre service pour tous travaux
d'entretiens - réparations - transformations
conseils - projets - devis
bâtiments privés - immeubles locatifs
et administratifs - établissements
hospitaliers, etc.

Un travail rapide et soigné est assuré
par notre département spécialisé

36-1095

Offrir le meilleur



Papa et son fils seront ravis de ce peignoir de bain en éponge velourée, souple et douce, à rayures intéressantes. Teintes diverses.

Pour garçons, à partir de **49.-**

Pour messieurs, **89.-**

Peignoir de bain pour messieurs en éponge, **65.-**

CV
Charles Vögeli

Pour les Fêtes, offrez le plus beau et le meilleur.

SION, rue des Portes-Neuves

AH 37/75

27. 11. jusqu'au 20. 12. 75

Chasse au renard de Noël!

1000 gagnants

(aucune obligation d'achat)

Nous offrons 1000 bons d'achat d'une valeur de fr. 50.- pour un montant de

fr. 50'000.-!

des cadeaux plus avantageux!

le **cd** vous aide à faire des économies

Sion, Centre Métropole Martigny

TECHNICUM CANTONAL BIENNE

(Ecole technique supérieure ETS)

Examens d'admission 1976

Mécanique technique, électrotechnique, architecture, technique de l'automobile, microtechnique

Année scolaire 76-77 Délai d'inscription : 10 janvier 1976

Examens d'admission: 26 et 27 janvier 1976

Début du 1er semestre : lundi 8 novembre 1976

Formule d'inscription et renseignements par le **secrétariat, rue de la Source 21, 2503 Bienne.**

Le directeur : **C. Baour**

OMEGA

TISSOT

JEZLER

Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

Machines à coudre

Quelques modèles de démonstration et rupture de contrat, remise jusqu'à 450.- 10 ans de garantie, envoi 10 jours à l'essai.

et quelques occasions dont :

- 1 Pfaff automatique 450.-
- 1 Pfaff automatique 595.-
- 1 Rast-Gasser zigzag 245.-

Service après vente, facilités paiement.

Tél. 021/29 68 60
Agence Vigorelli, 1012 Lausanne.
22-309718

Aujourd'hui, dans bouquet Cent soixante-sept solitaires qui ne le seront plus !

Dorez celle que vous adorez !

Quel homme n'a pas rêvé de posséder une femme en or?

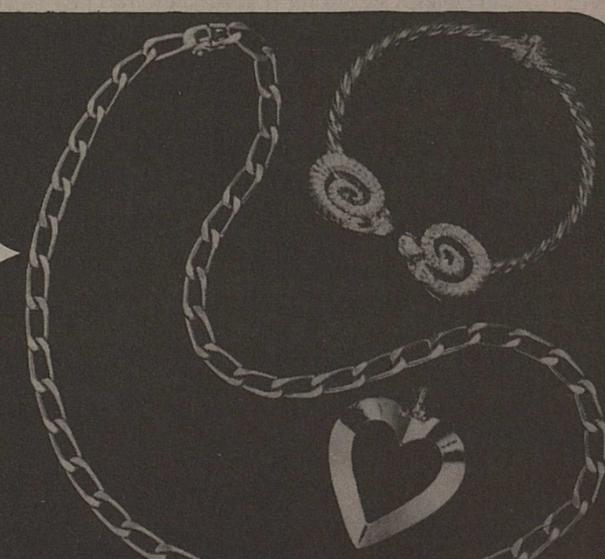
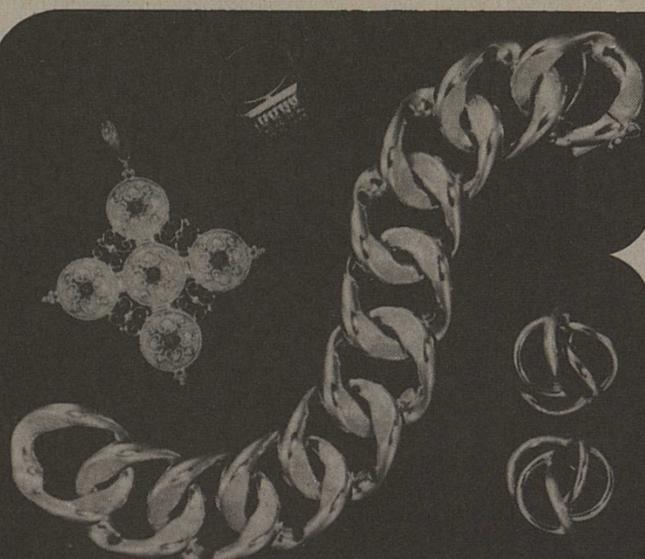
La Placette vous offre l'occasion de dorer celle que vous adorez. Une bague, des boucles d'oreilles ou un collier en or véritable (750 poinçon de maître). Pour lui prouver votre tendresse. Pour la voir heureuse.

Il y a des tas d'idées cadeaux à notre bijouterie rayon or.

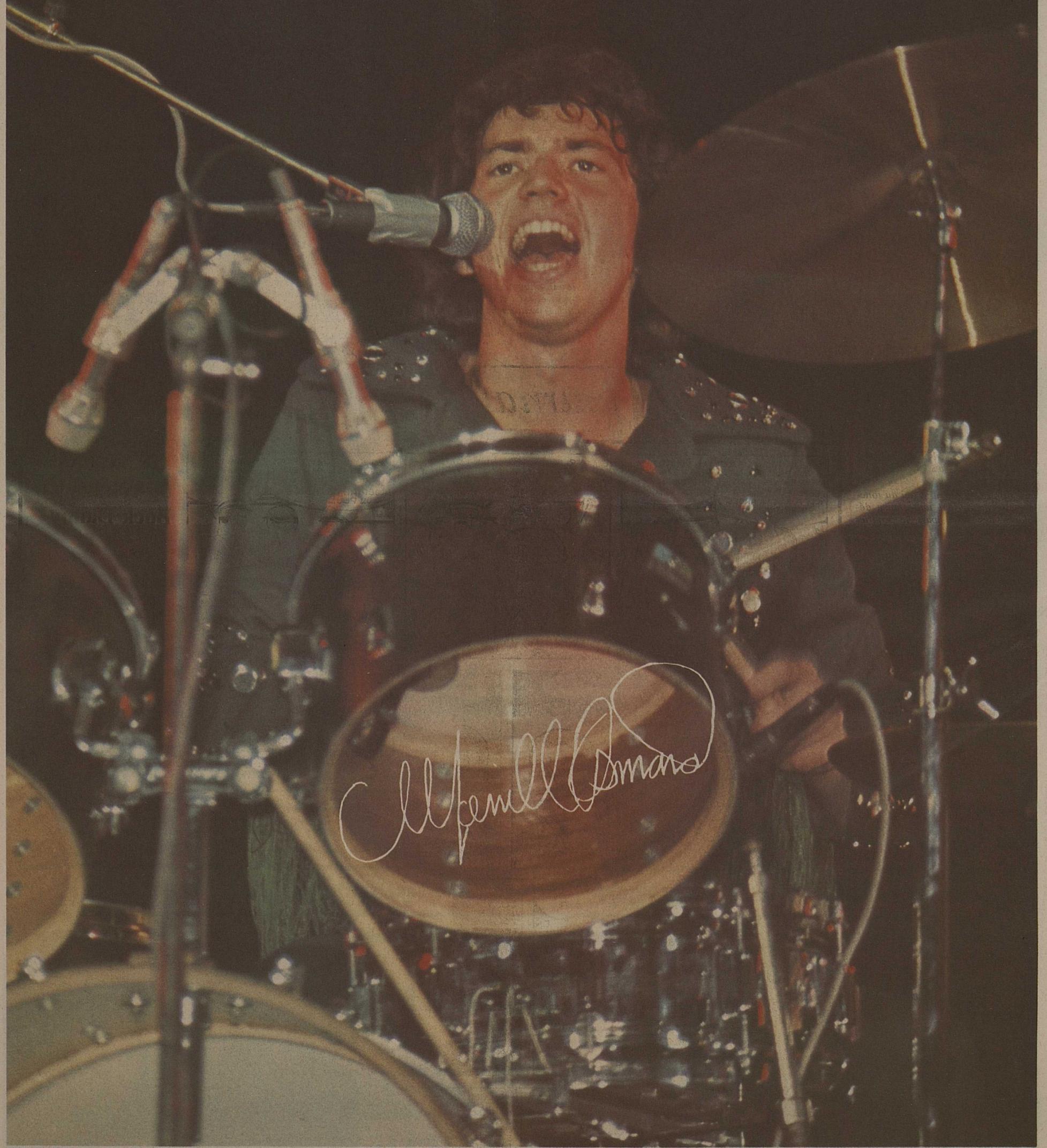


PLACETTE

Monthey P Sierre P Sion



NF



MERRILL OSMOND

Echos champérolains

● La saison d'hiver s'amorce lentement. En attendant la grande reprise, Champéry sera présent avec les autres stations des Portes-du-Soleil au centre Balaxert à Genève. Un stand commun mettra en exergue l'énorme effort entrepris par les Portes-du-Soleil dans un domaine skiable qui est le plus important d'Europe avec ses 500 km de pistes, ses randonnées à ski, ses nombreux moyens de remontées mécaniques de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

● On annonce pour le 26 décembre la venue d'Alain Morisod et de son orchestre, qui se produiront à l'église paroissiale.
● Sur le plan des sports, il faut relever que l'équipe fanion du HC Champéry a joué sa première rencontre sur la patinoire du centre sportif, disposant par 10 buts à 5 de Dudingens, tandis que les curleurs continuent à se distinguer à l'extérieur, tout en participant à un championnat interne comprenant une vingtaine d'équipes.

Le 7^e Mémento de la JCE

MARTIGNY. - Né il y a tout juste sept ans, sous la forme d'une modeste revue, le Mémento de Martigny, à l'image de la Jeune Chambre économique responsable de son édition annuelle, a reçu un rapide développement pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui : « une source de renseignements de Martigny et de ses environs ».

Elle a pour but de rendre service à la collectivité, de faire connaître la Jeune Chambre économique, de procurer à cette dernière un pécule lui permettant de poursuivre son activité.

Dans son message qui accompagne la dernière édition, le préfet Raymond Vouilloz a précisé que le Mémento 1976 acquiert une dimension nouvelle, car il est le fruit d'un travail en commun de la Jeune Chambre économique et de l'Office régional du tourisme de Martigny.

Elle s'est régionalisée. Sous sa forme actuelle elle présente concrètement les activités de la portion géographique de notre canton que l'on a de plus en plus l'habitude d'appeler région octodurienne, composée des districts de Martigny et d'Entremont, des parcelles d'outre-Rhône et de la vallée du Trient. Elle a acquis depuis peu sa propre identité juridique, puisque c'est cette année que l'Association régionale de Martigny a été créée, région qui a cette particularité d'avoir existé avant d'être.

Il faut aussi préciser que ce Mémento régional tombe à point et que la brochure a elle aussi de l'avance, puisqu'elle nous apporte déjà depuis six ans une somme de renseignements.

Elle est destinée non seulement aux autochtones mais invitera à une découverte de sites et de paysages typiquement alpins ceux qui nous feront l'honneur d'une visite.

Le Mémento 1976 de la Jeune Chambre économique de Martigny se veut le trait



La couverture de ce memento (due à Michel Darbellay) présente au premier plan Martigny d'hier et, au second, la cité nouvelle.

d'union indispensable à la vie en bonne société. Il faut le consulter et le faire connaître.

Inspectrices à Vérossaz

A des religieuses qui s'étonnaient de me savoir sans gouvernante, je dis avec un sourire qui démentait mon propos : « J'ai été en esclavage pendant vingt-sept ans ! - Avec qui ? - Avec des sœurs ! »

C'était une douce servitude, puisque nous avions confié toute notre maison à des « mères » prévenantes qui allaient au-devant de nos désirs et soignaient avec un dévouement naturel une collection de célibataires plus ou moins originaux dont il fallait ménager les ombreuses susceptibilités.

On apprend à connaître l'aide du prochain quand on la perd. La plupart des hommes ne se demandent pas de quelle manière fonctionne leur complexe ménager. Ils se mettent à table et sont nourris. Linge, vêtements et chaussures sont à leur disposition. Si, le lundi matin, je vois suspendus à l'air les habits du dimanche, je sais qu'une épouse gouverne la maison.

J'avais assumé vaillamment les tâches roturières de ma nouvelle situation, à la fois valet de chambre, cuisinier, caviste et jardinier, assez débrouillard pour n'inspirer qu'une admirative curiosité.

Je comprends le désarroi d'un homme inexpérimenté qui se trouve seul après avoir bénéficié d'un service aussi prévenant qu'universel. Il avait tout sous la main, par enchantement, il suffisait d'un appel pour retrouver l'objet égaré : « Adèle, mes lunettes ! ».

L'apprentissage de la solitude est une affaire de regard : l'œil du fonctionnaire qu'alertent une chaise déplacée, des livres épars, le cendrier encombré, l'eau saumâtre des fleurs fanées ! L'intimité ne s'effarouche pas d'un à peu près sympathique, ce qui distingue un lieu habité d'un intérieur d'exposition.

Ce jour-là, j'avais mobilisé toutes mes compétences de maître de maison. Je recevais M^{me} A. et Mlle d'O. J'aurais pu leur présenter mon domicile en son état familial. Par coquetterie, je me mis à l'ouvrage avec la rigueur farouche du sergent-major dans une chambre de recrues. C'est fou ce qu'on rencontre d'irrégulier à l'inspection ! Débarasser, aligner, épousseter ! Il s'agissait de décevoir l'attente d'un spectacle insolite, d'étonner par surprise.

Je n'aurais pas à solliciter l'indulgence de mes visiteuses : « Je m'excuse de vous introduire dans un capharnaüm de célibataire ! » Mais il fallait dissimuler ma vanité par une feinte modestie : « Vous voyez ! C'est tout simple, comme à la campagne ! »

Sans doute, ces vénérables amies allaient m'aborder avec cette indulgente pensée : « Celui qui cherche le côté ensoleillé des choses trouve partout lumière et chaleur ! »

J'avoue que je n'avais pu m'astreindre à éliminer toutes les ombres du tableau. Il aurait fallu faire le tour des « coins » qui échappent à l'enquête, poursuivre les araignées que l'air chaud balance au bout de leur fil invisible, rendre aux meubles et aux tables leur surface nue. J'ai renoncé à ce dépouillement, préférant laisser des apparences de vie, de paresse nonchalante autour de moi, ce que les mains remuent et qu'elles peuvent toucher à longueur de bras.

D'ordinaire, j'attends le silence ou l'exclamation de mes hôtes, les uns saisis, les autres exubérants.

Ce double accueil, je l'eus avant de dire ma joie. Le surnombre des souvenirs coupe la parole. Il faut leur laisser le temps d'affleurer. Nous gagnâmes l'étage au ralenti, comme dans un musée où l'attention se déplace et glisse d'une toile à l'autre pour en conserver à jamais la trace heureuse.

Mes visiteuses étaient sur leurs gardes pour rassurer mon inquiétude et me laisser l'impression d'une réussite.

A leur départ, j'eus la certitude qu'elles avaient recherché le côté ensoleillé des choses en mon logis, et elles avaient trouvé lumière et chaleur.

E. Voirol

Pas de difficulté d'écoulement...

MARTIGNY. - Nous avons récemment dit les difficultés qu'éprouvaient les agriculteurs de la plaine pour l'écoulement de leurs choux sur le marché.

Une variété, toutefois, échappe à cette règle : c'est le chou d'ornement. Il en est de couleur crème ; le plus grand nombre possède des feuilles qui passent du vert sur les bords, au mauve clair, puis au mauve foncé. L'odeur, elle, est bien conforme à celle de tous les choux du monde...

Plaisant à l'œil, il est aussi comestible : on élimine la côte centrale des feuilles qu'on hache finement pour les servir en salade, mélangées avec des endives. Délicieux !...

Champion cycliste à Morgins

MORGINS. - Le champion suisse Joseph Fuchs, dont chacun connaît les mérites, notamment lors du dernier Tour de France cycliste, est actuellement à Morgins. Lors de l'étape contre la montre Morzine-Châtel, il avait gagné un prix : une semaine de ski de fond à Morgins. Comme on le suppose, Joseph Fuchs est choyé dans cette station, où chacun s'ingénie à lui rendre son séjour le plus agréable possible.

NF **Votre journal**

MAIS... JE T'ASSURE QUE JE VAIS DÉJA BEAUCOUP MIEUX, BUCK! ET PUIS JE PRÉFÈRE MOURIR EN VOLI AUX COMMANDES! EN SOLDAT!...

PAS QUESTION!... MOI, JE REFUSE DE VOLER AVEC CE DÉBRIS HUMAIN!...

D... DÉBRIS HUMAIN?!... MOI?!... L'APOLLON 1956 DE CHATANAHOOK, TEXAS!... ET C'EST CE TRISTE MICROCEPHALE QUI OSE DÉNIGRER MA CONDITION PHYSIQUE!...

MA FOI, TUMB, ON POURRAIT ESSAYER D'EMMENER SONNY, SI LE TOUBIE ACCEPTAIT DE LE DOPER UN PEU!...

BONNE IDÉE!... JE COURS LE CHERCHER TOUT DE SUITE!...

ET QUELQUES INSTANTS PLUS TARD... TIENS NIEUX, ANALE CA!... LE TOUBIE EST OCCUPÉ, MAIS IL M'A REFLÉ CA POUR TOI!... IL PARAIT QUE ÇA RÉVEILLERAIT UN MORT!...

BON!... ALLONS-Y!...

MIAM...

?!?!

GLUMPF... WOUOU AAAAH!

EMPOISONNEUR!... CRETIN!... BORGIA!... PHARMACIEN!... FAUX FRÈRE!... TU AS VOULU ME TUER RAIDE!...

TU ES INJUSTE SONNY!... CE MÉDICAMENT T'A MANIFESTEMENT REMIS SUR PIED!... UN VRAI MIRACLE!...

INGRAT!... QUAND JE PENSE QUE JE T'AI SACRIFIÉ TOUT LE POIVRE ROUGE DU BORD!...

CETTE NUIT-LÀ, APRÈS DES HEURES DE SILENCE ET D'ANGOISSE, C'EST ENFIN L'ACCALMIE. AUSSÛT, ET MALGRÉ LA MER ENCORE FORTE, LE "BIS-E" CATAPULTE COUP SUR COUP TROIS "VIGILANTE" DE RECONNAISSANCE.

ET TRENTE MINUTES PLUS TARD... DU LEADER!... NOUS SOMMES À LA VERTICALE DE LA FRONTIÈRE DU MANTEGUA!... DÉPLOYEZ-VOUS EN LIGNE DE FRONT ET ENCLENCHEZ VOS CAMÉRAS!...

TANDIS QUE LES PUISSANTS OBJECTIFS A' INFRA-ROUGES EMMAGASINENT CLICHÉ SUR CLICHÉ!...

NOM DE NOM!... DES ÉCLATEMENTS!... C'EST DE LA D.C.A.!... RESTE À SAVOIR SI C'EST CELLE DU GÉNÉRAL GUTTEREZ OU CELLE DU GÉNÉRAL DIAZ!...

HA!... HA!... HA!... ÇA NE CHANGE RIEN!... ILS TIRENT TOUS COMME DES POMMES DE TERRE!...

ALLO, LEADER À TOUS!... NE VOUS Y FIEZ PAS ET OUVREZ L'ŒIL!... LES FORCES GOUVERNEMENTALES POSSÈDENT DES CHASSEURS!... ET ON DIT QUE LE GÉNÉRAL DIAZ A RECRUTÉ DES "AFFREUX" POUR SE CONSTRUIRE UNE AVIATION!...

Les aventures du colonel Buck Danny

ALEERTTE ATOMIQUE

Les premières images de la TV française

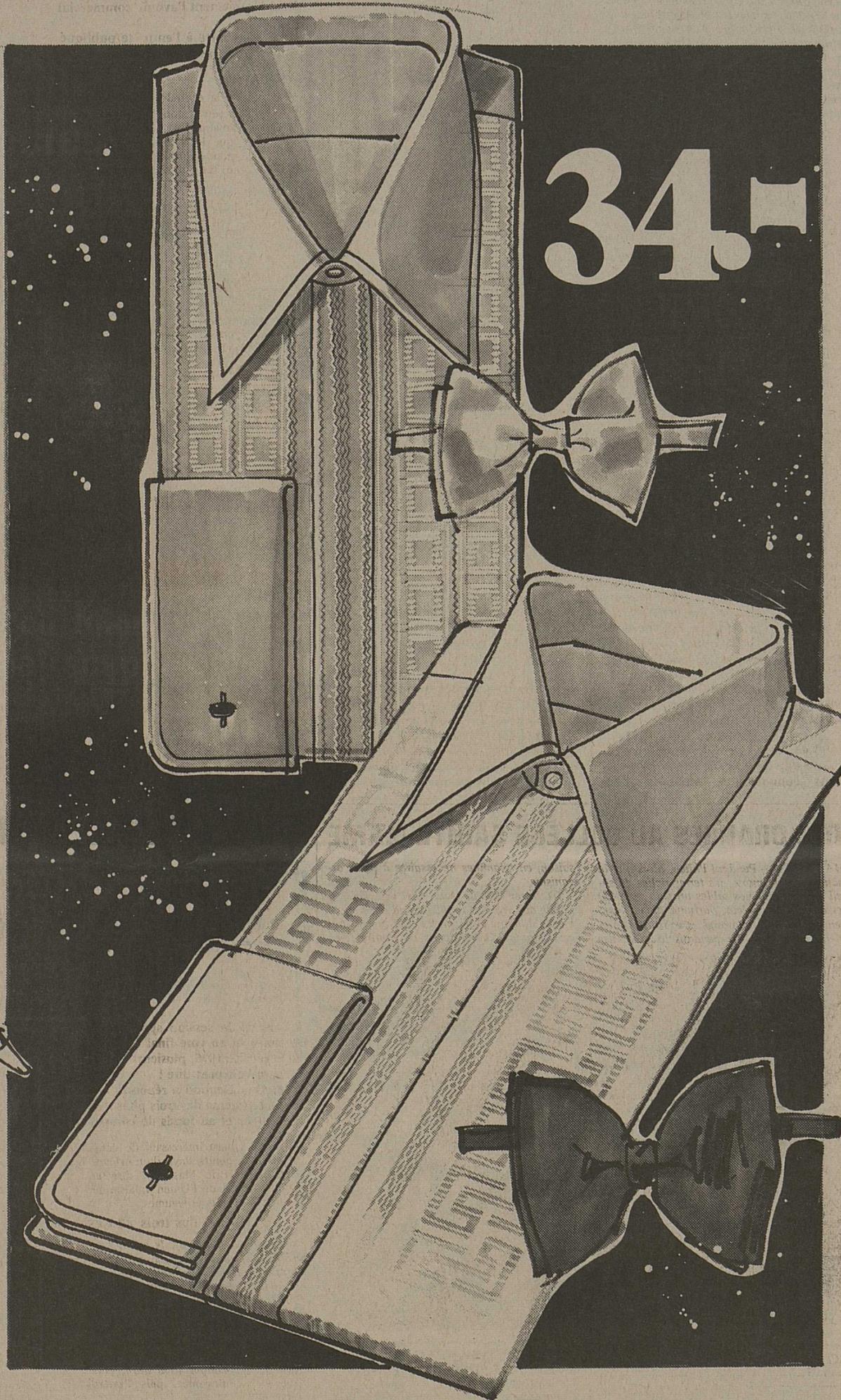
MONTHEY. - Les abonnés de Télédis SA ont reçu les premières images de la TV française la semaine dernière. Le programme annoncé par Télédis SA est donc en avance sur les prévisions. Encore quelques mises au point techniques seront nécessaires mais pour Noël, comme annoncé, les téléspectateurs montheysiens recevront par téléviseur les images des chaînes françaises... avec le son bien entendu.

Bandes dessinées couleur de J.-M. Charlier et V. Hu-binon.

LA CHEMISE DE FETES



Chemise smoking mode coton/polyester, facile à entretenir. Coupe normale. Plastron à riche dessin, manchettes doubles, bleu-ciel. Tailles 37-43, 34.-. Chemise "Party" pur coton. Plastron avec motifs style jacquard. Col moderne. Coupe près du corps. Manchettes doubles, blanc. Tailles 36-42, 34.-. Nœud papillon en bleu nuit, rouge bordeaux et noir. Qualité satin, 14.-, qualité velours 18.-.



CONTIS

A SION AU
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Annonces diverses

Centro
Arredamenti

FRANZINI

Domodossola - S.S. Sempione 34
Tél. (0324) 43 045

Grand choix de meubles et accessoires pour l'ameublement, produits des meilleures industries. Etude de projets d'architecture pour intérieurs.

46-1907-128

MEUBLES

IGERI

AOSTE/Italie

Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289
(au centre d'Aoste près du palais du Gouvernement)

**vous offre la qualité
du meuble**

**Douane et livraison à domicile
à notre charge**

Extraordinaire !

Le puissant aspirateur-balai Philips de 450 watts, tube acier, brosse delta et suceur. Garantie 1 an

Prix de catalogue Fr. 179.-

Notre prix Fr. 98.-

Renvoi dans les 5 jours en cas de non-convenance.

Metrosa SA
vente correspondance
case postale 555
1701 Fribourg
Tél. 037/34 18 65

17-374

LAVE-VAISSELLE

Un lot d'appareils neufs, 10/12 couverts, adoucisseur, inox, 220/380 volts, prix catalogue 1390.-
Prix SUPERMÉNAGER : 770.-

Livraison, mise en service par nos monteurs assurant nos stations/Valais.

Facilités de paiement. Documentation chez vous sans engagement.
Tél. 026/2 58 09 - 025/4 54 52
027/22 26 20
ou exposition à Montreux Casino 10 (entrée ville à droite en vanant du Valais)
Tél. 021/62 49 84

Famiglia Bellunese di Martigny

La Famiglia Bellunese nell'apprendere la sfortuna che insegue il caro campione Rolando Collombin, figlio della nostra vice presidente, fa voti unanimi di una sollecita guarigione e pronta ripresa allo sport al quale tanta gloria ha raccolto e raccoglierà ancora in avvenire.

Il comitato e tutti i Bellunesi

Ambito riconoscimento

Si è chiuso domenica 7 u.s. il 4° salone internazionale delle invenzioni a Ginevra, con la solenne premiazione degli espositori di oltre venti nazioni.

Anche un nostro connazionale ed amico, Renzo Veronese di Martigny è stato premiato con « medaglia d'argento » per aver creato ed esposto un interessantissimo accessorio di attuale necessità.

Trattasi di un porta scii per auto, con incorporato vari altri servizi: tapparelle protetti parabrasi, para solve, serve da porta pacchi con protezione dalle intemperie ed è di pochissimo ingombro, oltre ad essere di guarnizione alla vettura.

All'amico Renzo i migliori auguri di prospero avvenire poiché si sa anche di altre invenzioni che si è proposto di presentare prossimamente.

Un gruppo di amici.

MARTIGNY. - Vendredi dernier, la municipalité de Martigny recevait un important dossier qui, s'il est accepté, modifiera considérablement l'avenir commercial de la cité.

En effet, Migros-Valais a procédé au dépôt pour mise à l'enquête publique de l'avant-projet d'un centre commercial qui portera, comme son confrère séduinois, le nom de « Métropole ».

C'est la seule parenté, hormis le maître d'œuvre qui liera les deux centres ! En effet, celui de Martigny sera notablement plus imposant, avec sa surface totale de planchers de 33 900 m² et son cube SIA de 181 300 m³, ce qui représente environ deux fois et demi le centre Métropole de Sion.

Comment se présente l'avant-projet ? L'immeuble comprendrait un sous-sol, un rez-de-chaussée et un premier étage accusant chacun une surface de 9580 m², ainsi qu'un deuxième étage d'une surface de 5160 m².

Le sous-sol est attribué à des locaux de dépôt, de vente, un arrière-magasin, l'abri de la protection civile et 170 places de parc.

Le rez-de-chaussée comprend une surface de vente de 3550 m², un magasin de 570 m², un de 40 m², six de 225 m², un « Do-It » de 675 m² et un garden-center de 540 m².

Le premier étage est consacré à une surface de vente de 7000 m² et serait direc-

tement relié à la centrale actuelle par une passerelle. On verrait donc s'adjoindre à les surfaces administratives, un snack, des cuisines, alors que le deuxième étage serait consacré en grande partie à la fabrication de la boulangerie, sur une surface de 2190 m²,

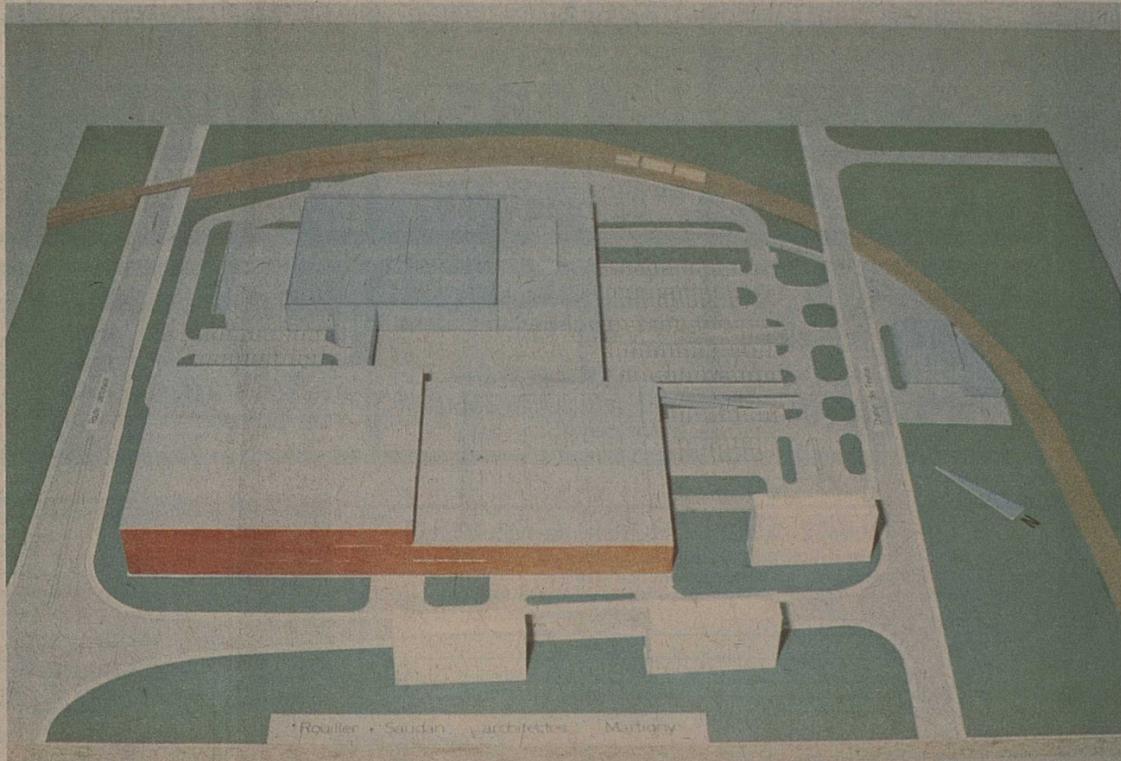
ainsi qu'à un parking de 188 places. Finalement, la toiture recevrait les machineries d'ascenseurs, de climatisation, de ventilation, etc.

L'avant-projet a été réalisé avec un très grand soin, et il comprend même les plans routiers et d'accès ayant tenu compte des deux variantes possibles de la déviation de Martigny, soit par l'est soit par l'ouest. Les places de parc n'ont pas été oubliées et on les chiffre à 551 unités au total. Finalement, le projet comprend encore l'extension de la centrale actuelle.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que

malgré une surface imposante, le complexe projeté a fort belle allure et s'intégrerait parfaitement dans ce quartier des Avouillons. Il jouirait d'un accès direct sur d'importantes artères et ne s'érigerait point comme un vaste bloc de béton, mais bien comme une construction s'alliant parfaitement au visage de cette zone industrielle qui jouit de surcroît d'un embranchement direct avec la voie ferrée. Un projet séduisant dont le seul désavantage serait probablement de déplacer le « nœud commercial » de la cité... à l'extérieur !

SET



La maquette du centre Métropole de Martigny. Au premier plan, avec les façades orange, le centre Métropole. Au second plan, la centrale actuelle, marquée d'un filet noir et bordée à gauche et à droite des agrandissements prévus. Les bandes brunes à l'arrière plan figurent la ligne de Martigny - Orsières, alors que la route cantonale est à gauche, la route des Avouillons au premier plan et la rue des Finettes à droite.

Photo NF

HAUSSE DES TARIFS AU GRAND-SAINT-BERNARD

Pour tenir compte de la dépréciation monétaire considérable, la société italo-suisse d'exploitation du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard a décidé - après une étude approfondie dans le cadre des dispositions internationales applicables - une modification des tarifs dont l'entrée en vigueur a été fixée au 15 décembre 1975. Le secrétariat de la société, à Lausanne, rappelle que, à part une modification de la structure des catégories de véhicules, les tarifs n'avaient pas été changés depuis 1964.

Parmi les diverses hausses décidées, notons que celle qui concerne les transports commerciaux atteindra 20 %,

l'augmentation pour les voitures de tourisme de grandeur normale étant de 2 francs.

En contrepartie de la hausse décidée, de substantielles améliorations ont été consenties pour faciliter les usagers qui franchissent fréquemment le tunnel. Une carte d'abonnement de dix courses valables cinq mois, pour véhicules de tourisme a été introduite avec un rabais moyen de 63 %. Le régime des billets d'aller et retour a été restructuré. D'autre part, en ce qui concerne le trafic commercial, la validité de l'abonnement de vingt passages avec rabais de 30 % a été prolongée de six mois à une année.

DES ORANGES AU COLLÈGE SAINTE-MARIE

MARTIGNY. - Pendant l'hiver, alors que la nature semble morte, les terres riches de soleil envoient sur nos tables un fruit merveilleux, haut en couleur, parfumé, sucré, légèrement acidulé : l'orange. Ce fruit si précieux nous ravitaille pendant la mauvaise

saison, en vitamines nécessaires à notre organisme.

L'oranger est de tous les agrumes, la plante qui acquiert le plus grand développement ; il donne en moyenne 600 oranges par an. Celui que nous avons vu l'autre jour,



choyé par le jardinier-chef, du collège Sainte-Marie, Charles Gorsat, n'a pas cette prétention. Jeune encore, il porte néanmoins une vingtaine de fruits de toute beauté.

Certes, ce n'est peut-être pas le seul arbre de ce genre en Valais ; mais il a toutefois le mérite de conduire ses fruits à maturité : belles sphères brillantes sous le soleil d'arrière-automne.

Photo NF

GASTRONOMIE

Café-restaurant

LA TOUR

Entrée ouest de Sion
M. & Mme Bellelli
Tél. 027/22 96 56

Spécialités italiennes

Salle pour mariages, banquets (80 pl)

Erreur de date

MARTIGNY. - En ce qui concerne les prises de sang annoncées à l'hôpital régional, il s'agit du mardi 16 décembre 1975 et non du 12 décembre comme imprimé par erreur.

Sion, Hérens, Conthey

Fruits et légumes

A propos de récentes interventions au Grand Conseil Qu'en pense l'Office central ?

Lors de la session spéciale du Grand Conseil, consacrée principalement à l'examen et au vote final du décret concernant le blocage-financement des vins de la récolte 1975, plusieurs députés ont saisi l'occasion de sauter du vin à la carotte, si l'on peut dire !

M. Guy Genoud a répondu à toutes ces interventions, dont certaines avaient trait au système des trois phases qui régit notre politique d'importation des fruits et légumes et au fonds de compensation.

Il nous a paru intéressant de demander, sur ces deux points, l'avis d'un orfèvre en la matière, M. Eric Masserey, directeur de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

Le système des trois phases

- Monsieur Masserey, le système des trois phases que nous connaissons depuis longtemps a été l'objet de critiques et de certaines observations lors de la dernière session du Grand Conseil. Pouvez-vous nous donner votre avis sur ce point ?

- Le système des trois phases est ainsi nommé parce que les importations sont réglées en trois volets, si vous voulez. Il y a tout d'abord l'importation libre, puis l'importation contingente, puis l'interdiction d'importer.

Ces trois volets, vous le savez, correspondent à l'absence ou à la présence de produits indigènes sur le marché suisse.

Ce système est appliqué sérieusement et correctement par l'autorité fédérale. Il fonctionne en tenant compte de nos intérêts et l'Office central est régulièrement consulté avant chaque décision.

Le fonds de compensation

- On a demandé également, au Grand Conseil, de revoir le financement du fonds de compensation, notamment par un appel aux finances publiques. Qu'en pensez-vous ?

- Le commerce de fruits et les coopératives participent aux actions de ce fonds, non seulement par le 10 % de la redevance supplémentaire, mais aussi par une réduction officielle de la marge. Pour qu'une décision puisse entrer en force, l'unanimité est nécessaire. Les modalités sont déterminées d'un commun accord.

L'Etat n'intervient pas dans cette discussion. Je pense que c'est beaucoup mieux ainsi.

Autres problèmes

- On a parlé aussi des carottes et autres légumes de garde, ainsi que d'importation de produits du même genre ?

- Il n'y a pas d'importations de produits de même genre. Le marché suisse est donc réservé aux fruits et légumes du pays. La capacité de ce marché est forcément limitée. La récession joue son rôle, de même que la

diminution du nombre de consommateurs. La solution des problèmes d'écoulement doit d'abord être recherchée par les intéressés eux-mêmes, producteurs et commerçants. Ce qu'ils font chaque jour d'ailleurs et parfois même la nuit ! Tous ces efforts se regroupent et se concentrent au sein de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, en vue d'une défense efficace des intérêts de la profession.

Difficultés ?

- A entendre certains, M. Masserey, nos difficultés sur le plan de l'agriculture proviendraient du fait que l'Etat ne fait pas son devoir. Votre avis ?

- Ce n'est qu'en dernier ressort qu'il faut recourir à l'aide de l'Etat, qui ne doit exercer dans l'économie qu'un rôle subsidiaire.

Je tiens à relever également que nos difficultés sont liées aux quantités récoltées, qui sont très importantes. Il n'y aurait pas de difficultés si nos pommes et nos poires avaient été détruites par la grêle !

Que chacun fasse donc son devoir, à sa place, et nos difficultés - qui sont chroniques - seront vaincues comme le Valais a su, de tout temps, les vaincre.

- Merci Monsieur Masserey.

Gérald Rudaz

En vue de l'organisation du 100^e anniversaire de l'ACMV

SION. - L'Association cantonale des musiques valaisannes (ACMV) fêtera en 1977 son 100^e anniversaire. Le bureau de l'ACMV, ainsi que MM. Féliçien Métrallier, président, Louis In-Albon, ancien président de l'Harmonie municipale de Sion, viennent de tenir une réunion au buffet de la Gare, à Sion, afin de fixer les grandes lignes des manifestations qui marqueront ce centenaire. Il a été décidé que :

- Les différentes manifestations se dérouleront les 11 et 12 juin 1977.
- Il y aura une fête populaire avec la participation des 145 sociétés affiliées à la ACMV, et une fête artistique avec un grand gala, dont les détails sont encore à étudier.

L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS

Les suggestions de détail ci-après ont été faites :

● **Dimanche matin** : cérémonie officielle avec la participation de l'Harmonie de Sion, éventuellement de tous les drapeaux des sociétés valaisannes des musiques et des associations invitées.

● **Gala du samedi** : éventuellement avec la participation de tous les chœurs vocaux de Sion avec la collaboration de l'Harmonie municipale.

L'ancien secrétaire de l'ACMV, M. Henri Gaillard, a été chargé, par le comité de l'ACMV, de préparer le texte pour une maquette qui sera éditée à cette occasion.

Ce sera une manifestation historique et musicale qui intéressera finalement tous les Valaisans.

-g-

LE SPÉCIALISTE DU MODELE RÉDUIT

hobby centre

Depuis plus de 12 ans, LE SPÉCIALISTE DU MODELE RÉDUIT ET DU JOUET TECHNIQUE est à votre service

Tout pour la construction des modèles réduits : boîtes de constructions, moteurs, télécommandes, accessoires, etc.

Trains et circuits de voitures.

Modèles de construction en plastique.

Expédition rapide partout. Service après vente

Documentation sur demande

Ouvert jusqu'à 22 h. les 11, 18 et 22 déc.

HOBBY-CENTRE-SION-Av. de la Gare 38 - 027/22 48 63

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE

Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

suivez ce point

il vous conduira aux bonnes affaires

CHAMBRE A COUCHER GRETA
chêne, sculptures

Fr. **2985.-**

au lieu de Fr. 4290.-

SALLE A MANGER MERCADOR chêne, sculp.

Fr. **4985.-**

au lieu de Fr. 6780.-

SALON LIDO
velours de Gênes ou uni

Fr. **2685.-**

au lieu de Fr. 3780.-

CHAMBRE A COUCHER DON JUAN en alisier

Fr. **2875.-**

au lieu de Fr. 3900.-

AVEC NOTRE CRÉDIT-CONFIANCE DE **30 MOIS**

VENEZ LES VOIR sans engagement dans notre **EXPOSITION** pour tout achat, déplacement payé.

Vos anciens meubles sont repris au meilleur prix en paiement partiel sur tous vos achats.

Profitez des prix « époustouflants » sur nos mobiliers d'exposition.

VOUS POUVEZ AUSSI CHOISIR CHEZ VOUS en nous adressant aujourd'hui encore ce coupon, vous obtiendrez documentation et propositions de crédit.

Nom, prénom : _____ N5
Rue, No : _____
Ville : _____



romand
le centre suisse du meuble à crédit
Gm GALERIES DU MEUBLE - MONTHEY

NOUVELLE DIRECTION : A. TINGUELY AMEUBLEMENTS — ANGLE AV. DE L'EUROPE - AV. DE LA GARE 65 (à 50 m. gare CFF). Téléphone (025) 4 16 86.

Ce soir NOCTURNE jusqu'à 22 heures

MOIX POUR MOIX

Un tout nouveau modèle en loden véritable, donc chaud et imperméable. Sa coupe sport est rehaussée d'une doublure à carreaux du plus bel effet.

A chaque Scandyna Sensor 1000 maintenant notre cadeau:

1 Weekend à Londres

Location par mois (avec service) **83.-**

A chaque téléviseur le n° de téléphone direct de votre technicien



Scandyna Sensor 1000

Prix avec livraison et service à domicile

2380.-

P.-S. Toute défectuosité annoncée le matin jusqu'à 09 h. 00 sera remise en état le jour même (ou appareil de rechange)

la plus grande chaîne de magasins spécialisés en photo, radio, Hi-Fi
Inter Discount
votre ami et spécialiste.

Sion: Rue des Mayennets 4
Sierre: Centre commercial de Noës (Centre Placette)
Crans: Bâtiment Alexandra

Marché de l'Occasion

RENAULT

Ouvert aussi samedi - dimanche

1 Renault 4 E blanche	40 000 km	72
1 Renault 4 E jaune	69 000 km	69
1 Renault 4 E verte	98 000 km	71
1 Renault 6 L rouge	85 000 km	71
1 Renault 6 L blanche	75 000 km	69
1 Renault 6 TL crème	58 000 km	72
1 Renault 6 TL crème	58 000 km	72
1 Renault 5 TL blanche	35 000 km	74
1 Renault 12 aut. verte	8 000 km	74
1 Renault 12 bk blanche	20 000 km	74
1 Renault 16 TL bleue	90 000 km	72
1 Simca 1000 verte	33 000 km	72
1 Simca 1100 rouge	64 000 km	72
1 Peugeot 304 S beige	22 000 km	74
1 Peugeot 204 break	70 000 km	70
1 Alféta blanche	16 000 km	74
1 bus Ford 13 pl. gris	7 000 km	74
1 Land-Rover station verte	58 000 km	67

Dir.: Margelisch J.-C., Sion 22 51 47
Vte: Valmaggia René, Sion 22 53 86
Michaud Fr., Riddes 86 35 19
SION - Tél. 027/22 34 13
Avenue Ritz - Rue du Rawyl

GARAGE DU NORD SA

CARROSSERIE PLATTA S.A.

Qualité et prix modérés
Garantie 6 mois
Tél. 027/22 20 75
Chemin Poudrière 18 - Platta
SION
Dir.: Margelisch J.-C.



Combien avez-vous payé votre

«REFLEX» ?

(probablement plus cher que chez nous !)

Zenit E	198.-
Minolta SRT 101	620.-
Minolta SRT 303	845.-
Fujica ST 701	520.-
Fujica ST 801	695.-
Fujica ST 901	985.-
Konica autoreflex T3	735.-
Praktica LTL	395.-
Ricoh Singlex TLS	395.-
Ricoh TLS 401	528.-
Canon TLB	565.-
Canon FTB N	665.-
Canon EF	1045.-
Canon F1	1200.-
Olympus OM1 MD	785.-
Pentax ES II	985.-
Nikkormat EL	1195.-
Nikon F2	1495.-

Vous ne l'avez pas encore acheté ? Dans ce cas, vous avez la bonne adresse !

PHOTO - RADIO - MONTRES
Dorsaz-Discount

Av. du Grand-Saint-Bernard 29
MARTIGNY

MAISON FONDÉE EN 1906
Tradition - Qualité - Service

Comme particulier vous recevez de suite un **Prêt** sans caution vite et efficace

Banque Procrédit

1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31
et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Chômage : ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire

SION. - Le problème du chômage devient une pénible réalité. Il est évident que l'employeur et l'employé aimeraient ne pas être contraints d'en parler et encore moins de prendre d'indispensables dispositions dictées par la situation économique actuelle qui se détériore de jour en jour.

Mais il est prudent de savoir ce qu'il y a lieu de faire en cas de licenciement, d'arrêt temporaire de travail ou de réduction d'heures de travail. Nous avons interrogé M. Michel Zufferey, secrétaire général des syndicats chrétiens à ce sujet.

- Quelles sont les obligations des employeurs en cas de mise au chômage total ou partiel de leurs ouvriers ?

- Lorsqu'une entreprise procède à une mise au chômage, total ou partiel, de ses

collaborateurs, elle doit informer immédiatement, par écrit, l'Office cantonal du travail. Si la période de chômage ne dépasse pas quatre semaines, elle sollicitera de cet office la dispense du contrôle (timbrage) pour ses collaborateurs au chômage. Le chômage partiel, qu'il se fasse sous la forme d'un jour par semaine ou d'une réduction de l'horaire quotidien est indemnisable par les caisses d'assurance-chômage.

- Quelles seront les indemnités de chômage versées ?

- Les indemnités de chômage varient entre 65% et 85%, suivant qu'il s'agisse d'une personne seule ou d'un assuré ayant plusieurs personnes à sa charge. Le maximum de l'indemnité versée a été fixé à 120 francs par jour.

- Aujourd'hui, quelles démarches doivent entreprendre les ouvriers ?

- Dès le 1^{er} janvier 1976, malgré l'obligation de l'assurance-chômage, chaque travailleur devra, pour être assuré, remplir deux formulaires d'admission qui seront attestés par l'employeur et la commune de domicile, et cela qu'il s'agisse de caisses de chômage syndicales ou de la caisse publique.

Malgré l'obligation de s'assurer, il faudra justifier 150 jours d'activité dans l'année qui précède la demande d'admission. Dans ce calcul peuvent être pris en considération les jours de vacances et de chômage jusqu'à concurrence de 50 jours. Il est erroné de penser, que dès le 1^{er} janvier 1976, où dès la fin mars 1976, chacun est d'office assuré contre les risques de chômage, puisque rien n'a été changé en ce qui concerne les demandes d'admission.

- Qui payera les cotisations de l'assurance-chômage ?

- En ce qui concerne les cotisations de l'assurance-chômage, elles ne seront ni retenues à la source, ni payées en partie par l'employeur. Chaque travailleur est responsable de sa cotisation mensuelle, qu'il s'agisse d'une caisse syndicale ou de la caisse publique. Mais il faut préciser que les conditions d'affiliation et les prestations servies seront les mêmes soit par une caisse syndicale, soit par la caisse publique.

- Quelles sont les démarches à faire par l'ouvrier, en cas de mise au chômage ?

- En cas de mise au chômage le travailleur doit, dès le premier jour, se présenter à l'office communal du chômage, à défaut de quoi des sanctions seront prises à son égard par la caisse d'assurance-chômage.

Ensuite, ce même travailleur s'annoncera à sa caisse d'assurance-chômage qui l'enregistrera comme chômeur, lui délivrera les documents relatifs au timbrage, aux indemnités, etc.

Puis chaque jour, il se présentera à l'office communal de chômage pour faire contrôler son activité.

Pendant une période de chômage, les gains réalisés comme salariés doivent être annoncés à la caisse d'assurance-chômage à défaut d'encourir des sanctions graves.

- Qu'en est-il de la Caisse nationale en cas d'accidents et de la caisse-maladie, en cas de licenciement ou de mise au chômage ?

- En cas de licenciement ou de chômage non indemnisé, chaque travailleur doit savoir qu'il n'est plus assuré contre les risques d'accidents par la Caisse nationale en cas d'accidents dès le 30^e jour qui suit la fin de son activité.

Aussi, pendant ce délai précis, le travailleur peut se présenter au bureau de la Caisse nationale à Sion, rue des Cèdres, pour solliciter une convention individuelle de trois mois. Cette couverture est offerte pour une cotisation de 20 centimes par jour.

En cas de mise au chômage indemnisé, la CNA couvre les risques d'accidents des chômeurs aussi longtemps que des indemnités de chômage sont servies par la caisse d'assurance-chômage.

En cas de licenciement ou de mise au chômage, les travailleurs assurés dans le cadre d'une assurance-maladie collective de la profession ne seront plus assurés contre les risques de la maladie qu'il s'agisse de la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques ou de la perte de salaire, dès le 14^e jour qui suit la fin de leur activité où s'ils ne reprennent pas le travail, après une période de vacances ou de maladie.

En conséquence, ils doivent donc s'annoncer à leur caisse-maladie dans les 30 jours au plus tard, pour solliciter la prolongation individuelle de l'assurance-maladie pour ne pas être privés de toute assurance-maladie.

- Qu'en est-il des jeunes qui terminent leur école de recrues ?

- Les jeunes qui terminent l'école de recrues, et qui n'ont pas d'emploi, doivent immédiatement s'annoncer à leur caisse d'assurance-chômage, ou, s'ils ne sont pas assurés, à une caisse d'assurance-chômage de leur choix.

Pour éviter des déceptions et des pertes d'indemnités, chacun est donc invité à respecter les prescriptions en question. Il est toujours possible d'obtenir des renseignements auprès de l'Office cantonal du travail ou auprès des différents syndicats.

-g6-

GRAIN DE SEL

Faut pas faire ça !

- Certaines gens ignorent les maux de dents, mais se moquent facilement de celui ou de celle qui a la joue enflée par un abcès et qui a des douleurs insoutenables.

- Evidemment, Ménandre, un abcès déforme le visage d'un homme ou d'une femme. Alors, on dit : « En voilà un (ou une) qui a une drôle de bobine » Et ça fait rire ! Eh bien, c'est bête de se marrer dans ces cas-là parce que celui ou celle qui a « une chique » grosse comme un œuf de pigeon, souffre doublement.

Il (ou elle) a très mal, et doit attendre que cela passe ; en plus, il est bien pénible de se sentir défiguré, surtout lorsqu'on est femme, donc coquette par définition.

Imaginez que vous êtes en voyage et que, tout soudain, votre joue, gauche ou droite, prend des proportions inusitées. C'est la toute grosse enflure. Ce voyage est forcément gâché.

Admettons que vous devez aller en soirée, à un grand bal, par exemple ; iriez-vous avec une « chique » ? Certainement pas. Vous n'avez plus qu'à remiser votre smoking ou votre longue robe... Soirée fichue !

Il n'y a pas de quoi se fendre la pipe en face d'une créature qui ressemble tout à coup à Popeye avec son « spinach » derrière la joue.

Faut être un peu chrétien, bon sang !

Isandre

Anzère au seuil de l'hiver

Nouvelles installations et nouvelles formules d'accueil

ANZÈRE. - La saison d'hiver va débuter dans une dizaine de jours. Les préparatifs vont bon train dans la station. Nous avons rencontré M. Victor Simonin, directeur et nous nous sommes entretenu avec lui :

- Comment s'annonce la saison d'hiver ?

- Nous sommes optimistes : pour les fêtes de fin d'année l'occupation est excellente, et les réservations sont réjouissantes pour les mois de janvier, février et même mars. Ce résultat est la conséquence de notre prospection directe à l'étranger. Une personne de notre société est détachée en permanence pour effectuer cette prospection.

- Qu'offrez-vous de nouveau dans le domaine des installations ?

- Pour les remontées mécaniques, nous mettons à la disposition des skieurs le nouveau télésiège de Griess (des installations entièrement neuves, le self-service pour les archers (archets longs) qui peut transporter 1000 personnes à l'heure au lieu de 300 comme précédemment.

Une nouvelle piste de ski de 3 km de longueur, qui part du Bât pour atteindre Griess a été aménagée.

Afin de supprimer les longues attentes au départ des installations de remontées

mécaniques, différents travaux ont été exécutés. Pour la télécabine, par exemple, deux entrées ont été prévues à la gare de départ. L'une d'elle est réservée aux skieurs en possession d'un justificatif de transport, l'autre pour les skieurs devant acheter un billet ou un abonnement.

- Qu'en est-il des billets à option ?

- Pour la prochaine saison, nous avons introduit le billet à option où à l'heure. En achetant sa carte, le skieur informe le caissier qu'il ne restera qu'une ou deux heures, par exemple, ainsi, l'heure de départ est mentionnée sur sa carte. A son retour, suivant le temps qu'il a skié, il lui sera remboursé la contre-partie de la valeur intégrale de sa carte.

- Avez-vous songé aux sports de glace ?

- Oui, à titre d'essai, une patinoire est aménagée pour cet hiver, sur la place même du village. Cette patinoire sera à la disposition des hôtes et pour les amateurs de curling.

- Vous avez prévu des installations pour l'hydrothérapie ?

- Anzère dispose actuellement d'une piscine couverte et nous avons mis en place des installations pour l'hydrothérapie suivant le système allemand du Dr.

Kneipp. Si cette expérience s'avère concluante, un grand projet pourrait être mis sur pied.

- Qu'en est-il de l'introduction de chèques-repas ?

- Nous avons prévu des chèques-repas, qui donnent le droit à la clientèle de prendre le menu du jour dans l'un ou l'autre hôtel ou au restaurant en altitude. Ces chèques sont également acceptés pour manger à la carte.

- Avez-vous une clientèle régulière ?

- Nous avons signé des contrats avec une agence française qui nous assure une clientèle régulière pendant toute la durée de la saison hivernale. La formule du Kappaneige est une formule de club où tout est compris : les remontées mécaniques, l'école de ski, la garderie d'enfants, le sauna, la piscine, l'animation, même les boissons lors du repas.

- Organisez-vous de grandes manifestations ?

- Ce prochain week-end, plus de 100 personnes, dont 25 journalistes de la presse touristique viendront de France à Anzère.

Le 7 février, Anzère organisera le championnat romand à skis des PTT. Du 14 au 21 mars aura lieu la Coupe du monde de ski des médecins avec plus de 300 participants.

-g6-

Offres et demandes d'emplois

Salaire accessoire intéressant

Nous recherchons, pour la région du Valais, un collaborateur intéressé par la vente, travaillant sur la base de provisions et avec de bonnes connaissances de la branche hôtelière et gastronomique. Entrée tout de suite ou à convenir.

Envoyer offres par retour du courrier avec références et photo à : All Marketing AG, Asylstr. 81, Postfach A 152, 8030 Zurich, tél. 01/47 44 90

97-10807

Le restaurant de la Mi-Côte à Mollens cherche

filles de maison

pour la saison d'hiver ou à l'année.

Tél. 027/41 21 26

36-1261

Saint-Luc

On cherche pour entrée tout de suite

vendeuse

pour boucherie

Tél. 027/55 55 55 (heures travail)

36-8219

Pressing de Verbier cherche

dame

pour le travail d'un pressing.

Pour la saison d'hiver.

E. Eugster, Verbier

Tél. 026/7 12 33

36-32528

Nous recherchons pour Sion

menuisier-ébéniste

comme chef d'atelier.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-32541 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons

bonne couturière

ayant déjà travaillé sur machines industrielles.

S'adresser à Delta-Tricot SA

1891 Vionnaz, tél. 025/7 42 48

36-32546

Cherchons

vendeuse

bonne présentation, pour boutique spéciale à Martigny.

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/2 62 81

36-90659

Café-restaurant Rothom à Siere cherche

sommelier

ou sommière

Tél. 027/55 11 92

36-1232

Les Collons/Thyon

Restaurant cherche pour la saison d'hiver 75-76

deux sommières

Tél. 027/81 16 56

143.150.700

Si vous avez terminé votre apprentissage de commerce ou de secrétariat et que vous désirez faire un

stage

en Suisse allemande

téléphonez aux heures des repas ou le soir à partir de 19 h. 30 (027/22 54 80), et l'on vous donnera tous les renseignements.

36-32538

Possibilité pour

jeune fille débrouillarde

et sérieuse de suivre des cours pour se perfectionner en allemand tout en s'occupant d'un garçon de 7 ans et du ménage. Vie de famille assurée. Bon gain. Entrée janvier 1976.

Goldschmidt, Katharinenweg 6

8002 Zurich, tél. 01/36 28 86

44-53922

Siere

Secrétaire

allemand, français, anglais, cherche

travail à domicile

Ecrire sous chiffre P 36-32526 à Publicitas, 1951 Sion.

Artiste-peintre

cherche

personne

homme ou femme, de préférence avec voiture, pour la vente de tableaux, de porte à porte.

Tél. 027/23 32 69

36-303294

L'auberge Communale de Belmont-sur-Lausanne cherche tout de suite

une serveuse

Nourrie, logée. Congé : 2 jours par semaine.

Fermée le dimanche.

Tél. 021/28 09 03

22-51147

Jeune boulanger

cherche

place

Tél. 027/65 16 73

36-32523

Jeune secrétaire

diplôme de commerce, ayant bonnes connaissances de comptabilité

cherche place à Sion

Offre écrite sous chiffre P 36-32533 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion

chambre indépendante meublée

Tél. 027/22 23 63

On cherche

effeuilleuse

pour 1976

Bons gages.

Offre à

Marius Porchet

vigneron

1603 Chenaux-

par-Grandvaux

22-51128

Tous transports déménagements rapides

M. TORNAY

Lavey

Tél. 025/3 60 28

Massongex

Tél. 025/4 59 77

Nous recherchons

chalet

7-8 lits

pour la période

du 14 au 29 février

1976.

Tél. 021/34 36 76

ou 34 92 85

138.010.194

Montana-Crans

Magasin confection sport

cherche encore

une vendeuse qualifiée

bilingue

Pour la saison d'hiver.

Entrée tout de suite

ou à convenir.

Primavera Sports

3962 Montana

Tél. 027/41 24 37

Professionnels de la vente directe

Société suisse d'édition propose, dans votre région, importante situation de

responsable des ventes

Présentez-nous une équipe de 5 à 7 représentants ayant réussi dans la vente à domicile (livres ou autres).

Fixe et surcommission élevés. Nous étudierons toute candidature dans le sens de notre offre.

Faire offres sous chiffre 28-900349 à Publicitas, rue Etraz 4, 1002 Lausanne.

discount combi

Prix, qualité et fraîcheur à deux pas de chez vous

la Source

Henniez

Lithinée eau minérale gazéifiée litre

-35

au lieu de -60

Jus d'oranges

«Mattinella» pur jus, riche en vitamines C litre

1.-

au lieu de 1.50

Spaghetti

«La Chinoise» aux œufs frais paquet 500 g

1.95

au lieu de 2.95

Moscato Spumante

«Sarazino» bouteille

2.95

Gala

«Gerber» fromage double crème, 2 x 80 g

2.-

au lieu de 3.10

Biscuits

«Marie-Rose» mélange extra fin boîte 1 kg

8.40

au lieu de 11.50

Tam-Tam

dessert caramel, chocolat, vanille 2 x 125 g

-75

au lieu de 1.10

Fémina

«Cailler» pralinés surfins boîte 500 g

12.95

au lieu de 18.80

A louer à **Sion**, quartier ouest, proximité gare et poste

joli studio

Fr. 300.-, charges comprises. Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207

A louer à **Martigny**, rue de la Moya, proximité gare

appartement 3 pièces

Loyer intéressant. Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207



Très à la mode

Une chaîne avec un petit cœur en argent de 800. Prix spécial de Fr. 19.50 livrable tout de suite. Livraisons garanties avant Noël.

DI-ORO, 9000 St-Gall, Bijoux en gros, Mme Di-Nunzio St-Jakobs-Str. 5, Téléphone 071/25 60 53 de 7 à 21 heures.

Grandeur orig.



Le beau cadeau

Horlogerie - Bijouterie



Grand-Pont - SION Tél. 027/22 23 44

36-2610

Transformations et réparations de manteaux et vestes de

daim et cuir

mouton retourné

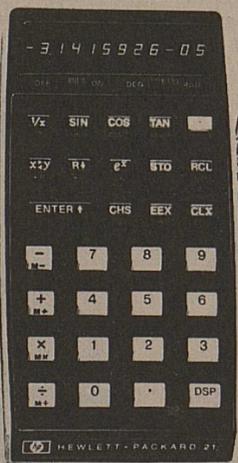
R. Poffet, tailleur Ecluse 10 Neuchâtel Tél. 038/25 90 17

Pour votre mari,

un cadeau sur lequel il peut compter!

HP-22

Calculateur polyvalent destiné aux hommes d'affaires. Calculs financiers, statistiques, commerciaux et mathématiques. Fr. 595.-.



HP-21

Calculateur scientifique. Travaille entre 10⁻⁹⁹ et 10⁹⁹ avec 10 chiffres significatifs. Toutes les fonctions scientifiques classiques. Fr. 299.-, nouveau prix

Vous trouverez chez nous toute la gamme Hewlett-Packard ainsi que tous les conseils avisés que vous pourriez désirer.

HEWLETT **hp** PACKARD

Publicitas 21 21 11

PIONEER

P20 4,1 kg 51 cm³

P40 6,3 kg 65 cm³

P50 7,4 kg 82 cm³

electronic automatic anti-vibration



Les scies à chaîne de haute qualité pour tout travail et chaque budget

PIONEER

5 CV 790.-
6 CV 1150.-
7 CV 1290.-
8 1/2 CV 1380.-

Vente et service :

Fleisch SA

Machines agricoles 1907 Saxon Tél. 026/6 24 70

Le grand événement dans le petit crédit:
Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation pour un petit crédit de fr.

Nom _____ Prénom _____
NP/lieu _____ Rue _____

Remplir et envoyer à: 587

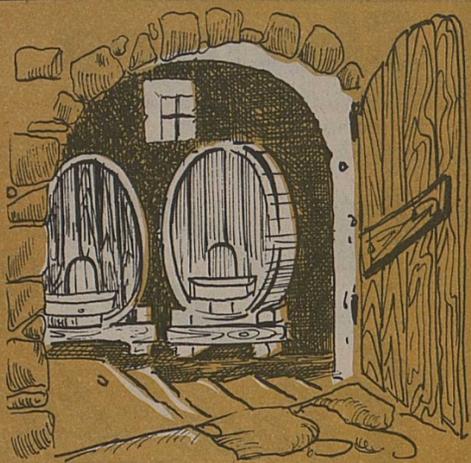
Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône Téléphone 022 28 07 55

PRALONG
machines et meubles de bureau

ORGANISATION DE BUREAU
SERVICE APRES VENTE

PLACE DU MIDI 48 - 1950 SION - TÉL. 027 / 22 00 50



LA PETITE MAISON DES GRANDS VINS...

Pour les fêtes et à l'occasion de ses journées « **Portes ouvertes** » vous convie à une visite de ses installations ainsi qu'à une dégustation des millésimes 74 et 75

Jeudi 11 et vendredi 12 décembre ouvert toute la journée
Samedis 13 et 20 ouvert de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Les Fils de Chs Favre Av. de Tourbillon 29 **Sion**

SION

Salle du Sacré-Cœur

Vendredi dès 19 heures
12 décembre

LOTO

du Groupement corporatif
de football hors championnat

Nombreux et beaux lots :
jambons, fromages à raclette, etc.

36-32349

PUNTEMIES

depuis 1786

reste toujours
l'apéritif distingué

G. B. CARPANO S. A. CHIASSO

Saint-Séverin-Conthey
Centre scolaire

Dimanche 14 décembre dès 14 heures

Grand match
aux cartes

Inscriptions : tél. 027/36 16 20

36-32453

A vendre à Sierre
dans immeuble
Grand'garde (3^e étage)

appartement
2 pièces

tout confort Fr. 110 000.-
Pour tous renseignements
s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

® **plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes,
débités sur mesure.

makrolon

Jauslin S.A., 15, route de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne

Tél. 021/35 41 51

60-509009

Alpine A 110
1600 SI

gris métallisé
mod. juin 1974
expertisée
26 000 km

Tél. 021/22 74 39
Garage du Nord
Industrie 5
Lausanne

22-791

A louer
Rue de la Dixence, Sion

local-dépôt

en sous-sol, 70 m²
Fr. 1000.- - par mois
Libre tout de suite.

Gérance La Sédunoise
Grand-Pont 20, Sion
Tél. 027/22 16 37

Publicitas 21 21 11

Allez de l'avant



avec

TRIUMPH

HALLENBARTER

SION

Rue des Remparts
Tél. 027/22 10 63



*J. Dubuis et
B. Puisseux*

*Fabrique d'en-
seignes lumineu-
ses en tous gen-
res, fers forgés
ont ouvert*

*leur Atelier
à la rue de
la Breille
Châteauneuf
Sion*

LAVRANO

DOMODOSSOLA

chaussures et sacs

Du 8 au 14 décembre

Semaine de promotion
pour anticiper vos achats de Noël

Nous changeons à
Fr. 100 = lit. 30 000
auprès de nos magasins

LM
PROMOTION

Piazza Convenzione
angolo Via Verdi
Via Marconi
angolo Via Bagnolini

PLACETTE

Prendriez-vous plaisir à faire la connaissance d'une

GENTILE ECOSSAISE

habillée de son costume original, haut
en couleur? Oui? Alors, dès aujourd'hui,
venez à notre rayon « spiritueux »!

La maison Matthew Gloag, établie en
Ecosse, nous a gentiment prêté, pour
l'occasion, ce magnifique costume.

Notre Ecossaie, sachez-le, a même
préparé à votre intention une petite
surprise bien sympathique.

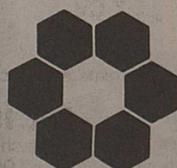
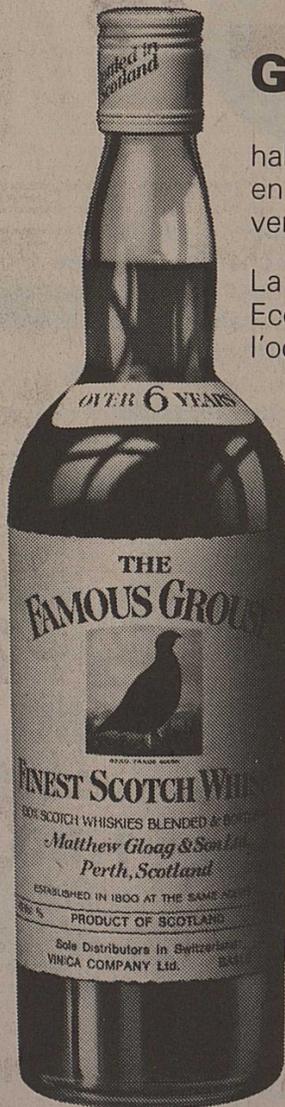
En cette circonstance tout à fait
spéciale, nous vous offrons notre
whisky de qualité

FAMOUS GROUSE

Finest Scotch Whisky — 6 years
old — originally bottled in Scotland
à un prix de fête de

27⁹⁰
au lieu
de Fr. 31.50

Nous nous réjouissons déjà de votre
visite!



PLACETTE

MONTHHEY

coop valaisais

Rayon de MARTIGNY à BRIG

CÔTELETTE DE PORC

100 g

1.35

ORANGES MORO

kg

1.10



Bell Quick, c'est de la viande choisie, préparée soigneusement, cuite dans son jus, salée et épicée avec délicatesse.

Mettre le sachet dans de l'eau chaude, laisser mijoter pendant une heure environ... et servir

Palette Bell Quick 1/2 kg 10.60

Collier de porc 1/2 kg 11.80

Noix de jambon 1/2 kg 11.80

Langue fumée 1/2 kg 10.50

Bell Quick

Un jour de fête pour la maîtresse de maison

COOP
-01-



air air

Départ pour les pays lointains. Airtour suisse vous propose un programme varié pour l'hiver et le printemps, à des prix plus avantageux que jamais.

SRI LANKA (CEYLAN) dès 1490.-

10 jours au départ de Zurich. 17 jours dès Fr. 1588.- etc. Vacances balnéaires sur les côtes. Nombreux circuits. Voyages combinés Ceylan/Bangkok. Nouveau: Vols en DC-10 de Swissair (effectués par Balair).

BANGKOK dès 1490.-

10 jours au départ de Zurich. 17 jours dès Fr. 1602.- etc. Séjours à Bangkok, Pattaya, Phuket, Excursions, Rivière Kwai, Chiangrai, Chiangmai. Voyages combinés, Burma, Hongkong, Népal. Croisières. Nouveau: Vols en DC-10 de Swissair (effectués par Balair).

INDE (NÉPAL) dès 2150.-

10 jours au départ de Zurich. 15 jours dès Fr. 2980.- etc.

MALDIVES dès 2433.-

10 jours au départ de Zurich. Sports nautiques.

PHILIPPINES NOUVEAU: dès 2900.-

15 jours au départ de Zurich. Nombreuses possibilités d'excursions. (Singapour, Bangkok, Banaué, etc).

BALI dès 2770.-

15 jours au départ de Genève, Zurich et Bâle.

NOUVELLE GUINÉE dès 7980.-

22 jours au départ de Zurich. Nombreuses possibilités d'excursions (Hongkong, Sidney, Bandung, Jakarta etc).

AFRIQUE ORIENTALE dès 990.-

9 jours au départ de Zurich. 16 jours dès Fr. 1165.- etc. Vacances balnéaires et safaris. Nouveau: Vols avec DC-10 de Swissair (effectués par Balair)

SEYCHELLES dès 1758.-

AFRIQUE

Cameroun dès Fr. 1695.-, Sénégal dès Fr. 1180.-, Afrique du Sud dès Fr. 1788.- etc.

AMÉRIQUE DU SUD

Brésil dès Fr. 1980.-, Antilles dès Fr. 1425.- vol seulement, Guyane dès Fr. 3300.-

Gratuit

Le prospectus de vacances Airtour suisse «Bonjour le soleil» est à votre disposition auprès de votre agence de voyages.



... le faiseur de vacances dans plus de 400 agences de voyages en Suisse.

Votre partenaire airtour suisse:

- Sion: Elysée Voyages ● Lathion Voyages ● Lavanchy SA ● Voyages-TCS ● Voyages ACS ● Popularis Tours ●
- Brigue: Intertours ●
- Martigny: Dechêne-Voyages ● Tourisme pour Tous ●
- Monthey: Monthey-Voyages ●
- Montreux: Wagons-Lits/Cook ● Voyageplan SA ●
- Viège: Intertours ●

A louer à SIERRE studio

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à Agence Marcel Zufferey Sierre Tél. 027/55 69 61

36-242

Skieurs

Nous avons sélectionné pour vous les meilleures marques. Donc tous chez



Skis
Rossignol, Fischer, Authier, Attenhofer, Blizzard, Freyrie, Kneissl

Nos offres

1. Skis métalloplastic avec fixations butée + talon

275.-

Chaussures
Nordica, Raichle, Heieling

2. Skis de fond et promenade skis à peau, fixations, bâtons, chaussures cuir

162.-

Fixations
Nevada, Salomon, Marker, Cober, Tyrolia

Service après vente garanti
Atelier de réparation permanent

Tous nos skis sont livrés avec assurance bris

Place du Midi - 027/22 60 56

Ce soir jeudi, ouvert jusqu'à 22 h.

Cours de fromagerie

La Station cantonale d'industrie laitière de Châteauneuf organise un cours de fromagerie, en principe:

à Chamoson, du 12 janvier au 7 février 1976

La fréquentation d'un cours de fromagerie: voilà le minimum si l'on veut fabriquer des produits de qualité. Les connaissances pratiques de fabrication sont liées à une bonne formation professionnelle du fromager.

Une indemnité pour les frais de logement, de pension et de déplacement sera versée aux participants.

Nous invitons les intéressés à s'inscrire auprès de la Station cantonale d'industrie laitière, 1950 Châteauneuf, jusqu'au 27 décembre 1975.

Station cantonale d'industrie laitière

Châteauneuf, le 4 décembre 1975.

36-32543

A louer à Martigny près de la place Centrale

local d'environ 65 m2 au rez-de-chaussée.

Fr. 350.- tout compris Libre dès le 1er février 1976

Tél. 026/2 17 80

36-32489

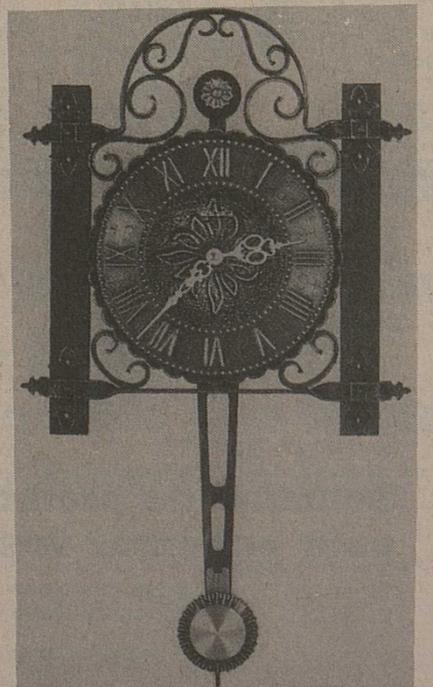
A louer au centre de Sion

bureau 2 pièces

Fr. 230.- + charges.

Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 1950 Sion Tél. 027/22 41 21

Original et moderne !



dès Fr. 95.-

HOCH Pierre

Horlogerie - Bijouterie

Rue de Lausanne 14 - SION

36-3207

Les officiers d'état civil du Valais romand à Venthône

VENTHÔNE. - Les officiers d'état civil du Valais romand se sont retrouvés hier, à Venthône, pour marquer la fin de séances de travail qui se sont déroulées du 22 octobre au 10 décembre à raison d'un jour par semaine.

C'est sous la responsabilité de M. Paul Dayer, président de l'Association suisse des officiers d'état civil, qu'ont eu lieu divers cours concernant l'adoption, la naissance, le mariage, le décès et le registre des familles.

Afin de resserrer encore davantage les liens d'amitié qui les unissent, les officiers d'état civil du Valais romand ont participé à

La coupe d'Europe d'échecs à Crans-Montana

CRANS-MONTANA. - L'important développement du jeu d'échecs en Valais, au cours de ces dernières années, a incité la Fédération suisse d'échecs à confier à l'Union valaisanne d'échecs l'organisation du tournoi éliminatoire du groupe 2 dans le cadre de la coupe d'Europe des Nations.

Un comité d'organisation s'est immédiatement mis à l'œuvre et le public valaisan et suisse pourra voir s'affronter les équipes de Hongrie, Roumanie, Danemark, Belgique et Suisse du 11 au 17 janvier 1976, à l'hôtel Ambassador à Crans-Montana.

DEUX GRANDES ÉQUIPES

Parmi ces équipes qui se disputent le droit de participer au tournoi final qui aura lieu l'année prochaine à Moscou, deux équipes sont particulièrement redoutables puisqu'elles figurent parmi les huit meilleures équipes mondiales actuelles. En effet, lors des derniers championnats du monde disputés en juin 1974 à Nice, la Hongrie avait terminé au sixième rang et la Roumanie au huitième.

DES ÉQUIPES AMBITIEUSES

Les équipes de Suisse et du Danemark sont à notre avis capables de contester la suprématie des deux équipes de l'Est et comme les Belges nourrissent les mêmes ambitions, les rencontres qui se jouent par équipe de 8 joueurs seront sans aucun doute particulièrement animées.

QUELQUES GRANDS MAÎTRES

Dès la réception de la composition exacte des équipes par les Fédérations nationales, nous ne manquerons pas de vous les présenter. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la participation d'une dizaine de grands maîtres internationaux, habitués aux premières places dans les tournois internationaux individuels. Il s'agit de Portisch, Ribli, Szabo, Csom, Gheorghiu et Larsen. Le public se réjouira aussi de voir à l'œuvre l'équipe de Suisse, emmenée par l'ex-champion du monde junior, Werner Hug, qui a juré de devenir grand maître international dans les cinq prochaines années.

LA DERNIÈRE COUPE D'EUROPE DES NATIONS

La finale de la dernière coupe d'Europe des Nations disputée à Bath en Angleterre du 6 au 13 juillet 1973, avait donné le classement final suivant :

1. URSS 40,5 points ; 2. Yougoslavie 34 ; 3. Hongrie 33 ; 4. Pologne 25 ; 5. RFA 24 ; 6. Angleterre 24 ; 7. Roumanie 23 ; 8. Suisse 20,5.

Une nouvelle dameuse de piste à Vercorin

VERCORIN. - Dans le but de toujours mieux satisfaire sa clientèle, la Société des remontées mécaniques de Vercorin vient d'acquiescer une nouvelle dameuse de pistes. D'autre part, les experts fédéraux ont reconnu le téléski du Mont-Major conforme aux prescriptions.

Succès professionnel

SAINT-JEAN. - Nous apprenons avec plaisir que M. Charly Zufferey, fils d'Oswald, de Saint-Jean, vient d'obtenir brillamment sa maîtrise fédérale d'électricien. Nous le félicitons et lui souhaitons pleine réussite dans sa profession.

Galerie d'Ycoor Montana

Exposition Olsommer

dès le 10 décembre 1975

Ouverture de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h.

Tél. 027/41 39 74

36-32525

une sympathique réception au château de Venthône.

L'officier d'état civil de Venthône salua avec plaisir la présence de M. Robert Sartoretti, préfet du district de Sierre, de M. Imboden, chef de service de l'état civil du canton du Valais, de M. Paul Dayer, prési-

dent de l'Association suisse des officiers d'état civil et de M. Kuonen, président de l'association du Haut-Valais des officiers d'état civil.

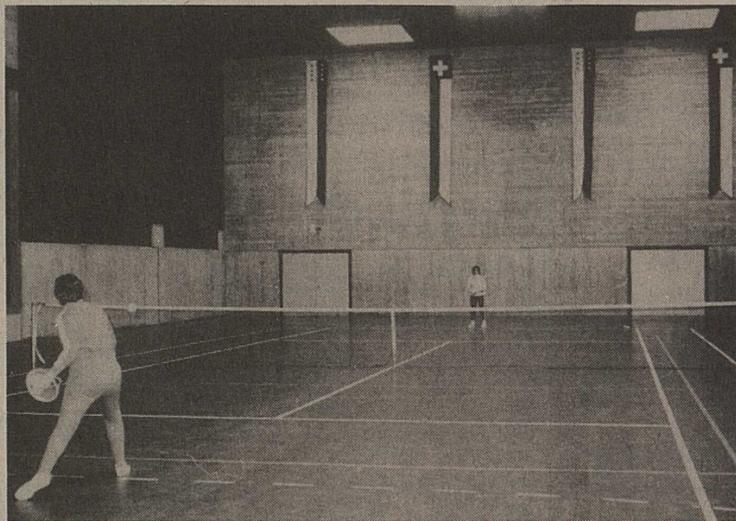
Après avoir dégusté le vin d'honneur offert par la bourgeoisie de Venthône, les participants ont suivi avec intérêt un exposé du président de la bourgeoisie de Venthône, M. André Rossier, sur l'activité de la bourgeoisie de Venthône et sur l'histoire de son château et de sa future restauration. A la suite de la visite de celui-ci, tout le monde s'est rendu à Sierre pour la partie officielle au cours de laquelle diverses personnalités prirent la parole.



Quelques officiers d'état civil entourant le préfet du district de Sierre, M. Robert Sartoretti, et M. Imboden, chef de service.

De la Raspille au glacier du Rhône

A Brigue, une salle polyvalente très fréquentée



BRIGUE. - Saluée avec satisfaction par les uns, contestée parfois par les autres, la nouvelle salle des congrès de la métropole haut-valaisanne joue déjà un rôle en vue dans la vie de la cité. A l'occasion de son inauguration officielle, en novembre dernier, elle a d'ailleurs suscité de l'admiration et des éloges de la part de nombreuses personnalités et connaisseurs. Elle est enviable par plusieurs présidents de communes valaisannes d'une certaine importance. Ceux qui la critiquent changeront certainement d'avis lorsqu'ils apprendront que cette salle polyvalente est constamment occupée. Non seulement par des assemblées et des congrès, mais aussi et surtout par les sportifs pratiquant différentes disciplines. Matériellement, elle ne sera évidemment pas rentable, mais les avantages qu'elle présente sont si nombreux qu'ils ne peuvent échapper à personne.

Notre photo : Les manifestations publiques et sportives se suivent à un rythme constant

dans la nouvelle salle des congrès. On la voit ici transformée en un court de tennis.

Sion, Hérens, Conthey

« Pour qu'ils aient la vie... »

SION. - C'est pour répondre à la voix du divin maître et l'invitation du mouvement « Oui à la Vie-Valais » que quatre à cinq cents personnes se sont retrouvées à Sion, le samedi 6 décembre.

Après les souhaits de bienvenue de M^r Blatter, qui a pris en main la cause de tant d'innocents, nous avons été saisis par l'ambiance priante et recueillie qu'a su créer en son église, l'abbé Oggier, curé du Sacré-Cœur. Avec ferveur et un zèle qui ne s'est pas démenti un instant, ce prêtre a guidé notre prière et nous a maintenus en alerte pour écouter le message de vie que nous ont apporté les différents prédicateurs.

Sans doute, jusqu'à cette soirée, aucun de nous n'avait réalisé jusqu'à quel point il est facile de dire « non à la vie » et cela sous mille formes et quotidiennement.

Le jeune prêtre du Simplon, le chanoine Vouilloz, nous a ouvert les yeux sur le grave problème du « oui à la vie » qui s'étend à bien plus de domaines que nous ne pouvions l'imaginer de prime abord. Accepter une vie sur le plan humain, accepter la vie sur le plan surnaturel et moral, cela nécessite pareillement force et courage. Que notre cœur soit ouvert à Dieu pour recevoir sa Vie, soit ouvert aux autres pour retransmettre cette vie. Et cela, dans la prière, le sacrifice, le don de soi, un rayonnement de tout notre être capable d'aller jusqu'à « créer » en autrui un être nouveau.

Bien préparés par ces réflexions entrecoupées par la méditation des Mystères Joyeux du chapelet, nos cœurs se sont ouverts aux paroles du chanoine Bourgeois, prêtre de Lens, qui nous a fait vivre une heure sainte au pied de Jésus Eucharistique. Si nous nous émerveillons devant la vie naturelle, physique, surnaturelle, un sentiment d'horreur et de répulsion doit nous pousser à rejeter son contraire : la mort. Ne jamais tuer ; ne jamais provoquer la mort dans une âme. Et là, devant l'hostie, nous avons réfléchi avec grand profit spirituel sur ce refus de la vie qu'est la perte d'une vocation sacerdotale ou religieuse. A cause de ce refus de vivre un don total et plénier, que d'âmes seront frustrées de Dieu ! Parents et éducateurs, sachons-le ! Jeunes, comprenons-le !

Les bruits les plus divers avaient couru à son propos. Par 6 voix contre 5, le conseil communal, saisi de l'affaire par l'intermédiaire de la commission de construction, avait notamment ordonné la démolition de la partie litigieuse : c'est-à-dire le haut de la

A propos de la démolition d'un nouveau bâtiment

Le conseil communal de Brigue fait marche arrière

BRIGUE. - L'affaire avait fait du bruit à l'époque : sis à proximité de la gare, abritant de nombreux appartements ainsi que les magasins Migros, locataires d'une partie de l'immeuble, un nouveau bâtiment qui ne correspondait pas aux plans avait fait beaucoup parler de lui.

En fin de veillée Mgr Adam a célébré le Saint Sacrifice de la messe, assisté de deux jeunes prêtres et son homélie nous a encore rappelé que la vie est un bien inattaquable et inaliénable.

« Par sa mort et sa croix... à la gloire de sa résurrection. » Qu'il en soit ainsi. Que vivant dans le Christ, nous soyons les défenseurs intrépides et joyeux de toute vie, puisque la plus minime et la plus cachée est toujours pour nous un reflet de Dieu Lui-même.

Un participant

Les attaques de la presse italienne contre le président de Brigue

BRIGUE. - Dans une précédente édition, nous avons brièvement signalé le fait que M^r Werner Perrig, président de la ville de Brigue, est l'objet d'attentions particulières de la part d'une certaine presse d'outre-Simplon. Un hebdomadaire local de la semaine dernière lui a, en effet, consacré une page entière. Non pas pour chanter ses louanges, mais pour lui reprocher d'avoir « osé » souligner, en public, les soucis de sa ville quant au probable transfert partiel du personnel de la gare de Brigue en Italie. Tout comme si ces messieurs d'outre-Simplon étaient les tuteurs de l'administration communale brigoise...

Il est vrai que leurs arguments ne pèsent pas lourd dans la balance, mais tout de même... Dans la très judicieuse requête formulée par M^r Perrig, il n'y est absolument pas question d'une opposition quelconque à l'adresse de la future gare de triage de Domodossola, mais de la sensible perte des places de travail en gare de Brigue. Il s'agit donc là d'un problème purement régional. Il ne regarde donc absolument pas nos amis italiens qui feraient bien mieux de taper sur un autre clou afin que leur nouvelle gare



Notre photo : une page entière d'un hebdomadaire italien critiquant M^r Perrig.

A propos de la démolition d'un nouveau bâtiment

Le conseil communal de Brigue fait marche arrière

BRIGUE. - L'affaire avait fait du bruit à l'époque : sis à proximité de la gare, abritant de nombreux appartements ainsi que les magasins Migros, locataires d'une partie de l'immeuble, un nouveau bâtiment qui ne correspondait pas aux plans avait fait beaucoup parler de lui.

cage d'un ascenseur émergeant au sommet de la tour principale du bâtiment. Le maître de l'œuvre en appela au Conseil d'Etat, puis recourut auprès du Tribunal fédéral. Compte tenu des conditions particulières, l'autorité judiciaire fédérale renvoya l'affaire au conseil communal, sans émettre de jugement, mais en proposant de la réétudier à l'échelle de la municipalité.

C'est ainsi que mardi soir, le conseil communal s'est une nouvelle fois penché sur la question. A bulletin secret, soit par 6 voix contre 3 et 1 abstention, la majorité des présents (M^r Odilo Guntern était absent, siégeant sous la Coupole fédérale) se prononça pour l'abolition de la première décision et en faveur d'une amende de 50 000 francs à infliger au maître de l'œuvre.

La bonne foi du maître de l'œuvre et de l'architecte, méconnue lors de la première enquête, finalement prouvée et reconnue au sein du conseil communal, a prévalu dans cette nouvelle sentence. L'inculpé est en outre contraint, au sud de son établissement, d'éduquer un parking souterrain pour 40 voitures, de mettre à disposition du public sa place de parc sise au sud de la maison du peuple et d'aménager une place de jeux sur le toit des magasins Migros.

Telles sont, en résumé, les nouvelles dispositions qui ont été portées à la connaissance de la presse, hier après-midi, par MM. Werner Perrig, président de la commune et



Le bâtiment litigieux. Le haut supérieur de la tour ne sera pas démolé.

Rolf Escher, conseiller communal et chef de la commission de construction. Pour certains, elles préteront probablement à de nouvelles discussions surtout parmi ceux qui se frottaient déjà les mains de voir la démolition partielle de l'immeuble. Pour d'autres, elles ne constituent dans le fond qu'une suite logique de la réalité et dénotent tout à la fois un certain courage civique de la majorité des édiles brigois.

Funiculaire ou téléphérique pour Sunegga sur Zermatt?

ZERMATT. - Sise à 2290 mètres d'altitude, la région de Sunegga-sur-Zermatt constitue un des éléments attractifs de la station du Cervin. A côté des avantages offerts par un ensoleillement prolongé, elle constitue un véritable carrefour de remontées mécaniques. C'est effectivement de Sunegga que partent le téléski du Blauherd (2581 m), le télésiège de Findeln (2290 m), la télécabine du Blauherd et le téléphérique d'Unterthorn (3100 m). A quoi il convient encore d'ajouter le téléphérique Blauherd/Gant, ainsi que les téléskis de Platte, dans la région s'étendant entre Hoëtaelli et le Stockhorn. Sunegga n'est cependant reliée à Zermatt que par un télésiège, le plus ancien du genre dans la station. Ses installations ne suffisent plus à satisfaire aux exigences d'un trafic en constante augmentation. C'est la raison pour la-

quelle les autorités compétentes songent à le remplacer par un moyen de transport plus puissant, plus efficace. Comme la municipalité zermattoise est intéressée au même titre que la bourgeoisie locale, la question sera donc posée au corps électoral dimanche prochain. L'électeur aura la possibilité de choisir entre un téléphérique et un funiculaire. Notons que ce dernier système n'avait cependant pas trouvé grâce devant l'électorat lors d'une précédente consultation populaire. Il est vrai que depuis lors, certains pourraient avoir changé d'avis.

Partout où il y a du travail, Manpower est là

serveuses
cuisinières

MANPOWER
9, r. de la Dent-Blanche-Sion 027-22 05 95
24, av. de la Gare-Monthey 025-4 22 12

NF REDACTION DE BRIGUE
Louis et Misette Tissonnier
Téléphone (028) 3 10 77
Télex : 38 145
Case postale 263 - 3900 Brigue

ZOO LORETAN

Tél. 027/22 35 27 **Rue de la Dixence 17**

SION face au Conservatoire

Pour un cadeau original
à un prix raisonnable!

Canaris mâles	pièce	35.-	Lapins nains	25.-
Perruches	pièce	17.-	Cobayes	11.-
Oiseaux exotiques	dès	10.-	Hamsters	6.-
Merle des Indes	pièce	220.-	Poissons exotiques, rouges	
Grandes perruches	paire	130.-	Aquariums, accessoires	
			Tortues d'eau	6.-

Beau choix de cages à partir de Fr. 16.-
Une visite ne vous engage à rien



DECORS D'INTERIEUR

r. de la Porte Neuve 21
SION

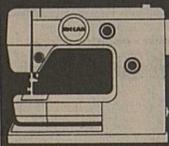
Jean Cl. Widmann
décorateur, ensemblier

Pour vos cadeaux



vous propose un vaste choix d'articles de qualité: Petits meubles, lampes, miroirs, tableaux et tissus de décoration pour décorer, embellir ou compléter votre intérieur dans des prix adaptés à tous les budgets.

RICCAR



contre la vie chère

Seul **RICCAR** vous offre tous ces points utilitaires pour Fr. 795.-

Zigzag à partir de Fr. 695.-

F. Rossi
Av. Gare 29
(4e étage)
Martigny

Tél. 026/2 26 01
36-5664

RICCAR

MAX FACTOR

75334

Pour vous faire plaisir, Madame!
MAX FACTOR

vous fait cadeau

du flacon original ci-contre
HYPNOTIQUE COLOGNE 40 ml
(valeur Fr. 16.50)

à l'achat de produits **MAC FACTOR** au choix.

HYPNOTIQUE - le parfum séducteur, plein de tendresse, qui l'hypnotisera!



Le programme **MAX FACTOR** comprend d'autres lignes de parfums exclusifs: cadeaux idéals pour Noël!

GREEN APPLE

Le nouveau parfum irrésistible, qui évoque l'odeur fraîche et stimulante d'une juteuse pomme verte - dans son flacon original en forme de pomme.

AQUARIUS

Un parfum extravagant et personnel - gamme de produits luxueux pour le bain et les soins du corps.



PLACETTE

Monthey ☀ P

Sion

Sierre ☀ P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

» A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super -88»

Ce soir...

Au Brin de Laine

vous suggère pour vos

cadeaux:

Pour dames: manteaux tweed, manteaux loden, pantalons, blouses, pulls, casaques, robes, jupes
Pour enfants: ensembles de ski Antigloss et ski compétition, pantalons, pulls, jupes, pyjamas, peignoirs



Ensemble de ski élastique

Pour futures mamans: pantalons, robes, costumes, jupes américaines, capes

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION

Notre succès: combinaison jersey d'une pièce

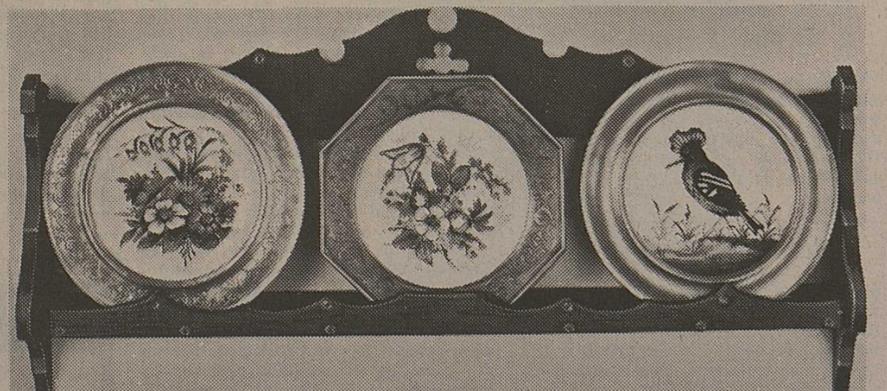
Ce soir, ouvert jusqu'à 22 heures



Il n'y a rien de plus apprécié qu'un cadeau

en **ÉTAIN** fin

Constantin
s.a. sion



CHARRAT

Dimanche 14 décembre
dès 15 heures

Nouvelle et ancienne salles

Service de car gratuit
à partir de 14 heures depuis
la gare de Martigny
Correspondance assurée
au retour

Organisation:
Fanfare Indépendante et jeunesse

loto

3	18	30	52	70
9		35	54	7684
	1123	40		7987

Abonnement: 25 francs

Cadeau à chaque porteur d'abonnement

Tirage des abonnements: de magnifiques lots

Aperçu des lots: un séjour aux JO d'Innsbruck - TV portable - trancheuse Krups - deux pendules neuchâteloises - miroir de salon - deux machines à laver (ménage) - friteuse - multigril - équipement ski de fond - bahut valaisan - jambons - fromages.

A l'écoute du monde

L'assemblée de Nairobi Œcuménisme politique

Suite de la première page

caïne ? C'est une impossibilité qui crève les yeux des plus optimistes.

D'autre part, un engagement politique et social ne peut s'imposer aux Eglises qu'en dépendance et au service d'un idéal spirituel, sur lequel il faut d'abord s'entendre. Faute d'entente à ce plan religieux primordial, il n'est pas possible de réaliser une ligne commune d'action sociale et politique, inspirée du christianisme.

Il est à se demander encore jusqu'à quel point et dans quelle mesure le

christianisme authentique requiert des engagements concrets d'ordre social et politique. Le Christ n'a pas apporté au monde un système et des directives immédiates pour l'organisation de la politique des nations. Jésus est venu avant tout pour sauver le monde en le libérant des entraves du péché et en lui permettant de s'acheminer vers Dieu en toute liberté. De cette libération intérieure découlent inévitablement les réformes nécessaires à l'établissement de la justice et à la libération matérielle des hommes. Car le chrétien ne peut pas être attaché à Dieu, le Père de tous les hommes, sans se préoccuper de jus-

tice et de charité à l'égard de ses frères humains.

Les discussions du COE sur le thème central qu'il s'est proposé : « *Le Christ libère et unit* », ont montré que l'unanimité n'était pas faite entre ses membres sur les rapports de l'idéal chrétien avec les activités sociales et politiques. Cet accord ne se fera, à mon avis, que sous la lumière d'une vision globale et unitaire du message chrétien. Selon notre foi catholique, cette vision ne peut se réaliser et se maintenir que par le service de Pierre, assisté et soutenu par l'Esprit de Dieu.

I.D.



EN SOUVENIR DE

Claude DROZ

garagiste
à Villette

12 décembre 1970 - 12 décembre 1975

Dans le silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour celui qu'on a aimé. Tes enfants ont grandi en gardant le souvenir d'un papa admirable. Du haut du ciel, donne-nous la force et le courage de continuer sans toi sur le chemin que nous avons tracé ensemble.

Ton épouse, tes enfants, ta maman, tes frères et sœurs et leurs familles

Une messe en ta douce mémoire sera célébrée à l'église du Châble, le samedi 13 décembre 1975, à 20 heures.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

Madame Amélie GAY-BALMAZ- DURUSSEL

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Lausanne, décembre 1975.



EN SOUVENIR DE



Freddy RODUIT

13 décembre 1974 - 13 décembre 1975

Dans le grand silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour celui que nous avons tant aimé.

Chaque jour qui passe, nous nous demandons : « Pourquoi, mon Dieu ? »

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saillon, le vendredi 12 décembre 1975, à 19 h. 30.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jules PELLISSIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs envois de fleurs, leurs offrandes de messes, leurs messages et leur présence, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial à la direction et au personnel de Téléverbier, à Gaillard Fleurs et ses employés, à la Société de chant de Sarreyer et à la classe 1919.

Sarreyer, décembre 1975.



La direction et les sœurs de « La Providence » de Montagnier-Bagnes remercient cordialement la famille et les amis de

Monsieur Emile PETIT

pour leur générosité en faveur des vieillards, à l'occasion du décès de M. E. Petit.



Les familles EGLI-LANIER ;
Les familles CARTHOBLAZ, FOURNIER, PRAZ, BORNET ;
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Félicien CARTHOBLAZ

décédé à Lausanne à l'âge de 62 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, à la chapelle de Montoie B, le vendredi 12 décembre 1975, à 15 h. 45.

Un car partira de Nendaz. Pour l'heure du départ, téléphoner au 027 / 88 21 10.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Pierre-Louis ÉVÉQUOZ

Daillon-Conthey

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leurs envois de couronnes, leurs messages, leurs dons de messes et leur présence aux obsèques, ont pris part à sa peine.

Conthey, décembre 1975.



EN SOUVENIR DE

notre cher époux et papa

René CHESEAUX



13 décembre 1974 - 13 décembre 1975

Tu nous as quittés sans nous dire adieu.

Mais la confiance et l'espoir de te rencontrer à nouveau dans la cité du

Père nous ont donné la force de mieux supporter la douleur de la séparation.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saillon, le vendredi 12 décembre 1975, à 19 h. 30.

Ton épouse et tes enfants



Profondément touchée par l'hommage émouvant rendu à celui qui les a quittés, la famille de

Monsieur Maurice FROIDEVAUX- GOBAT

ancien hôtelier

remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Vevey, décembre 1975.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcel DENICOL

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs, de couronnes, leurs dons, leurs messages de condoléances, ont pris part à son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier est adressé au docteur Ad. Pasquier à Saxon, au révérend curé R. Mayoraz, aux docteurs et au personnel de l'hôpital de Martigny médecine 2, à M. René Reuse, à la direction et au personnel de la Florescat à Saxon, au Corps de musique et à la fanfare « La Concordia » de Saxon, à la direction et au personnel de la maison Les Fils d'Ad. Maret à Fully, aux ateliers AVAI Pont-de-la-Morge, aux classes 1928 et 1932, au FC Saxon, à la classe de M^{me} Goye, aux anciens voisins du village à Saxon.

Saxon, novembre 1975.



La famille de

Madame Marie-Thérèse CHAPPEX- VOUILLOZ

a été très sensible aux nombreuses marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors de son grand deuil.

Elle vous remercie sincèrement de votre présence, de vos dons de messes et de vos messages de condoléances.

Veillez trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial à tous ceux qui ont entouré de soins et d'affection notre chère défunte.

Finhaut, décembre 1975.



Très touchée par les témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion de son deuil, la famille de

Monsieur Cyrille VAUDAN

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leurs dons de messes, leur présence, leurs envois de couronnes, de fleurs, leurs messages, de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier :
au clergé de Bagnes ;
au docteur Jost ;
à l'entreprise Robert Keim et ses employés ;
à l'entreprise Vaudan S.A. et ses employés ;
à l'entreprise Bagnoud transports et ses employés ;
à l'entreprise P. Vaudan et ses employés ;
à la société de chant « L'Alpenrose » et le chœur d'hommes.

Bruson et Saxon, décembre 1975.

Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION
Pré-Fleur 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

Succession de M. Louis de Riedmatten, juge-instructeur

M. Christian Jacquod promu juge-instructeur I

M. André Franzé lui succède

Comme nous l'avons annoncé en son temps, M. Louis de Riedmatten, juge instructeur du tribunal de Sion I, va prendre sa retraite à partir du 1^{er} mars 1976. Le Tribunal cantonal a désigné, sans attendre, son successeur.

- M. Christian Jacquod, actuellement juge instructeur II, devient juge instructeur I, c'est-à-dire doyen du tribunal ;
- pour lui succéder, le Tribunal cantonal a nommé M. André Franzé, actuellement juge instructeur suppléant au tribunal de Sion et greffier au Tribunal cantonal. M. Franzé devient donc juge instructeur II du tribunal de Sion. M. Franzé prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} mars 1976.

La carrière du nouveau juge



M. André Franzé.

M. André Franzé, fils de Léon, qui fut pendant de longues années directeur de la Caisse cantonale de compensation, est né à Sion le 26 mai 1937. C'est au lycée-collège de sa ville natale qu'il fit ses études secondaires, couronnées par la maturité classique. Il s'en fut ensuite étudier le droit aux universités de Lausanne et d'Heidelberg et il obtint sa licence en 1961. Ses examens d'avocat, il les passa brillamment en 1965, alors qu'il était notaire depuis l'année précédente.

M. Franzé travailla successivement dans les tribunaux de Sierre et de Sion (depuis 1968). Dès le 1^{er} janvier 1971, il est greffier au Tribunal cantonal.

Marié, père de quatre filles, M. Franzé est bien connu des Sédunois

Groupe chrétien social de Sion Démission du président et du secrétaire

Lors de l'assemblée du comité directeur du Groupe chrétien social de Sion tenu le 4 décembre 1975, Georges Lamon, président, et Michel Zufferey, secrétaire, ont donné leur démission.

Les deux démissionnaires assuraient leur fonction depuis le 25 octobre 1971. Selon les statuts, leur mandat venait donc à échéance.

Le nouveau président sera nommé lors de la prochaine assemblée générale du groupe.

Monthey: voleur arrêté

MONTHEY. - On se souvient que le kiosque de M. André Koch, sis au carrefour de l'avenue du Crochetan et de la rue Martoret, a été cambriolé à plusieurs reprises, la dernière fois il y a un

mois environ. Un des voleurs a été arrêté. La prise est bonne car il a avoué plusieurs méfaits dans la région et sur territoire vaudois dont il serait d'ailleurs ressortissant.

Hier sur le petit écran

Un enfant malheureux, sevré d'amour familial... qui, dans le Paris de la fin des années 50, fait Les 400 coups.

Une magnifique peinture des problèmes de l'adolescence, mais surtout un très beau film de François Truffaut, qui n'a pas pris une seule ride. Autobiographie, la réalisation du critique que fut à ses débuts le cinéaste français, narre les frasques d'Antoine Doinel, un gosse que ses parents, sa mère surtout, délaissent, car ils le trouvent trop « encombrant ». Et les mauvais résultats scolaires, les fugues, les menus larcins, n'étonnent que ces adultes incoscientiels à qui la nature a confié ce petit homme.

Avant de travailler pour le grand écran, Truffaut dut à André Bazin de pouvoir se remettre sur un chemin plus droit que celui qu'il suivait auparavant. On lui avait donné sa chance et, à travers sa première œuvre, il plaide

afin que d'autres que lui aient aussi une possibilité de réadaptation normale.

Dans Les 400 coups, Truffaut a jeté un peu de lui-même, ce qui explique cette intense émotion qui se dégage de sa création. La sensibilité du personnage principal a été mise en valeur par quelqu'un qui a déjà connu de semblables sentiments, ce qui apporte un cachet d'authenticité renforçant la haute valeur de l'ensemble.

Jean-Pierre Léaud est l'un des acteurs préférés de Truffaut. Parce qu'il a du talent, certes, mais aussi, semble-t-il, parce qu'il se retrouve en lui. Il faut dire que le jeu extraordinaire du jeune comédien rend le climat dépeint plus naturel encore.

Maître du cinéma contemporain, Truffaut a conservé - on put le constater dans l'interview qui complétait la projection - tout ce qui fit la puissance de la « nouvelle vague ». Une exigence sévère envers l'effort accompli, une certaine recherche de pureté dans la façon de concevoir le septième art, le refus de céder aux caprices des goûts du moment...

En invitant ce grand bonhomme du monde du spectacle, les responsables de Spécial cinéma ont ajouté un élément de plus permettant de classer cette émission parmi les meilleures présentées par la TV romande. La culture du téléspectateur se trouve considérablement élargie par ce genre de programme.

Louis Malle sera prochainement analysé, ce qui laisse augurer une continuation réjouissante dans la ligne qualitative que s'est visiblement fixée Christian Defaye.

A.G.

qui se réjouissent unanimement de sa nomination.

Nous lui adressons nos vives félicitations et nos meilleurs vœux pour sa carrière de juge instructeur. Félicitations également à M. Jacquod pour sa promotion.

g.r.

Deux greffiers à nommer

Pour succéder à M. Franzé, le Tribunal cantonal aura à nommer un nouveau greffier des chambres civiles et pénales. D'autre part un second poste de greffier est à pourvoir pour le début de l'année au tribunal de Monthey.

Un sadique sévit à Monthey

MONTHEY. - Il y a quelques jours une dame d'un certain âge a été agressée dans le quartier de Sous-Gare. L'homme qui a tenté cette agression ayant été mordu à une main, a dû s'enfuir alors que sa victime appelait au secours.

Samedi dernier, une jeune femme d'origine espagnole occupée au home « Les Tilleuls » se rendait à son travail alors qu'il faisait encore nuit. A proximité du café des Cheminots, elle entendit des bruits de pas derrière elle. A l'instant où elle se retournait, elle fut saisie à la

gorge et à la bouche par un homme qui tenta d'abuser d'elle. La victime se défendit si bien qu'elle entraîna la chute de son agresseur qui prit la fuite.

Un peu plus tard, alors que les enfants se rendaient à l'école, une fillette d'une douzaine d'années a également été agressée, probablement par le même individu, dans le même quartier. La fillette a réussi à s'enfuir et à donner le signal de son agresseur.

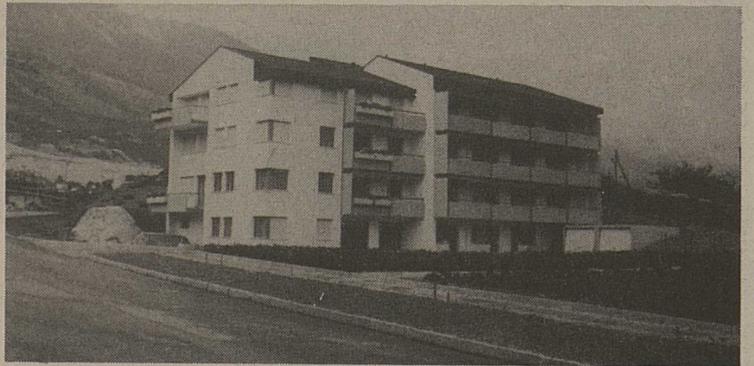
La police de sûreté enquête et semble être sur une bonne piste.

LES PÈRES BLANCS REVIENNENT EN VALAIS

La Province suisse des pères blancs a inauguré officiellement la maison de repos récemment construite pour ses missionnaires âgés. Cette résidence est située sur une hauteur dominant la ville de Sierre, à peu de distance de l'église paroissiale de Veyras. C'est donc dans un site baigné par le gai soleil sierrois que les vétérans de l'apostolat missionnaire passeront leurs années de retraite.

Le 8 décembre, dans l'après-midi, quelques invités se sont joints aux pères blancs de ce foyer pour en célébrer l'inauguration. Parmi eux on remarquait le président et le secrétaire de la commune de Veyras, des représentants du clergé de Sierre, le curé de Veyras, M. Civelli, président de l'Association Institut Lavigerie et Madame, venus spécialement de Fribourg, le Dr Rey et Madame, MM. Zimmermann, Sneider et Thétaz, architectes.

Le P. Ribeaud, supérieur de la maison, après avoir souhaité la bienvenue à tous, fit un bref exposé de l'histoire de cette construction, souligna les relations excellentes existant entre sa communauté et les autorités communales et ecclésiastiques, exprima le souhait que tous ceux qui passent le seuil de cette maison se sentent accueillis comme des amis. Il ajouta que la chapelle sera toujours l'âme de la maison où chacun puisera la paix et la joie. Les invités visitèrent les locaux, puis se réunirent à la chapelle pour une prière vespérale présidée par Son Excellence Mgr Perraudin, archevêque de Kabgayi, qui



appela sur cette maison et ceux qui l'habitent la bénédiction du Seigneur. Le repas fraternel qui fut servi le soir

termina cette réunion mémorable pour les pères blancs de Suisse à nouveau établis dans le canton du Valais.

Verglas à Viège QUATRE BLESSÉS

Hier soir, vers 19 h. 30, M^{me} Monique Pfammater, née en 1935, ménagère, domiciliée à Niedergesteln circulait au volant de la voiture VS 37978, sur la route cantonale de Viège en direction de Rarogne. A la hauteur de la bifurcation pour Saint-Germain, la voiture commença à zigzaguer sur la chaussée verglacée et termina sa course en bas d'un talus à droite, contre un

socle en béton. Suite au choc, la conductrice, ainsi que ses trois passagers Clara Bregy, née en 1926, ménagère, domiciliée à Rarogne et R. Pfammater, d'Urbain, née en 1962, domiciliée à Niedergesteln et Joseph Pfammater, d'Urbain, né en 1963, également domicilié à Niedergesteln furent blessés et hospitalisés.

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE UN FRUIT DE L'ANNÉE SAINTE L'ESPÉRANCE

Nous parlerons une fois de plus des fruits spirituels de l'Année sainte. Nous voudrions voir quelles nouveautés, quelles modifications, quelles ouvertures (comme on dit aujourd'hui) doit comporter ce renouveau profond, énergique et salutaire qu'a été la célébration du jubilé de 1975. Fini l'Année sainte, tout sera-t-il comme avant dans la vie des chrétiens qui ont vécu intensément la spiritualité du jubilé ? Ne subsistera-t-il rien d'une expérience si originale ?

Dans une audience précédente nous avons déjà relevé la nécessité de faire en sorte que la foi ait dans les esprits une influence plus grande. La maxime de saint Paul : « Le juste vit de la foi » (Rom. 1,17) ne saurait être oubliée, même de la génération qui monte, si l'Année sainte a marqué notre histoire contemporaine. Mais l'Année sainte du renouveau et de la réconciliation n'offrirait-elle pas autre chose qu'une foi plus lucide, plus logique, plus aimée, à l'église et à la société contemporaine ?

Comme des voyageurs

Il y a encore une autre conséquence, une autre consigne, un autre « souvenir » de l'Année sainte pour le pèlerinage du peuple de Dieu dans le proche avenir. Nous emploierons une comparaison simple, plus facile à retenir : au terme de l'Année sainte, nous sommes comme des voyageurs sur le point de partir. Un chemin long et difficile nous attend. N'avons-nous rien d'autre à mettre dans nos valises comme viatique pour notre prochain voyage ? Chers frères et fils, il nous faut faire une provision d'espérance, si nous voulons aller vigoureusement de l'avant.

Oui, l'espérance. Si cette vertu ne nous soutient pas, notre espérance n'est pas certaine. Nous pourrions nous égarer en cours de chemin, c'est aujourd'hui si facile, hélas, il est facile de renoncer aux idéaux de la vie chrétienne, d'abord parce qu'ils sont difficiles et lointains. Puis, parce que l'homme moderne préfère les biens faciles et immédiats, les biens extérieurs

et sensibles, aux biens intérieurs et moraux. L'hédonisme, qui semble dominer chez tant de nos contemporains, est l'ennemi-né de la vertu, qui, elle, a pour objet des biens futurs difficiles à acquérir. L'hédonisme préfère l'aujourd'hui au demain, l'agréable au difficile, son avantage propre à celui d'autrui.

Recherche du succès immédiat

Ensuite, troisième motif, il est facile de renoncer aux idéaux de la vie chrétienne parce que l'opportunisme est de mode. Et cela souvent même parmi les intellectuels, parmi les fidèles, qui, nonobstant les bonnes raisons invoquées, ne se comportent ni en intellectuels, ni en fidèles. Le succès immédiat prend la place de l'idéal qui exige de dures résistances et des positions antipathiques. L'enthousiasme de la résistance, du courage, du sacrifice fait place au calcul de l'utilité, à l'acceptation de la mode, à la confiance dans la majorité, à la répugnance à soutenir des vigoureuses et incommodes convictions personnelles. Ce sont là autant de positions où manque l'espérance.

Et cela d'autant plus - quatrième motif - que le ciel de l'authentique espérance chrétienne est totalement obscurci. Il n'y a plus de place pour une espérance qui dépasse les limites actuelles du monde expérimental. La devise *Carpe diem* mets à profit le jour présent, est devenu le grand principe, l'unique commandement, la vérité de notre existence, car, dit cette commune et atroce conception de la vie, il n'y a rien d'autre ! C'est le maté-

lisme qui rabaisse la vie au niveau animal, sans espérance dans l'au-delà. C'est l'agnosticisme, satisfait de sa myopie et de ses doutes insolubles.

Il y a espérance et espérance

Le mot espérance peut signifier beaucoup de choses. On le rencontre sur les lèvres du joueur de loterie comme sur celles de l'homme voué à la recherche scientifique.

Quant à notre espérance à nous, elle tient à notre « Weltanschauung », à notre conception chrétienne de la vie. Disciple de l'évangile, membre de l'Eglise, inséré dès maintenant par la grâce de l'Esprit Saint dans le grand plan de salut, même le simple chrétien est convaincu qu'une promesse qui ne déçoit pas (Romains 5,5) enveloppe toute sa destinée, dans la vision réaliste de la foi, base de l'espérance (Hébr. 1,1) et dans le temps, où la lumière, la providence, la bonté de Dieu offrent des trésors inestimables. D'une partie, nous pouvons jouir dès maintenant, tandis que l'autre, la plus grande, est promise à ceux qui s'en rendront dignes, toujours par la grâce de Dieu, et qui savent l'attendre, la désirer et l'espérer.

Aux espérances courtes, incertaines et trompeuses des artisans d'un humanisme païen et matérialiste, se superposent, sans détriment pour les espérances humaines présentes, les espérances infaillibles et incomparables du cosmos chrétien, où la mort elle-même, dernier ennemi réputé invincible (cf. I Cor. 15,26) cède à la vie victorieuse du Christ, qui nous a été solennellement promise (cf. Lumen).

C'est de cette espérance que le monde a besoin, de cette espérance qui domine la souffrance humaine, la faim et la soif de justice (Mat. 5,6) et qui est inscrite sur nos tombes. C'est de cette espérance que nous devons vivre.

L'Année sainte doit avoir rallumé dans les âmes cette lampe de l'espérance chrétienne. Portons-la toujours avec nous.

Georges Huber

Assemblée de la Fédération valaisanne des Amis du patois

SION. - La Fédération valaisanne des Amis du patois tiendra son assemblée générale le dimanche 14 décembre, à 14 heures, à l'hôtel du Cerf à Sion. Après les délibérations, les participants pourront admirer un beau film sur le « Vieux Zinal ». Il vaut la peine de se déplacer pour soutenir les efforts de ceux qui luttent pour le maintien de nos bonnes vieilles traditions dont le langage est la plus heureuse expression.

Zurich: un rappel plus que nécessaire

L'objection de conscience incompatible avec l'enseignement

ZURICH. - Le conseil de l'éducation du canton de Zurich a décrété mardi que le refus d'accomplir un droit civique défini dans la Constitution de la part d'un enseignant constitue « un acte très grave qui rend nécessaire une vérification approfondie de la confiance dont est digne l'intéressé au point de vue professionnel ».

Au cours des années 1974 et 1975, la commission du personnel du conseil de l'éducation a refusé leur réengagement à trois maîtres d'écoles primaires qui avaient été condamnés à des peines de prison fermes et exclus de l'armée pour refus de servir. Les trois instituteurs avaient recouru auprès du conseil de l'éducation, qui autorisa deux d'entre eux à reprendre leur activité, à la condition expresse qu'ils s'engagent à s'abstenir dans leur enseignement de toute déclaration ou action hostiles à l'Etat ou à l'armée. Dans le troisième cas, le conseil rejeta le recours, consi-

dérant que l'attitude de l'enseignant à l'égard de l'Etat défendait qu'on lui

fasse confiance. L'intéressé avait été nommé en 1973 au comité de l'Association internationale des objecteurs de conscience. C'est donc pour étayer ce refus que le conseil vient de rappeler les dispositions légales qui lui permettent dans certains cas de refuser le certificat d'éligibilité à un candidat.

Un cambrioleur surpris tue une ménagère

SISSACH. - Une femme, âgée de 52 ans, M^{me} Hélène Nyffeler, a été sauvagement agressée mardi après-midi dans son appartement à Sissach (BL) et tuée. Selon une première enquête, il

est probable qu'elle a surpris un cambrioleur dans son appartement et que celui-ci l'a tuée.

On suppose que M^{me} Nyffeler, qui rentrait chez elle mardi entre 16 h. 15 et 16 h. 30, à Sissach, a surpris le cambrioleur en plein délit. La police cantonale bâloise a indiqué que le même jour, deux cambriolages avaient eu lieu dans le même quartier. Dans un communiqué, elle indique que selon des indices sûrs, le délinquant a frappé sa victime avec un objet contondant volumineux et lorsqu'elle était étendue à terre, il l'a tuée en lui portant des coups à la nuque. Après cela, le cambrioleur aurait encore visité tout l'appartement. La police bâloise recherche un homme âgé de 25 et 35 ans, portant un manteau en loden, mesurant 1 m 75 et portant une serviette noire.

Décès d'un des pionniers de la radio et de la télévision

BERNE. - M. Paul Bellac, ingénieur, qui a été un pionnier de la radio et de la télévision et un grand publiciste des ondes, s'est éteint le 5 décembre à Berne, à l'âge de 84 ans, indique un communiqué de la Société suisse de radiodiffusion et télévision. Originaire de La Chaux-de-Fonds, il était né à Vienne, en 1891, et y avait fait des études d'ingénieur, mécanicien. Comme jeune ingénieur déjà, il avait reconnu l'importance de la radio qui, après la Première Guerre mondiale, allait peu à peu s'implanter en Europe.

Nouveau directeur général de la SBS

ZURICH. - Après plus de quarante ans au service de la Société de Banque Suisse, M. Edgar F. Paltzer, docteur en droit, directeur général, prendra sa retraite au 1^{er} avril 1976. Pour le remplacer, le conseil d'administration a nommé directeur général dans sa séance du 9 décembre M. Franz Lutolf, docteur en sciences économiques, jusqu'ici exécutif, vice-président du siège de New York, avec effet à partir du 1^{er} avril 1976.

Conseiller d'Etat zougais menacé de mort

Le 27 attendu avec inquiétude

Les mystérieuses menaces de mort, dont est victime le conseiller d'Etat zougais D'Antonion Planzer, ne se sont pas renouvelées au cours des derniers jours. Voilà ce que nous a confirmé hier le chef de la police criminelle du canton de Zoug. Mais en pays zougais on n'est pas rassuré pour autant, car les quatre inconnus, activement recherchés depuis le 27 novembre 1975, sont toujours en liberté. « Nous prenons cette affaire très au sérieux », a ajouté un porte-parole de la police zougaise. Le conseiller d'Etat et sa famille sont surveillés nuit et jour, car on craint un acte de violence. On se souvient qu'un ami du politicien avait été blessé le 27 novembre dernier

Le Jura-Sud, pieds et poings liés à Berne

Il ressort de l'entrevue que le Gouvernement bernois a accordé à Jura-Sud autonome, mouvement luttant pour la création d'un demi-canton du Jura-Sud, que cette région, qui a opté pour son maintien au sein du canton de Berne, ne jouira d'aucun privilège au sein de celui-ci. Fait particulièrement grave, la reconnaissance juridique du peuple jurassien ne pourra être maintenue dans la Constitution bernoise où elle figure depuis 1950. Les Jurassiens du Sud deviendront donc des Bernois de langue française, avec tous les risques de submersion ethnique que cela permet de supposer. Les Jurassiens du Sud n'auront pas la possibilité de désigner eux seuls leurs représentants au Conseil national. Il n'est pas du tout certain qu'ils pourront occuper un des deux sièges bernois au Conseil des Etats, comme cela fut le cas du Jura tout entier jusqu'ici. On le voit, le statut particulier dont le Jura jouissait avant le 23 juin 1974 au sein du canton de Berne ne sera nullement reporté au profit du Jura-Sud demeuré bernois. Ainsi, les Jurassiens du Sud seront encore plus minoritaires au sein de Berne que ne le fut le Jura jusqu'à présent. Il est illusoire aussi que le Jura-Sud croie pouvoir obtenir un statut de faveur. Sa situation sera identique à celle du district de Laufon, dont on a vu tout récemment encore qu'il ne pouvait espérer jouir de prérogatives particulières. Aux yeux du gouvernement, le canton de Berne compte trop de régions différentes

pour qu'une d'elles puisse bénéficier d'avantages qui ne seraient pas accordés à d'autres régions. Enfin, le Gouvernement bernois dit clairement qu'il n'accordera aucun crédit particulier à l'Association des responsables politiques du Jura-Sud (ARP), association à laquelle la majeure partie des communes du Jura-Sud ont adhéré et en laquelle les responsables de Force démocratique fondaient d'importants espoirs pour qu'elle soit leur porte-parole auprès du Gouvernement bernois. La position de ce dernier est donc une claire fin de non recevoir à l'égard de tous ceux qui espéraient que le Jura-Sud, après avoir manifesté clairement son adhésion à Berne lors des votes plébiscitaires, recevraient des récompenses pour avoir adopté cette attitude. Il n'en est rien et le rouleau compresseur bernois écrase tous ces espoirs. Une telle attitude gouvernementale fera, bien sûr, l'affaire des autonomistes du Jura-Sud, dont les théories se trouvent renforcées par l'intransigence bernoise. De plus, Berne rejette d'ores et déjà toute médiation confédérale dans les litiges qui surgiraient entre elle et le Jura-Sud. Ipso facto, toutes les conditions sont données pour que le mouvement de revendication du Jura-Sud s'amplifie et agite la vie politique dans le canton de Berne. Ainsi, le problème jurassien demeure. Seul changement notable, il porte désormais sur trois districts au lieu de six.

Victor Giordano

« En direct avec... »

Sabotage confirmé

BERNE. - Mardi soir, l'émission de la Télévision suisse romande présentant aux téléspectateurs M^{me} Geneviève Aubry, présidente du groupement féminin de force démocratique, a été intentionnellement perturbée dans le Jura-Sud (voir NF d'hier) peu après 21 heures, alors que la Télévision romande venait de présenter son feuilleton, des individus ont coupé l'alimentation en courant fort du réémetteur de Moron, installation des forces motrices bernoises qui alimente les relais de Moutier et de Sonceboz. Interrogé par l'ATS, un ingénieur

des télécommunications a précisé mercredi matin que les individus avaient cassé un cadenas permettant l'accès au commutateur contrôlant l'alimentation en courant fort du réémetteur.

Après avoir coupé le courant, les saboteurs ont réassuré le commutateur dans la position « arrêt », avec une chaîne et un nouveau cadenas, opération qui a retardé les travaux de réparation. D'autre part, les câbles de l'antenne commune du réseau de distribution de Reconvilier ont également été sabotés peu avant la même émission.

GRÈVE DANS UNE FABRIQUE VAUDOISE

CHAVANNES-PRES-RENNES. - A la suite du refus de la direction d'entrer en matière sur ses revendications, le personnel de la fabrique de meubles W. Leu, à Chavannes-près-Rennes, réuni en assemblée mardi, a décidé de cesser le travail, jusqu'à ce que satisfaction lui soit donnée. La grève a commencé hier matin à 9 heures et l'entreprise est occupée en permanence par les quelque cent travailleurs.

duction d'un salaire minimum correspondant au salaire de base majoré de 30 %, remise à chaque travailleur d'une fiche quotidienne permettant de vérifier le travail accompli. Le refus par le patron de discuter ces revendications avec la commission ouvrière et les délégués du syndicat, a provoqué la grève, conclut la FOBB.

Quant à la direction de la société W. Leu, elle fait valoir qu'il n'y a aucune convention collective de travail entre la Société suisse des fabriques de meubles (dont elle fait partie) et le Syndicat suisse du bâtiment et du bois (FOBB). Des négociations à ce sujet ont échoué il y a deux jours à Zurich. Elles reprendront en février prochain. La direction de l'entreprise vaudoise attend leur issue pour se prononcer sur les revendications de son personnel. Pour l'instant, elle refuse de se plier à « l'ultimatum » présenté par les travailleurs.

Des revendications apparemment démesurées

Les ouvriers ont mis sur pied une commission d'entreprise pour discuter avec la direction des revendications suivantes : acceptation de la commission ouvrière comme organe représentatif du personnel, paiement en décembre 1975 du treizième salaire intégral, versement au personnel de pro-

Convention dans l'industrie des machines

ZURICH. - Les partenaires sociaux dans l'industrie des machines, soit l'association patronale d'une part, et les organisations syndicales et les organisations d'employés d'autre part, sont convenus de deux accords parallèles relatifs à l'assurance des salariés contre le chômage, indique un communiqué de l'Association suisse patronale des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (ASM), publié mercredi. Les entreprises membres de l'association prendront en charge, dès le 1^{er} janvier 1976, la moitié de la prime de l'assurance-chômage que doit payer chaque salarié. Une règle spéciale

est prévue concernant les frontaliers. Chaque salarié peut choisir librement sa caisse et s'affilier ainsi soit auprès d'une caisse publique soit auprès d'une caisse privée ou paritaire.

Cette solution conventionnelle veut que chaque salarié s'assure contre le chômage. Celui qui néglige de s'assurer ne peut prétendre à la contribution patronale. Les entreprises membres de l'ASM, poursuit le communiqué, « mettront tout en œuvre pour que les personnes non encore assurées s'affilient à une caisse de chômage dans les plus brefs délais ».

ASSURANCE-CHÔMAGE

Délai au 31 décembre inchangé

BERNE. - En vertu de l'arrêté fédéral urgent du 20 juin 1975, le délai d'attente entre l'admission dans une caisse d'assurance-chômage et le droit aux indemnités a été ramené à un mois seulement pour les personnes qui présenteront leur demande d'admission dans une caisse avant le 31 décembre 1975. Passé cette date, le délai d'attente sera, à nouveau et en règle générale, de six mois, soit le délai ordinaire, rappelle un communiqué de l'OFIAMT.

A la suite de l'émission *Kassensturz* de la Télévision suisse alémanique, l'opinion s'est répandue dans le public que la date limite

pour bénéficier du délai d'attente raccourci était prolongée jusqu'au 29 février 1976. Cette opinion est erronée et elle provient d'un malentendu. En effet, la prolongation de la date limite dont il a été question dans l'émission télévisée, ne concerne que les personnes auxquelles les nouvelles dispositions entrées en vigueur le 1^{er} décembre dernier, confèrent l'aptitude à s'assurer avant le 1^{er} décembre 1975, la possibilité qui leur est offerte d'entrer dans une caisse d'assurance-chômage en bénéficiant d'un délai d'attente raccourci, prend fin le 31 décembre de cette année.

MONTHEY - DERNIÈRE HEURE

Décès subit, cette nuit, de M. Paul Donnet

On nous annonce cette nuit de Monthey le décès subit à l'âge de 45 ans de M. Paul Donnet, survenu aux environs de 2 heures, ce matin, à l'hôpital du district.

M. Donnet entra en 1945 au service de la Société centrale de laiterie comme chauffeur-livreur jusqu'en 1963, année où il prit la gerance du magasin « La Source » pour le compte de la Fédération laitière valaisanne.

Commerçant apprécié pour sa serviabilité et sa courtoisie, M. Donnet, marié, père de 4 enfants, jouissait de l'estime générale de la population de Monthey et de la région.

Il était membre fondateur du Groupement cynologique montheysan.

Le NF présente à sa famille si cruellement éprouvée ses sincères condoléances.

Radio romande

DÉCÈS DE « L'ONCLE HENRI »

GENEVE. - « L'oncle Henri », qui pendant plus de 40 ans s'est adressé à la jeunesse sur les ondes de la Radio romande, vient de décéder dans sa 78^e année.

● LIVERPOOL (Angleterre) - (ATS/Reuter). - Cinq personnes, dont quatre jeunes gens âgés de moins de 20 ans, ont péri hier matin dans l'incendie d'un immeuble de Liverpool, en Angleterre. Une enfant de 5 ans a pu être sauvée.

Chauffeur de taxi agressée

KRIENS. - L'arme au poing, un jeune homme a exigé mardi soir à Obermauer-Kriens, près de Lucerne, de la femme qui conduisait le taxi qu'il avait emprunté, qu'elle lui remette la recette de la journée. Après avoir reçu 230 francs, il obligea la femme à quitter le taxi et il prit la fuite au volant du véhicule.

La voiture a été retrouvée peu après minuit dans la commune de Littau.

27 septembre et le 27 octobre 1975, des lettres de menaces avaient été adressées au politicien zougais, sommé de démissionner immédiatement, sans quoi il aurait « à subir les conséquences ». Ce n'est pas sans quelque inquiétude que l'on attend le 27 décembre : c'est en effet ce jour-là que le sinistre ont promis de passer aux actes. « Priez pour moi », a déclaré le conseiller d'Etat zougais à un confrère. (ee)

L'horrible mort d'une jeune droguée

ZURICH. - La Cour suprême de Zurich a condamné un vendeur âgé de 40 ans à quatre ans et demi de réclusion pour s'être conduit de la manière la plus grossière avec sa belle-fille âgée de 14 ans. Il avait profité de l'habitude de la jeune fille qui consistait à inhaler de l'éther liquide pour rechercher un effet narcotique et lui avait fourni une grande quantité de chlorure d'éthyle. En échange, il avait exigé que la jeune fille ait des relations sexuelles avec lui. Le 17 décembre 1973, la jeune fille droguée mourut étouffée par ses vomissements au cours de l'acte sexuel.

La Cour suprême a reconnu l'accusé coupable d'attentat à la pudeur qualifié d'un enfant avec des suites prévisibles de décès. Récemment, le Tribunal du district de Zurich avait jugé le prévenu en première instance et l'avait condamné à 3 ans de réclusion seulement. Devant l'instance de recours, le procureur a obtenu tout ce qu'il avait requis.

FRANCE: UN DANGEREUX TRUAND GARDE UNE VIEILLE DAME EN OTAGE

VALENCE (ATS/Reuter). - Michel Chézayal, qui s'était évadé le 13 octobre dernier de la prison d'Ecouvres, près de Toul (Meurthe-et-Moselle), s'est emparé, hier après-midi, d'un otage, une femme d'une soixantaine d'années, qu'il détient dans son appartement de Valence, dans le sud-est de la France. Chézayal, qui est armé, réclame la libération de deux détenus de la prison de Vars, près de Grenoble, et exige également une voiture pour s'enfuir. Il menace de tuer son otage si la police, qui cerne l'appartement,

intervient. C'est un homme dangereux et nerveux, indique la police. Il est accusé d'avoir grièvement blessé, mardi soir, de plusieurs balles dans la tête un chauffeur de taxi qui le conduisait de Grenoble à Domène, petite commune des environs où habitent ses parents. Chézayal, 21 ans, qui circulait sans doute à bord d'une voiture volée, a été pris en chasse, hier après-midi, par la police après qu'il eût forcé un barrage routier dans le centre de Valence. Il s'est alors emparé d'un otage.

Giscard d'Estaing en Egypte

LE CAIRE (ATS/Reuter). - Le président Giscard d'Estaing est arrivé au Caire pour une visite officielle de cinq jours, la première effectuée en Egypte par un chef d'Etat français. Il a été accueilli à l'aéroport par le président Anouar el Sadate.

Le président de la République française a déclaré, hier soir au Caire, au cours du dîner offert en son honneur par le président égyptien Anouar el Sadate, qu'un règlement global au Proche-Orient suppose « que chacune des parties reconnaisse que la seule voie ouverte à la paix est celle du dialogue et de la compréhension réciproque ».

Le président français a souligné de nouveau que la France reste prête « à contribuer plus directement à la recherche du règlement de paix, comme à participer avec les pays d'Europe aux garanties internationales qui en assureraient la pérennité ».

Dans cette allocution, la première qu'il a prononcée depuis son arrivée en Egypte, M. Giscard d'Estaing a souligné que ce voyage exprime « la solidarité profonde » qui lie les deux pays. « La France, a-t-il ajouté, se sent directement intéressée à l'existence d'une Egypte pacifique, prospère et forte, facteur indispensable de stabilité dans une région du monde dont le sort est essentiel à la paix internationale. C'est pourquoi existe entre nous une solidarité méditerranéenne, appelée à grandir, au fur et à mesure que notre région du monde assumera plus complètement la responsabilité de son destin ».

Conseil œcuménique des Eglises: les constructeurs empêtrés, les casseurs unanimes pour détruire!

NAIROBI (ATS/AFP). - La cinquième assemblée mondiale du Conseil œcuménique des Eglises (COE) est terminée. Elle s'est déroulée durant 18 jours dans la verdoyante ville de Nairobi au centre des conférences internationales, édifice futuriste, qui porte le nom du président du pays, Jomo Kenyatta.

Deux cent quatre-vingt-cinq délégués, essentiellement protestants et orthodoxes, de plus de 100 nationalités différentes, ont cherché durant cette période, avec des fortunes diverses, à mettre en application sur le plan spirituel et pratique le thème central qu'ils s'étaient choisis : « Jésus-Christ libère et unit ».

Mais, paradoxalement, parce que le COE a, pour la première fois, osé aborder en assemblée mondiale un sujet tabou : celui des persécutions religieuses en URSS, il a été menacé d'éclatement. Mis, lundi dernier, brusquement en présence d'une résolution inattendue du pasteur suisse Jacques Rossel qui dénonçait les atteintes aux libertés religieuses dans leur pays, les représentants orthodoxes russes, dirigés par le métropolitain Nikodim de Leningrad, ont réagi avec violence, menaçant à mi-voix de quitter le COE.

l'assemblée a adopté mardi, non sans avoir émis quelques réserves. Les atteintes aux libertés religieuses en URSS n'y sont plus dénoncées directement, mais un rapport sur le problème devra être présenté en août 1976, devant le Comité central du COE. Le problème risque de rebondir à ce moment-là.

Un autre point de désaccord, théologique celui-là, a divisé durant presque tous les travaux orthodoxes et protestants : l'accès des femmes à la prêtrise.

dans les documents de conclusion qui, d'une manière ou d'une autre selon eux, ouvrent une brèche dans les sacro-saints dogmes de l'église orthodoxe qui refusent catégoriquement l'ordination des femmes, même dans certains pays où l'on commence à manquer de prêtres et de pasteurs.

LES CASSEURS UNANIMES

L'unanimité de l'assemblée s'est par contre faite pour mettre au pilori les méfaits de la civilisation occidentale avec son chapelet de péchés mortels que sont « le capitalisme, l'impérialisme, le colonialisme, le racisme, le militarisme, etc ». Les délégués ont également été unanimes, ou presque, pour accuser la plupart des régimes d'Amé-

rique latine de ne pas respecter les droits de l'homme et les puissances « étrangères » d'être directement responsables du drame de l'Angola.

PARTIALITE

A travers toutes les condamnations, l'Afrique du Sud a souvent été la cible numéro un de l'assemblée, tant sur le plan de l'apartheid, qu'au sujet de son intervention armée en Angola ou parce qu'elle veut s'équiper de centrales nucléaires. Sur ce dernier point le COE a dénoncé l'aide apportée par plusieurs entreprises occidentales, et à travers elles cinq pays : la France, la RFA, la Suisse, les Pays-Bas et les Etats-Unis.

Les fumistes de Yaveh

Tant d'éminents théologiens et de religieux intègres ont dénoncé les dangers d'une éventuelle fréquentation par les catholiques du COE (voir en page 1) que nous n'y reviendrons pas. Notre correspondant Pierre Hofstetter a, pour sa part, dénoncé hier les abus manifestes commis en politique par cette coterie de pasteurs rouges dirigés par Philip Potter.

Nous voulons encore relever aujourd'hui la scandaleuse incongruité et la partialité révoltante dont ont fait preuve les congressistes de Nairobi. Après les supplications de prêtres russes pour que le COE intervienne afin de soutenir les martyrs de l'Est, après l'intervention en leur faveur du pasteur suisse Rossel, mais aussi après que les

« religieux-délégués » du Kremlin aient menacé de faire sauter la baraque, un texte a été pondu faisant allusion aux « ALLÉGATIONS selon lesquelles la liberté religieuse n'est pas respectée en URSS ». Les pleutres !

Du courage ils n'en ont pas, mais, sans doute pour faire croire le contraire, tous ces révérends ont « tapé » à l'unanimité sur l'Occident et ses « tares » ! Aucun pasteur occidental n'a menacé, comme les soviétiques, de se retirer drapé dans sa dignité offensée. Faut-il croire que personne n'avait de quoi se draper ?... A vaincre sans péril, ils triomphent sans gloire !

Dieu nous préserve de cet « œculmé-nisme ».

pf

LIBAN: ARRÊT DES COMBATS? Les « pacifistes » seuls concernés!

BEYROUTH (ATS/AFP/Reuter). - Un accord est intervenu « entre toutes les parties » pour mettre fin aux combats de Beyrouth, hier en fin de soirée, a annoncé M. Rachid Karamé, premier ministre libanais.

Au cours d'une déclaration télévisée, le chef du gouvernement a indiqué qu'un accord est intervenu au cours de la réunion du Haut Comité de coordination pour engager un processus d'arrêt des combats. Ceux-ci devront avoir totalement cessé à minuit.

Cependant une partie des forces et partis progressistes n'assistaient pas à la réunion du Haut Comité de coordination hier.

C'est ainsi qu'un porte-parole des « Mourabitoun » (nassériens-indépendants) a déclaré, après l'annonce du chef du gouvernement, que son mouvement « n'était pas concerné » par les décisions prises par le Haut Comité de coordination (organisme chargé de l'application du cessez-le-feu).

Les « Mourabitoun » sont l'un des groupes les mieux armés et les plus actifs dans les rues de Beyrouth. Ils se trouvent notamment dans les quartiers nord-ouest et centre ouest (Kantari, Clemenceau, grands hôtels).

Les partisans de M. Kamal Joubblatt, chef du parti socialiste progressiste, ainsi que les communistes et les membres du parti national social (ex-parti populaire syrien), étaient également absents.

M. Rachid Karamé a précisé à la télévision que le Haut Comité avait décidé, outre l'arrêt des combats, la remise à la justice de tous ceux qui seront convoqués, et la mise en place des forces de sécurité « dans tous les secteurs ».

Dans la vallée de la Békaa, au centre du Liban, un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur hier à 18 heures.

Pays-Bas: utile?

MOORDRECHT (ATS/AFP). - Deux cents congressistes sud-moluquois réunis en séance extraordinaire, à Moordrecht, ont approuvé à l'unanimité une résolution soumise par le « président de la République des Moluques du Sud », M. Johannes Manusama, et demandant que les commandos de Beilen et d'Amsterdam mettent fin à leur action « dans l'intérêt supérieur de la cause de l'indépendance des Moluques du Sud ».

Cet appel pourrait être communiqué, au cours des prochaines vingt-quatre heures, par le pasteur moluquois Samol Metiari au commando d'Amsterdam et par le « président » Manusama à celui de Beilen.

Londres: le suspense dure

LONDRES (ATS/AFP). - L'un des terroristes de Balcombe Street, où la cinquième nuit de siège a commencé, est « Michaël Wilson », l'homme le plus recherché par la police britannique, a annoncé mercredi soir le commander Roy Habershon de la brigade antitombes. Michael Wilson, dont on ne connaît pas la véritable identité, est recherché dans tout le Royaume uni depuis le meurtre, voici 13 jours, de l'écrivain de droite Ross McWhirter. Son nom a aussi été cité à propos du meurtre d'un agent de police à Londres. Le portrait robot de Wilson, un homme d'une vingtaine d'années aux traits fins et aux cheveux mi-longs, a été diffusé dans toute la presse et à la radio. Son accent est celui d'un Irlandais cultivé, précise la police. Pour la première fois hier au soir, les terroristes ont accepté de la nourriture.

Nobel: onze lauréats récompensés

STOCKHOLM (ATS/Reuter). - Onze prix Nobel ont reçu hier leurs récompenses des mains du roi Carl Gustaf de Suède au cours d'une cérémonie à laquelle participaient 70 lauréats antérieurs.

Trois mille invités tréés sur le volet et un parterre de représentants des familles royales scandinaves ont assisté à la remise des récompenses au palais des expositions, situé dans la périphérie sud de la capitale.

Les lauréats de 1975 - cinq Américains, deux Danois, un Italien, un Australien, un Suisse et un Soviétique - se sont partagés 3 150 000 couronnes pour leurs travaux en économie, physique, chimie, médecine et littérature.

Les lauréats ont pénétré dans la salle au son des trompettes. Après le discours de bienvenue prononcés par des membres de

l'académie suédoise, le roi leur a remis diplômes et médailles. Ils recevront leurs chèques ultérieurement.

La fondation Nobel célébrait à cette occasion son 75^e anniversaire. Depuis 1901, 461 hommes de sciences, philosophes, écrivains et économistes ont été honorés.

Les prix 1975 sont allés aux professeurs Leonid Kantorovich (URSS) et Tjalling Koopmans (Etats-Unis) pour l'économie, les professeurs David Baltimore et Renato Dulbecco (Etats-Unis) pour la médecine, les professeurs John Cornforth (Australie) et Vladimir Prelog (Suisse) pour la chimie, le poète Eugenio Montale (Italie) pour la littérature, et aux professeurs Aage Bohr et Ben Mottelsen (Danemark) pour la physique.

Le prix de la paix par procuration de haine

OSLO (ATS/Reuter). - M^{me} Yelena Sakharov a reçu mercredi le prix Nobel de la paix au nom de son mari André, le combattant soviétique des droits civiques, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans l'auditorium de marbre de l'université d'Oslo.

Expliquant qu'André Sakharov se trouvait en ce moment « dans le froid », devant le tribunal de Vilna, attendant de connaître la sentence rendue contre son ami Serge Kovalev, lui aussi luttant des droits civiques, M^{me} Sakharov a lu une brève déclaration du physicien.

Dans celle-ci, André Sakharov lance un appel à une amnistie générale des prisonniers politiques dans le monde, et à la libération de tous les prisonniers enfermés pour des raisons de conscience, où qu'ils se trouvent.

Sakharov déclare qu'il est reconnaissant et fier de recevoir le prix.

Il a rappelé qu'il y a trente ans, la moitié

de l'URSS et de l'Europe étaient en ruines, et des millions de gens pleuraient encore leurs morts.

« Pour conserver le respect de soi-même, il convient donc d'agir en conformité avec la soif humaine de paix, pour une détente véritable et un désarmement réel. C'est la raison pour laquelle je suis touché si profondément par votre reconnaissance de mon activité comme une contribution à la paix », déclare le physicien.

Sakharov relève dans sa déclaration qu'on lui a refusé le droit de se rendre à Oslo sous prétexte qu'il était au courant de secrets politiques et militaires.

« Je crois qu'en fait, il n'aurait pas été difficile de résoudre ce problème de sécurité d'une manière acceptable à nos autorités, mais malheureusement, cela n'a pas été fait », dit le titulaire du prix Nobel de la paix.

« Je n'ai pas été en mesure de participer personnellement à la cérémonie d'aujourd'hui. Je remercie mes amis qui vivent à l'étranger et qui m'ont honoré en étant ici mes invités ».

« J'avais aussi invité des amis de mon pays, Valentin Tourchine, Youri Orlov et deux des plus nobles défenseurs de la cause de la justice, de la légalité, de l'honneur et de l'honnêteté, Serge Kovalev et André Tverdokhlevov, qui sont tous deux à présent en prison, attendant d'être jugés », déclare Sakharov.

Lisant la mention accompagnant le prix et expliquant les motifs de la décision du comité Nobel de la paix, M^{me} Aase Lionaess, sa présidente, a déclaré qu'il échoit à Sakharov en raison de son combat pour les droits de l'homme, pour le désarmement et pour la coopération entre tous les pays qui aspirent à la paix.

« Le comité Nobel déplore profondément le fait qu'André Sakharov a été empêché d'être présent ici aujourd'hui en personne pour recevoir le prix Nobel de la paix pour 1975 », a-t-elle dit.

Le roi Olav et le premier ministre norvégien Trygve Bratteli étaient présents dans l'auditorium.

« Parents » tortionnaires

STEINAU (Hesse) (ATS/AFP). - La police criminelle ouest-allemande a libéré mercredi une jeune fille de 14 ans d'un sombre et glacial placard à balais, où ses parents, un couple de travailleurs immigrés, l'avaient enfermée il y a plusieurs jours.

La jeune fille, qui avait déjà fui plusieurs fois le domicile familial, avait, lors d'un retour de fugue, eu la tête rasée par son père qui l'avait en outre attachée au pied de son lit avec une chaîne cadenasée.

La police a porté plainte contre le père pour abus de pouvoir et mauvais traitement à pupille.

Une assistante sociale s'étonnant d'entendre les parents déclarer que tout était rentré dans l'ordre, avait alerté la police qui a conduit la jeune fille dans un foyer de jeunes. Celle-ci ne veut « plus jamais rentrer chez elle ».

Il s'est Marchais dessus...

« La politique de notre pays ne saurait être décidée ailleurs qu'à Moscou... euh à Paris (...) » !

C'est le fameux lapsus de Marchais, le N° 1 du PCF, commis devant les téléspectateurs éberlués de TF 1 !

Si le leader n'a pas laissé parler son cœur, c'est donc qu'il s'est Marchais sur le... sac à milices.

« Que pouvait-il sortir de bon de Nazareth » ?

NAZARETH (ATS/Reuter). - M. Tawfik Zayyad, poète et parlementaire communiste, a été élu mardi à la tête de la municipalité de Nazareth, remportant 65 % des suffrages à cette première élection directe à une mairie qu'ait jamais connu Israël, annonce-t-on au terme d'une nuit de décompte des bulletins.

Agé de 46 ans, M. Zayyad, qui avait choqué l'opinion publique israélienne en écrivant un poème exaltant la traversée du canal de Suez par les troupes égyptiennes en 1973, se retrouve ainsi à la tête de la plus importante agglomération arabe de l'Etat hébreu.

★★★

JÉRUSALEM. - Très amère surprise pour les Israéliens, grande victoire pour les nationalistes arabes : la ville de Nazareth s'est choisie un maire tête de liste du front démocratique que patronne le Rakah, parti communiste.

On a noté le 75,5 % de participation au scrutin. Le front démocratique s'est adjugé 70 % des voix et a obtenu 11 sièges sur 18 au conseil

municipal. Les nationaux religieux et le parti travailliste posèrent leur séant sur les quatre sièges restants. Autant dire qu'ils vont devoir se caler sur des strapontins rembourrés au noyau de péche.

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

Défaite des clans traditionnels sur lesquels s'appuyait la coalition gouvernementale, apparition d'une nouvelle classe politique formée de médecins, de professeurs, de techniciens, liste commune entre chrétiens et musulmans, voilà pour les changements sociologiques.

Nazareth avait certes besoin de sang neuf. La gestion de la coalition gouvernementale s'était caractérisée par une inefficacité et une corruption capables de choquer les Israéliens pourtant habitués à des tares dans les municipalités.

Mais il ne s'agit pas d'une victoire de futurs bons gestionnaires.

Jacques Helle